3 1761 04560023 6

MÉMOIRES

ET LETTRES

DE MADAME

DE MAINTENON.

TOME I.

Contenant le Tome Ier. des MÉMOIRES.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE MADAME DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle passé,

PAR MR. DE LA BEAUMELLE.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée des Remarques Critiques de Mr. DE VOLTAIRE, tirées de son Essai sur l'Histoire Générale.

TOME PREMIER.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

DC
130
M2L2
1778
t.1

LIBRARY
NOV 1 1965

1018419

TABLE

DES

LIVRES & CHAPITRES

Contenus dans le Tome premier.

LIVRE PREMIER.

CH. Ier. *La Maiſon d'Aubigné.* pag. 1
CH. II. *Jean d'Aubigné.* 5
CH. III. *Théodore-Agrippa d'Aubigné.* 8
CH. IV. *D'Aubigné au ſervice du Roi de Navarre.* 14
CH. V. *Fuite du Roi de Navarre.* 17
CH. VI. *D'Aubigné diſgracié.* 21
CH. VII. *Rappel & mariage de d'Aubigné.* 25
CH. VIII. *Conſeils de d'Aubigné.* 30
CH. IX. *Retraite de d'Aubigné.* 44
CH. X. *Projets de d'Aubigné.* 55
CH. XI. *Déſobéiſſance de d'Aubigné. Son muet. Vente de Maillezais.* 61
CH. XII. *Hiſtoire univerſelle de d'Aubigné.* 70

CH. XIII. *Constans d'Aubigné.* 76
CH. XIV. *Théodore-Agrippa d'Aubigné se réfugie à Geneve.* 80
CH. XV. *Perfidie de Constans d'Aubigné.* 85
CH. XVI. *Mariage de Constans d'Aubigné.* 88
CH. XVII. *Mort de Théod. Agrippa d'Aubigné.* 92
CH. XVIII. *Emprisonnement de Constans d'Aubigné.* 94

LIVRE SECOND.

CHAP. I^er^. *Françoise d'Aubigné.* pag. 99
CH. II. *Éducation de Mademoiselle d'Aubigné.* 105
CH. III. *Mort de Me. d'Aubigné.* 113
CH. IV. *La belle Indienne.* 119
CH. V. *L'Abbé Scarron.* 123
CH. VI. *Mariage de Mlle. d'Aubigné.* 132
CH. VII. *Société de Me. Scarron.* 139
CH. VIII. *Premieres vues de Madame Scarron.* 144
CH. IX. *Mlle. Scarron & Mlle. de Palaiseau.* 148
CH. X. *Pauvreté de Me. Scarron.* 152
CH. XI. *Amants de Me. Scarron.* 156
CH. XII. *Qu'est-ce que les contemporains de*

Me. Scarron ont pensé de sa vertu. 160
CH. XIII. *Mort de Scarron.* 172
CH. XIV. *Indigence & conduite de Me. Scarron.* 178
CH. XV. *Mr. Fouquet.* 184
CH. XVI. *Mr. de Villarçeaux.* 190
CH. XVII. *Madame Scarron obtient une pension de la Reine-mere.* 195
CH. XVIII. *Madame Scarron refuse un mari, & perd sa pension.* 205

LIVRE TROISIEME.

CH. I[er]. *Premieres amours du Roi.* pag. 211
CH. II. *Les Mancini.* 214
CH. III. *Me. de la Valliere.* 223
CH. IV. *Me. de Montespan.* 255
CH. V. *Me. Scarron obtient une pension du Roi.* 270

Fin de la Table des Chapitres.

PRÉFACE. *

NON, disoit Madame de Maintenon à Mlle. d'Aumale, *je n'écrirai point ma vie : je ne puis tout dire ; & ce que je dirois ne seroit pas cru.*

C'est ainsi qu'un excès de défiance & de modestie nous a privés de l'histoire d'une Dame, qui, sans être ni Maîtresse ni Reine, eut pendant trente années plus de crédit que n'en ont ordinairement les Reines, ni même les Maîtresses.

Nous y aurions vu les commencements, les progrès, les ressorts, les ennuis de son élévation, la vie privée du Monarque qui l'approcha de son trône, les plus secretes intrigues de la Cour, les causes de tant de faits qui ne seront jamais approfondis, les prospérités, les fautes, les malheurs du regne le plus glorieux

---

* Sur l'Edition de La Haye, 1757.

pour notre nation, & le plus intéressant pour toutes les autres.

Après la mort de Louis XIV, Madame de Maintenon ne ſongea qu'à le pleurer & à le ſuivre. Sa grandeur avoit été ſans vanité, ſa retraite fut ſans orgueil.

Soit qu'elle fût indifférente ſur les jugements des hommes, ſoit qu'elle ſe défiât également des ennemis puiſſants & des foibles amis dont elle étoit environnée, ſoit qu'elle fût engagée au ſilence par la promeſſe du ſecret, ou qu'elle crût ſon état trop connu pour avoir beſoin d'être prouvé, elle abandonna ſa réputation à la malignité de l'envie & à l'équité de l'hiſtoire. En vain Mlle. d'Aumale la conjura d'écrire elle-même des vérités que le temps pouvoit obſcurcir : Madame de Maintenon brûla toutes les pieces qui nous les auroient tranſmiſes ſans nuage. Et après ſa mort, M. le Régent, impatient d'ouvrir ſa caſſette, n'y trouva que des preuves des ſervices qu'elle lui

avoit rendus, & des remerciments de la penſion qu'il lui avoit conſervée.

Les craintes, les égards, & peut-être les préjugés qui lioient Me. de Maintenon, n'ont aucun droit ſur la poſtérité. C'eſt aſſez qu'ils nous ayent ravi les plus précieux matériaux de ſa vie, ſans que nous ſoyons encore détournés de parler par les raiſons ou par les ſcrupules qui l'engageoient à ſe taire.

Aujourd'hui tout nous permet, tout nous invite même à rompre le ſilence. Trente ans plutôt, les faits auroient été trop récents : trente ans plus tard, ils ſeroient trop vieux. Ecrite dans le ſein même des événements, l'hiſtoire eſt ſuſpecte de ſatyre ou d'adulation : un ſiecle après, elle l'eſt d'erreur. Le moment propre à l'écrire eſt celui où le public eſt aſſez voiſin des faits pour être inſtruit, & en eſt aſſez éloigné pour être indifférent ; où un goût général de philoſophie, ſupérieur aux fauſſes

délicateſſes, permet aux Hiſtoriens de dire la vérité, aux particuliers de l'aimer, aux Grands de la protéger, aux Princes de l'entendre.

Les lettres de Madame de Maintenon, ces lettres où ſon cœur ſe montre ſans art, & où l'eſprit même eſt naturel, ont diſſipé la plupart des doutes qu'on avoit formés ſur ſon caractere & ſur ſon état. Elle étoit flétrie par la poſtérité de ceux qui l'avoient encenſée pendant ſa vie, comme ſi les enfants avoient voulu ſe venger des ſoumiſſions, peut-être des baſſeſſes de leurs peres, en attaquant une vertu qui pouvoit ſeule les juſtifier. Ce que la Cour a de plus reſpectable, & Paris de plus judicieux, eſt revenu avec plaiſir de ſes préventions : & Madame de Maintenon, qui n'avoit encore été qu'un problême, que chacun tentoit de réſoudre d'après ſes lumieres ou ſes vices, peut enfin paroître ſous ſes véritables traits. Des recherches exactes nous ont appris bien des cho-

ſes qu'elle auroit pu taire : ſous un Prince, ami de la vérité & de la vertu, il eſt permis de dire l'une & de juſtifier l'autre : & dans ce ſiecle, trop éclairé pour être injuſte, trop frivole pour être méchant, on peut eſpérer d'être cru, même en contredisant la malignité du cœur humain.

Saint-Cyr ſuffiroit ſans doute pour faire entendre quel étoit le nœud qui uniſſoit l'homme & la femme qui l'ont fondé, ſi l'on n'avoit ſouvent vu le prix du vice employé à bâtir des pyramides en Aſie, & des couvents en Europe. » Quelle eſt, diroit » la poſtérité, cette femme que nous » voyons depuis 1685 juſqu'en 1715 » auprès d'un Roi qui eut tant de » maîtreſſes, & qui étoit encore dans » la force de l'âge ? Cependant il » avoit un grand zele pour la Reli» gion, il recevoit ſouvent le pain ſa» cré, il ordonnoit à ſa Cour de ſer» vir Dieu : voilà comme les Prê» tres ſe jouent & du Roi qu'ils diri-

» gent, & du Dieu qu'ils annoncent ". L'intérêt de la Religion, la gloire du feu Roi veulent donc qu'on connoisse enfin la Dame qu'il aima si long-temps. La crainte d'offenser la majesté du trône, crainte vaine, qu'inspire un préjugé de Cour, doit céder sans doute à celle de voir accuser le plus grand de nos Rois d'avoir été, ou assez imbécille pour se tromper trente ans sur ses devoirs, ou assez hypocrite pour tromper trente ans ses sujets.

Ces motifs m'engagerent à composer cet ouvrage, dont le premier volume fait à Coppenhague en 1751, imprimé à Francfort sous le titre de Nancy en 1752, parut à Paris en 1753 : foible ébauche, hasardée dans l'espérance que les personnes intéressées me fourniroient assez de traits pour finir le tableau.

Je me trompai. La maison de Saint-Cyr, les parents de Madame de Maintenon, ses héritiers même, sans désapprouver mon projet, refu-

ſerent de le ſeconder. Mais le zele de pluſieurs particuliers à qui ſa mémoire étoit chere, quoiqu'ils ne tinſſent à elle ni par les liens du ſang, ni par ceux de la reconnoiſſance, me conſola des refus de ſa famille : refus utiles au Lecteur, puiſqu'ils ont laiſſé à l'Hiſtorien toute ſa liberté, ſans lui ravir aucunes lumieres. Mon ouvrage plaira-t-il aux parents de Madame de Maintenon ? J'oſe le dire : ce n'eſt pas le deſir de leur plaire qui l'a fait. Inconnu à la plupart d'entre eux, découragé par quelques-uns, indifférent à tous, je n'ai eu à me garantir que des complaiſances du reſpect.

Tant de cabinets m'ont été ouverts, tant de mémoires m'ont été fournis, que mon plan s'eſt étendu comme malgré moi : j'avois projetté l'hiſtoire de Me. de Maintenon, & j'ai fait en partie celle de ſon temps.

Pour employer tous les matériaux dont je me ſuis vu environné, j'ai pris un titre qui m'a permis d'em-

braſſer plus d'objets, ſans me trop éloigner du principal. Les mémoires de Théodore-Agrippa d'Aubigné ſon grand-pere m'offroient des faits intéreſſants & preſque inconnus: divers événements du ſiecle de Louis XIV ſe lioient naturellement à mon ſujet: l'hiſtoire ſecrete de ce Prince me paroiſſoit apparrenir à celle de Me. de Maintenon. Comment ſe refuſer à l'abondance, à l'agrément, à l'utilité de la matiere? Mon Livre en eſt devenu plus irrégulier & plus inſtructif.

On ne trouvera nulle part autant d'anecdotes ſur Louis XIV. Je n'en avance aucune, que je ne cite mes garants. Je n'indique pas avec la même exactitude les ſources où j'ai puiſé les faits connus: faut-il encore des témoins pour les faits munis du ſceau de la foi publique?

Quelques-uns jugeront ces détails au-deſſous de la majeſté de l'hiſtoire. Tout ce qui développe le cœur des Princes eſt digne d'elle: & rien ne le

développe mieux que ces saillies que le Souverain réprime, & qui échappent à l'homme. Pour bien connoître les maîtres du monde, il faut les voir hors du théâtre, dans le sein de leur famille, au milieu de leurs domestiques, en ces moments où rendus à eux-mêmes, ils se livrent à leur caractere qui n'est plus contraint par la présence d'un Courtisan attentif, ou d'un Ambassadeur pénétrant. Par-tout on voit Louis XIV représenter avec éclat, parler avec dignité : nulle part, s'entretenir avec amitié, écouter avec complaisance. Par-tout on rencontre l'homme immortel : & c'est l'homme simple que l'on demande. On connoît le maître de Louvois : on cherche celui de Bontems.

Ces récits de la vie privée du Monarque seroient sans doute déplacés dans un tableau de son siecle ; la petitesse des objets contrasteroit avec la grandeur du dessein, & nuiroit à la rapidité de l'exécution. Mais

rejettés des hiſtoires générales, ils en ſont plus précieux aux mémoires. Le nom ſeul des perſonnages les rend intéreſſants : & l'idée de grandeur, attachée au ſiecle de Louis XIV, les ennoblit.

D'où naît le charme des vies de Plutarque ? de ces petits faits que les eſprits ſuperficiels affectent de dédaigner, & que l'eſprit philoſophe raſſemble, combine, décompoſe. L'hiſtoire privée de ces hommes qui ont civiliſé l'univers eſt plus utile & auſſi agréable que l'hiſtoire de ces Empires qui l'ont aſſervi : on lit froidement la Rome de Florus, on eſt enchanté de l'Auguſte de Suétone : on aime à *guetter*, avec Montaigne, *les grands hommes aux petites choſes*.

Le regne de Louis XIV a introduit tant de changements dans les arts, dans les mœurs, dans le droit civil & public, qu'il deviendra pour le monde politique & pour le monde penſant une époque célebre, que nos neveux étudieront à jamais. Ils regar-

deront ce Prince comme le génie tutélaire de l'Empire François : tout leur en ſera précieux, & leur avide curioſité accuſera notre indifférence. Que notre ſiecle liſe avec dédain les entretiens de l'Archevêque de Cambray avec Madame de Maintenon, nos enfants le liront avec plaiſir, & nos petits-enfants avec tranſport. Et avec quel empreſſement ce ſiecle même, ſi las des belles choſes, ne liroit-il pas les conſeils du grand-Prêtre d'Egypte à la femme ſecrete de Séſoſtris ?

Des Auteurs, ou trop pareſſeux, ou trop complaiſants, ſemblent avoir conjuré la perte des vérités hiſtoriques. Soit qu'ils n'ayent pas le loiſir de lire, ſoit qu'ils craignent de ne pouvoir être lus, ils ramenent tous les événements à des points fixes, les dépouillent de toutes leurs circonſtances, & préſentent au lecteur les membres épars d'un corps que le ſtyle de l'hiſtoire auroit pu ranimer. Ces petits livres, enfants de la

pareſſe, ſont lus avec empreſſement : delà ces progrès de l'eſprit frivole, ce dégoût des lectures ſavantes, ces demi-lumieres même parmi ceux que la nature deſtinoit à des études pénibles. Un ouvrage, unique en ce genre, plein d'eſprit, de faits & de goût, profond avec l'air ſuperficiel, précieux même à l'hiſtoire dont il eſt devenu le fléau, eut un ſuccès prodigieux, que chaque édition ne fit qu'accroître & mériter. Vingt Ecrivains aſpireront à la même gloire : la preſſe n'enfantera plus que des Abrégés chronologiques. A force d'élaguer le ſuperflu, on nous ravira le néceſſaire. L'hiſtoire eſt un grand corps, qui croît à meſure que le monde vieillit : les abréviateurs en feront d'abord un ſquelette, enſuite un atôme.

C'étoit peu d'attaquer l'eſſence de l'hiſtoire : on a voulu en détruire la liberté. Que n'a-t-on pas dit contre les réflexions qui ſembloient en être l'aſyle ! Qu'un critique froid & pe-

ſant prétende démontrer qu'elles ſont ſuperflues pour celui qui penſe, & inutiles pour celui qui ne penſe pas. Qu'un autre diſe qu'elles refroidiſſent l'attention & l'intérêt : on leur répondra, qu'il y a tant de lecteurs qui aiment qu'on leur épargne la peine de réfléchir, & que l'hiſtoire n'eſt point aſſervie aux loix du roman. Le roman doit ſe borner à intéreſſer, l'hiſtoire doit aſpirer à inſtruire. Tacite eſt le premier des Hiſtoriens & le premier des penſeurs. L'homme d'eſprit peut ſe paſſer de réflexions, & les aime : l'homme borné en a beſoin, & les proſcrit!

Le jargon des portraits a pris la place des réflexions : bientôt le décri où le jargon eſt tombé a rejailli ſur les portraits mêmes. On n'en veut plus des perſonnages principaux : on veut qu'ils ſe peignent eux-mêmes en agiſſant : on ſe défie des faits comme infidélement accommodés au tableau pour le rendre naturel. Les hommes, dit-on, ſont ſi différens

d'eux-mêmes, les Hiſtoriens les ont ſi rarement vus, ceux qui les ont vus les ont d'ordinaire ſi mal ſaiſis, ceux qui les ont ſaiſis ont eu tant de raiſons de les défigurer, ou de les maſquer, qu'on ne ſauroit trop ſe défier des portraits, preſque toujours teints des préventions de l'Hiſtorien, & quelquefois ſemblables à lui. Raiſons ſolides contre les tableaux d'imagination, foibles contre les Hiſtoriens bien inſtruits : elles portent ſur l'abus, & n'attaquent pas le droit. Que l'Hiſtorien ſoit Poëte, Philoſophe, Peintre, tout lui eſt permis, s'il oſe être vrai.

Dans des mémoires tels que ceux-ci, où l'on rappelle ſans ceſſe les faits connus pour les lier avec ceux qui ne le ſont pas, on ne pouvoit ſe diſpenſer de crayonner tant d'acteurs à qui le beſoin ou l'intérêt du récit ne permettoit pas de paroître aſſez ſur la ſcene pour ſe faire connoître par leurs actions. Il eſt vrai que le caractere des hommes publics eſt

obſcur, & que tous les détails hiſtoriques nous apprennent moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils ont paru. Auſſi les verra-t-on ici ſouvent emportés par les circonſtances, ou rebelles à leur caractere.

A l'égard de Madame de Maintenon, regardée à St. Cyr comme une ſainte, à la Cour comme une hypocrite, à Paris comme une perſonne d'eſprit, dans tout le reſte de l'Europe comme une femme ſans mœurs, j'ai laiſſé parler les contemporains & les faits. Il eſt vrai que la voyant outragée dans mille libelles, où des Officiers mécontents, des étrangers trop crédules, des religionnaires paſſionnés, accuſoient des crimes d'Agrippine & de Brunehault une femme dont ils ne connoiſſoient que le nom, j'ai cru que ne pas défendre la vérité, c'étoit être complice du menſonge. Mais ſi j'ai combattu trop vivement l'injuſtice & le préjugé, mon zele eſt juſtifié par ſon principe. Tous les citoyens

devroient s'unir contre ces ſatyres ſcandaleuſes, qui perpétuent la calomnie, découragent la vertu, violent l'honnêteté publique.

Du reſte, je n'ai rien tû. J'ai dédaigné les ménagements de ces Ecrivains qui ſemblent ſe défier de la force de la vérité, & qui accréditent l'impoſture en la diſſimulant : j'ai tout rapporté : à côté du faux, le vrai n'eſt que plus éclatant. Souvent pour réfuter le menſonge, il n'a fallu que le citer.

J'aurois voulu ne point entrer dans les différends de Religion qui partagent encore la France : mais il a fallu y ſuivre Louis XIV & Madame de Maintenon, qui malheureuſement ſe trouverent engagés dans ces combats d'opinions, l'un par état, l'autre par zele. Mais j'ai tâché de concilier le reſpect dû à la Religion avec l'intégrité dûe à l'hiſtoire.

On me reprochera peut-être des égards pour quelques hérétiques. J'avoue que je n'ai pu toujours me

défendre d'un certain penchant pour les malheureux : & qu'en désapprouvant les erreurs, je n'ai vu dans les errants que des hommes aussi injustement opprimés par la Puissance civile, que justement excommuniés par la Puissance ecclésiastique. J'ai parlé des deux partis en François qui n'est d'aucun, & de leurs saintes disputes, en homme qui croit y voir encore plus de passion que de sainteté.

Je ne plairai donc point à ces esprits ardents, qui confondent le zele pour une opinion avec le respect pour ceux qui en sont les chefs ou les défenseurs. Ils croyent que c'est briser leur idole, que de découvrir les défauts de ceux qui l'ont imaginée ou qui l'encensent. L'histoire est témoin : ils voudroient qu'elle fût partie. Elle est sans passions : ils voudroient l'animer de tout leur zele. La Religion ne dépend point des vices ou des vertus de ses Ministres. J'ai vu que je marchois sur des feux couverts d'une cendre trompeuse.

Mais je me ſuis dit : malheur à l'Hiſtorien qui ne déplait à perſonne!

J'ai profité de la critique que M. de Voltaire a faite de la premiere eſquiſſe de cet Ouvrage : je ſouhaiterois qu'il daignât en faire une de l'ouvrage entier. Perſonne n'eſt plus capable que lui, perſonne ne ſeroit plus docile que moi : l'ennemi le plus cruel eſt le plus utile cenſeur.

Le fond de cet ouvrage eſt tiré de manuſcrits, dont la plupart ne verront jamais le jour. Depuis Varillas, qui citoit des manuſcrits chimériques pour autoriſer des anecdotes imaginées, ces ſortes de mémoires ſecrets ſont fort décriés. Mais l'impoſture de Varillas étoit décelée par la contradiction de ſes récits : & ma bonne foi ſera prouvée par la combinaiſon des faits. Les manuſcrits de Varillas démentoient les événements les plus certains : les miens les confirment, les fixent, les développent.

Les Dames de St. Cyr & la mai-

ſon de Noailles, inſtruites de la plupart des faits que j'avance, ſe croyent ſeules en poſſeſſion des manuſcrits d'où je les ai tirés. Elles ſeront aujourd'hui encore plus ſurpriſes de mes découvertes, qu'elles ne le furent de la premiere édition, dont elles avouerent la plupart des faits.

Ces manuſcrits ſont 1. Les Souvenirs de Meſd. de Glapion & du Perou, Supérieures de St. Cyr, qui recueillirent avec ſoin toutes les paroles de Madame de Maintenon, l'interrogerent mille fois ſur les premieres années de ſa vie, & ſauverent du feu quelques lambeaux des papiers qu'elle y jettoit.

2. La vie de Madame de Maintenon par Mademoiſelle d'Aumale, ſon éleve, ſon amie, ſa confidente.

3. Les mémoires du Sieur Manſeau ſon Intendant, qui écrivit trois gros volumes avec la naïveté d'un pere qui veut inſtuire ſes enfants.

4. Les mémoires de l'Abbé Pirot, Docteur de Sorbonne.

5. Le Journal du Marquis de Dangeau : manuſcrit ſi eſtimé de l'Abbé de Choiſy, de Me. de Maintenon, & de M. le Préſident Hénault, qu'on ne peut accuſer d'ignorance ni de crédulité.

6. Les Mémoires de M. Hébert, d'abord Curé de Verſailles, enſuite Evêque d'Agen : toujours mêlé dans les affaires de l'Egliſe, & toujours inſtruit de celles de l'Etat. Ce Prélat jouit pendant vingt ans de la confiance de Louis XIV & de celle de Madame de Maintenon. Retiré dans ſon Dioceſe, il écrivit les divers événements dont il avoit été témoin avec l'exactitude d'un homme qui avoit tout vu, & avec la liberté d'un homme qui n'écrivoit que pour lui-même. M. l'Abbé des Molis eſt propriétaire de l'original, & mérite de l'être : il en prépare une édition fidelle & enrichie de notes. Les curieux avoueront qu'on ne pouvoit leur faire de plus agréable préſent, ni le faire avec plus de goût.

Un illuſtre Prélat écrivit une hiſtoire de Madame de Maintenon. Je n'ai pu obtenir qu'elle me fût communiquée : elle ne ſera jamais imprimée : & ce n'eſt point un mal, m'a-t-on dit. J'ai eu en main tous ſes matériaux.

Puiſſe cet ouvrage engager ceux qui en ont d'utiles à l'hiſtoire du ſiecle paſſé, à les publier enfin, pour élever un monument durable à la gloire de la patrie !

Tant de perſonnes ſont intéreſſées à proſcrire la vérité, qu'aujourd'hui il eſt impoſſible ou imprudent de la mettre au jour. Voilà ce que diſoient ſous Louis XIV les ennemis de tout livre courageuſement écrit : & voilà pourquoi nous n'avons ni n'aurons jamais une bonne hiſtoire de Louis XIII. Les manuſcrits les plus précieux s'égarent, diſparoiſſent, ſont rongés des vers, ou tombent entre les mains d'un ignorant qui les dédaigne, d'un Grand qui les brûle, d'un dévot qui les mutile.

Il eſt temps de ſentir, que ſupprimer le vrai, c'eſt accréditer le fabuleux. En vain on veut dérober au public les principales circonſtances d'un événement : les traces reſtent ; les contemporains les ſuivent, les rapprochent, rempliſſent les vuides par des conjectures, & tranſmettent des contes calomnieux à leur crédule poſtérité. On redoutoit le blâme, & l'on eſt expoſé à l'outrage. Qui n'étoit que ridicule paſſe pour méchant. On craignoit les murmures paſſagers de la Capitale, & l'on excite à jamais l'indignation de tous les hommes.

Dans ces anciens temps, dont les exemples paroiſſent la ſatyre du nôtre, ceux qui gouvernoient l'Etat en écrivoient les annales. La vérité n'étoit pas étouffée par la crainte, ou défigurée par l'adulation. Le crédit ne ſavoit pas la perſécuter, ni l'autorité la punir. Les regiſtres publics étoient ouverts aux curieux. Voilà le lieu commun de ces hom-

mes timides qui mettent l'eſpace d'un ſiecle entre les événements & la liberté de les écrire : ils permettroient volontiers de tout dire, dans le temps qu'on ne peut rien ſavoir. Nos peres ont plus oſé. Comines, d'Aubigné, de Thou, le Cardinal de Retz, ont pris l'eſſor, & n'ont redouté que la cenſure du public. Auſſi ſont-ils encore nos délices, quoiqu'ils ne ſoient plus nos modeles ; tandis que ces Écrivains, que des égards particuliers ont glacés, qu'un Cenſeur a réduits aux choſes agréables avec défenſes de prononcer les vraies, ſont mépriſés de ceux mêmes à qui ils ont ſacrifié les droits ſacrés de l'hiſtoire.

Soyez citoyen, me diſoit un ami : ce mot renferme tous vos devoirs : vous n'aurez à vous garantir ni de la puérile circonſpection, ni de la liberté cinique : le vrai coulera de votre plume ſans flatterie & ſans aigreur : l'hiſtoire des morts ne ſera point un libelle contre les vivants.

Soyez citoyen; vous plairez à ceux qui le ſont, & ferez rougir ceux qui ne le ſont point. C'eſt cet eſprit, plus commun aujourd'hui que ſous le regne paſſé, & favoriſé par nos plus éclairés Magiſtrats, qui a ménagé ces moments heureux où tant de vérités utiles ſe ſont produites avec une noble hardieſſe. Effet naturel des progrès de la raiſon humaine: heureux fruit de la modération & de la ſageſſe du Monarque ſous lequel nous vivons! Qui ne craint pas l'intégrité de l'hiſtoire n'attente pas à ſa liberté. Qu'un Calife inſenſé, dont le ſceptre eſt affermi par l'ignorance, dévoue aux flammes la bibliotheque des Ptolomées & des Céſars: un Prince ſage veut que la vérité luiſe ſur ſon peuple, & *que la lumiere ſe faſſe!*

MÉMOIRES

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE MADAME DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle paſſé.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

La Maiſon d'Aubigné.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, Marquiſe de Maintenon, dont j'écris la vie, eut des aïeux. Elle étoit de la Maiſon d'Aubigné, dont l'ancienneté n'eſt pas conteſtée. Différentes branches de cette famille, dont la tige eſt dans la Province d'Anjou, ſe répandirent dans le Berry, dans le Poi-

tou, dans la Guyenne, ſous les noms d'Aubigny, d'Aubigné, d'Aubignac, ſuivant la prononciation des Pays où elles s'établirent. Ces diverſes déſinences ne dérogent point à l'unité de nom, qui ſignifie ordinairement la demeure d'un Albinus, ou Aubin. (1)

Ce nom ſemble annoncer une origine Romaine. Mais, ſans nous arrêter à des prétentions appuyées ſur les conjectures de la vanité, nous pouvons aſſurer que les d'Aubigné prouvent la même ancienneté que les Maiſons les plus nobles de l'Europe, puiſque dans le temps que l'inſtitution des fiefs établit les ſurnoms & les rendit héréditaires, nous les voyons propriétaires de la Seigneurie d'Aubigné en Anjou, Seigneurie dont ils prirent le nom, ou à laquelle ils donnerent le leur.

Les titres échappés aux temps, aux guerres, à l'ignorance, ces trois fléaux des monuments anciens, nous offrent un d'Aubigné dans le dixieme ſiecle.

L'an 1160, Geoffroy d'Aubigné poſſédoit en Syrie la terre de ce nom & la qualité de Chevalier, alors le prix de la valeur & de la nobleſſe.

---

(1) Voyez du Chêne, Hiſtoire de la Maiſon de Montmorency, L. 1, C. 2.

Jean, Sire d'Aubigné, fils de Geoffroy, parvint au même grade de Chevalerie, qui lui eſt donné dans un acte de 1201.

Les autres Seigneurs d'Aubigné l'obtinrent tous dans le treizieme ſiecle, comme Olivier, pere d'Aimery, Aimery, pere de Guillaume.

Du mariage de Guillaume, Seigneur d'Aubigné, & du Couldray-Macouart, petite Ville à deux lieues de Saumur, avec Eléonor de Coëme, ſortirent :

Savary II, Chevalier, Commandant pour le Roi d'Angleterre à Chinon vers l'an 1329, tige des branches d'Aubigné Couldrai, de la Ferriere, de Boiſmoſé, de Mautaupin ;

Et Pierre II, Seigneur de la Touche en Anjou, à une lieue d'Aubigné.

Du mariage de Pierre d'Aubigné avec Marie des Rivaux, naquit :

Guyon I, qui épouſa Jeanne de l'Epine, Dame de la Jouſſeliniere, de laquelle il eut :

Morelet d'Aubigné, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de la Jouſſeliniere, qui épouſa en 1404 Marguerite des Hayes Gaſſelin.

Son fils, Thibaut d'Aubigné, Ecuyer de l'écurie du Roi en 1450, en conſidération de ſa nobleſſe, épouſa Jeanne de

la Parniere, de laquelle il eut François d'Aubigné, ſource des branches de la Roche-Ferriere, de Boiſrobert & de Tigny;

Et Antoine d'Aubigné, qui épouſa Charlotte de Brie. Il eſt remarquable, que toutes les généalogies, manuſcrites ou imprimées, de la Maiſon d'Aubigné, font mention de cet Antoine : qu'aucune ne lui donne ni femme ni enfants, & que toutes cependant rapportent un acte qui prouve ſon mariage avec Charlotte de Brie, & qui nomme ſon fils Jean d'Aubigné. C'eſt ſans doute à cette inadvertence des Généalogiſtes, qu'il faut attribuer l'erreur de ceux qui prétendent que les d'Aubigné de Poitou ne ſont pas iſſus des vrais d'Aubigné. On dit même qu'aujourd'hui cette Maiſon ne les reconnoît plus pour ſiens. Cela ne peut être. Car elle a dans ſes titres, des preuves de la filiation. D'ailleurs, ce ſeroit renoncer à ſes deux rejettons les plus illuſtres : peu de familles ont eu un homme tel qu'Agrippa d'Aubigné, & une femme telle que Madame de Maintenon.

Jean d'Aubigné, Seigneur de Brie, épouſa Françoiſe de Viguier, de laquelle il eut Pierre d'Aubigné, Seigneur de Brie & de Viguier, qui épouſa Catherine de Chourſes.

Jean III d'Aubigné, ſon fils, Seigneur de Brie, eut de Catherine de l'Eſtang, ſa femme,

Théodore Agrippa d'Aubigné, Seigneur des Landes, qui épouſa Suſanne de Lezey, d'où ſortit,

Conſtants d'Aubigné, Baron de Surineau, qui épouſa Jeanne de Cardillac, de laquelle il eut notre

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, qui, depuis Geoffroy d'Aubigné, ſon premier ancêtre connu, juſqu'à elle, comptoit dix-ſept générations : avantage ſi conſidérable, que les premieres races du Royaume ne ſauroient fournir un plus grand nombre de degrés. (1)

Quelques-uns ont voulu faire deſcendre Madame de Maintenon de la Maiſon de Bourbon ; quelques autres lui ont conteſté ſon origine des vrais d'Aubigné d'Anjou : erreurs que nous allons diſſiper.

CHAPITRE II.

Jean d'Aubigné.

JEAN d'Aubigné, fils de Pierre d'Aubigné, Seigneur de Brie en Sainton-

(2) Voyez les pieces juſtificatives. N°. I.

ge, épousa en premieres noces Mademoiselle de l'Estang. Il fut élevé dans la Religion Catholique, & il embrassa la Protestante.

Un Gentilhomme, nommé Ardené, s'étant battu avec lui pour le droit de presséance à une procession, Jean d'Aubigné fut obligé de produire ses titres. Il prouva par six contrats de mariage, qu'il avoit un pere commun avec Savary d'Aubigné, Commandant à Chinon pour le Roi d'Angleterre. Des Commissaires furent nommés pour visiter une Chapelle bâtie par ce Savary d'Aubigné, & ils trouverent autour de cet édifice les armes de sa Maison, qui porte de gueules à un lion d'argent, rampant, armé, & lampassé d'or, herminé depuis par les la Jousseliniere descendus de la même tige. (1)

1562.

Jean d'Aubigné fut Commandant à Orléans sous M. de St. Cyr. A la bataille de Dreux, il fit prisonnier le Connétable de Montmorency. A l'attaque des tourelles d'Orléans, il reçut un coup de pique au-dessous de la cuirasse. Sa blessure fai-

(1) Mémoires secrets de Théodore Agrippa d'Aubigné.

gnoit encore, lorſqu'il fut choiſi par les Huguenots pour traiter de la paix avec la Cour. Il la conclut à l'Iſle-aux-Bœufs avec Catherine de Médicis. (12 Mars 1563.) En faveur de ſes ſervices & de ce traité, on lui donna une charge de Maître honoraire des Requêtes, qui le rendoit un des protecteurs des Religionnaires. La Reine de Navarre le fit ſon Chancelier. C'eſt-là ſans doute l'origine de l'anecdote qui veut que le biſaïeul de Madame de Maintenon ait été fils d'un Avocat ou d'un Juge de Pons.

Jean d'Aubigné ne jouit pas long-temps de ſa fortune. Il mourut à Amboiſe d'une inflammation formée dans ſa bleſſure. Il renvoya les proviſions de ſon office au Prince de Condé, le conjurant de lui donner un ſucceſſeur prêt à mourir pour le ſervice des Egliſes. C'étoit un homme zélé pour ſa Religion juſqu'au fanatiſme: en paſſant par Amboiſe, il avoit vu au haut de la potence les têtes encore ſanglantes des chefs de la conſpiration. Il en avoit été tellement ému, qu'au milieu de ſept à huit mille perſonnes, il s'étoit écrié: » Ah! les bourreaux! ils ont » décapité la France. Mon enfant, dit-il » à ſon fils, ta tête & la mienne doivent » venger ces chefs pleins d'honneur. Je

» te donne ma malédiction, si tu oublies
» cette cruauté Catholique."

CHAPITRE III.

Théodore Agrippa d'Aubigné.

THéodore Agrippa d'Aubigné, son fils, naquit le 1er. Février 1550 à St. Maury près de Pons : il fut nommé *Agrippa* (1), parce que sa naissance avoit coûté la vie à sa mere, & nourri hors de la maison paternelle, parce qu'Anne de Limours, seconde femme de Jean d'Aubigné, n'étoit pour lui qu'une injuste marâtre.

Dès l'âge de quatre ans, des précepteurs savants & austeres lui enseignerent les langues & l'histoire : à huit ans, il traduisit le Criton de Platon : à neuf, il étudia sous Mathieu Béroalde : à dix, il fut prisonnier avec son maître accusé d'hérésie, & il entendit ces terribles paroles : » La mort ou la messe. Il répondit : l'hor» reur de la messe m'ôte la crainte de » la mort. » A treize, il perdit son pere qui ne lui laissa que beaucoup de dettes :

(4) *Ægrè partus.*

à quatorze, il étudia les Mathématiques à Geneve, où il gagna l'amitié de Théodore de Beze, & à Lyon, où, chassé par son hôtesse qu'il ne payoit pas, il faillit à se jetter, de desespoir, dans la Saône.

Revenu en Saintonge, il renonça aux Lettres, & ne respira que la guerre. Mis en prison par son curateur, il en sortit tout nud, fut habillé par quelques Capitaines, & mit au bas d'un billet qu'il fit pour ces avances : » A la charge que je » ne reprocherai point à la guerre de » m'avoir dépouillé, n'en pouvant sor- » tir en plus mauvais équipage que j'y » entre. «

1570.

Plein d'ardeur & de courage, animé par la misere même, il ne chercha que la gloire & les dangers. Il les trouva au siege de Pons, au combat de Jaseneuil, à la bataille de Jarnac, à la grande escarmouche de la Roche-Abeille, au siege d'Archiac.

Catherine de Médicis *ayant donné* aux Religionnaires *tout leur saoul de prêches*, les troubles cesserent. D'Aubigné retourna en Saintonge. Son curateur lui remit pour titre, un bail de sa terre des Landes. Un Officier de Monsieur le Duc de Longue-

ville s'étoit emparé de tout le bien de l'orphelin. D'Aubigné fut reçu comme un imposteur. L'Officier lui offrit de prouver que le véritable d'Aubigné avoit été tué au combat de Savignac. Ses parents Catholiques l'abandonnerent par piété à sa destinée. D'Aubigné en tomba malade ; & dans les transports d'une fievre ardente, il prédit à son injuste famille, qu'un jour elle feroit hommage à ses descendants. (1)

Son fermier le reconnut à une cicatrice, & le traita d'imposteur, parce qu'il étoit son fermier. Méconnu de sa famille, dénué d'argent, privé de tout secours, brulé d'une grosse fievre, le malade se fit porter à Orléans, où, la rage dans le cœur, la mort errante sur les levres, il se traîna devant ses Juges, qui lui permirent de plaider lui-même sa cause. Son exorde fut si pathétique, le tableau de ses malheurs si éloquent, la discussion de ses droits si convaincante, que ses Juges irrités contre ses parties, s'écrierent d'une voix : » Le fils de M. d'Aubigné peut » seul parler ainsi. " Il fut rétabli dans ses biens.

---

(1) Mémoires secrets de Théodore Agrippa d'Aubigné, écrits par lui-même.

Ce procès est sans doute l'origine de ce conte débité depuis sur Théodore d'Aubigné, que les uns disent fils naturel d'un Prince (1), & les autres, fils de la Reine Jeanne d'Albret, qui avoit contracté un mariage de conscience avec un Gentilhomme dont on ne dit pas le nom. (2)

---

(1) Voyez les Mémoires du Marquis de la Fare.

(2) » Un Généalogiste eut ordre de faire descendre Madame de Maintenon de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, qui, après la mort du Roi son époux, se maria en secret avec un de ses Gentilshommes, qui fut, à ce qu'on prétend, le pere de M. T. d'Aubigné, grand-pere de Madame de Maintenon. Voilà ce que dit l'Auteur des Galanteries des Rois de France, tome deuxieme, page 293, édition de Bruxelles, 1694. Mais quelle apparence que Madame de Maintenon eût donné un pareil ordre au Généalogiste, après que son frere le Comte d'Aubigné eut fait insérer dans le Mercure Galant de Septembre 1688, une généalogie des d'Aubignés, où l'on ne voit ni ombre ni trace de cette prétendue extraction, non plus que dans celle que dressa ensuite un Généalogiste du Roi d'Angleterre? C'est supposer que Madame de Maintenon, qui d'ailleurs a toujours été fort indifférente sur sa noblesse, étoit incertaine de son origine. Mais ses Lettres à son frere prouvent qu'elle avoit les Mémoires secrets de son grand-pere, qui lui auroient ôté toute incertitude.

Pour réfuter invinciblement ce conte, il ne faut que combiner ces deux points de chronologie : l'un, que le Roi de Navarre, mari de Jeanne d'Albret, ne mourut qu'au mois de Novembre 1561 : l'autre, que d'Aubigné naquit l'an 1550, comme il paroît par ſon épitaphe que tout le monde peut lire au cloître (1) de Saint-Pierre à Geneve. Il n'eſt donc pas poſſible qu'il ſoit fils de Jeanne d'Albret & d'un homme épouſé par elle après la mort d'Antoine, Roi de Navarre.

Si, au-lieu de Jeanne, on diſoit Marguerite de Navarre, on ne ſe tromperoit pas moins groſſiérement : car Marguerite, mere de Jeanne, mourut au mois de Décembre 1549, avant le Roi ſon époux, & avant la naiſſance de d'Aubigné.

Ceux qui le ſuppoſent fils naturel du Roi de Navarre, pere de Jeanne, ne peuvent être combattus par des raiſons de chronologie, puiſque ce Prince ne mourut qu'en 1555. Ils remarquent avec M. de Pérefixe, qu'en 1553, Jeanne d'Albret avoit grande envie de voir le

---

(1) Ce Cloître ne ſubſiſte plus, & les épitaphes que l'on y voyoit ſe trouvent dans l'Egliſe même.

teſtament de ſon pere, parce qu'on l'avoit aſſurée qu'il étoit fort avantageux à une Dame que *le bon homme avoit aimée :* (1) frivoles conjectures, qui étant purement gratuites, n'ont pas même beſoin d'être réfutées par tout ce que d'Aubigné a publié de ſon pere dans l'hiſtoire de ſon temps & dans l'hiſtoire de ſa vie.

Quelques-uns prétendent que Théodore Agrippa d'Aubigné épouſa lui-même en ſecret Jeanne d'Albret, mere d'Henri IV ; que ce Prince répondit à ceux qui vouloient l'irriter contre ce mariage clandeſtin : » Vous voulez que je me fâche » d'une choſe que chacun de vous vou» droit avoir faite " : & que la Reine en eut un fils nommé Goyon, depuis Miniſtre en Hollande. (2) Pur roman, Jeanne d'Albret mourut en 1572 ; & d'Aubigné, que l'on prétend avoir été ſon Chancelier (3) & ſon favori, n'avoit alors que vingt-deux ans, & n'étoit connu que par quelques traits de bravoure, de

---

(1) Péreſixe, Hiſt. d'Henri IV.

(2) Bayle, réponſe aux queſtions d'un Provincial.

(3) Mercure Galant, mois de Janvier 1705, p. 233.

libertinage, & d'esprit. Mais telle est la foiblesse des hommes : ils ajoutent toujours au merveilleux des grandes fortunes.

CHAPITRE IV.

D'Aubigné au service du Roi de Navarre.

D'Aubigné, rentré dans son héritage, devint amoureux de Diane de Talcy. L'amour le fit Poëte. Ce fut alors qu'il composa le Recueil appellé *le Printemps d'Aubigné*, où regne une douce chaleur.

Il quitta Paris, trois jours avant le massacre de la St. Barthelemi; & pendant quatre mois qu'un zele furieux arma le François contre le François, il fut caché à Talcy. Contant un jour au pere de sa maîtresse ses malheurs, & les obstacles qui l'empêchoient de se rendre à la Rochelle, le vieillard lui dit : » Les » originaux de l'entreprise d'Amboise sont » dans votre maison : dans l'une de ces » pieces se trouve le seing du Chancelier » l'Hôpital, aujourd'hui retiré de la Cour, » inutile à tout le monde, infidele à vo» tre parti. Si vous voulez que je l'en» voye avertir que vous avez ce papier en» tre les mains, je m'engage à vous faire » donner 20 mille écus, soit par lui, soit

» par ceux qui voudroient s'en servir pour » le perdre. " Sur le champ, d'Aubigné alla chercher ces papiers, & les jetta au feu en présence de Talcy. » Je suis pau» vre, lui dit-il, je pourrois succomber » à la tentation : brûlons-les, de peur » qu'ils ne me brûlent. " Talcy, touché d'un acte de probité qui promettoit des actes de vertu, lui accorda sa fille.

Quelques jours après, d'Aubigné se battit en duel, fut dangereusement blessé, & fit une traite de vingt lieues pour aller mourir entre les bras de sa maîtresse. Le Promoteur de l'Evêque d'Orléans vint à la tête de six Officiers de Justice, pour contraindre Talcy à lui remettre d'Aubigné. Celui-ci, informé de cette violence, monte à cheval, joint les archers, le pistolet à la main, fait abjurer au Promoteur tous les articles de la foi Catholique, & force les Officiers à délivrer une attestation en forme pour la décharge de Talcy.

Le Chevalier Salviati, oncle de son accordée, rompit son mariage, à cause de la différence des Religions. D'Aubigné en tomba malade, & Mademoiselle de Talcy en mourut.

Après la paix de la Rochelle, le Roi de Navarre prit d'Aubigné à son service,

comme un homme déterminé qui ne demandoit qu'à s'élever ou à mourir. Henri alors prisonnier, étoit éclairé de trop près, pour que ce traité pût être public. Cependant la Reine-Mere le soupçonna. D'Aubigné sortant de la chambre de Charles IX, qui venoit d'expirer, la Reine, prévenue par Matignon, qui se souvenoit que le nouvel Ecuyer de Henri lui avoit présenté un pistolet à la tête, le menaça, & lui dit qu'il ressembleroit à son pere. » Plût à Dieu! " répondit d'Aubigné en se retirant.

De la Cour il alla en Allemagne, où il se trouva à la prise d'Archicourt, au combat du Pont-d'Aisne, & le lendemain à la bataille de Dormans. Ce voyage le mit dans la familiarité de M. de Guise, & il se servit de ces premiers moments de faveur pour établir une étroite intelligence entre ce Prince & le Roi de Navarre. Il étoit l'ame de tous leurs plaisirs, & l'inventeur de toutes leurs fètes. Il composa le ballet de Circé, que la Reine-Mere ne voulut pas représenter à cause de la dépense, mais qui le fut depuis aux noces du Duc de Joyeuse. (1)

(1) M. de Cahusac, dans son Traité de la Danse, attribue Circé à un autre, & accuse d'Aubigné de plagiat.

CHAPITRE V.

Fuite du Roi de Navarre.

MOnſieur & le Roi de Navarre étoient priſonniers à la Cour, toujours craints & toujours ſoupçonnés. L'arrivée d'Henri III, Roi de Pologne, leur donna plus de liberté. La Reine-Mere les livra à 26 eſpions. Monſieur s'évada. Le Roi de Navarre fut plus étroitement reſſerré; on ne lui laiſſa qu'Aubigny (1) ſon Ecuyer, Armagnac, & Jonquieres.

Un ſoir, d'Aubigné voyant Henri trembler dans ſon lit d'un accès de fievre, & réciter avec de longs ſoupirs le verſet du Pſeaume 88, où le Prophete déplore l'éloignement des fideles amis, il tira le rideau, & lui dit :

» Sire, il eſt donc vrai, que l'eſprit de » Dieu travaille & habite encore en vous! » Vous ſoupirez l'abſence de vos amis : » hé! ils ſoupirent après votre liberté. » Vous avez les larmes aux yeux; ils » ont les armes à la main. Ils combattent

(1) Dans l'hiſtoire de ſon temps & dans les mémoires de ſa vie, il ſe nomme tantôt d'Aubigné, tantôt d'Aubigny.

» vos ennemis ; & vous, vous les servez.
» Ils les remplissent de craintes véritables ;
» & vous les appaisez par des espérances
» fausses. Ils craignent Dieu ; vous, une
» femme, devant laquelle vous joignez les
» mains, tandis que vos amis ont le poing
» fermé. Voilà donc Monsieur à la tête
» de ceux qui ont gardé votre berceau.
» C'est à regret qu'ils suivent les auspi-
« ces de celui qui a ses autels à contre-
» poil des leurs. Par quel enchantement
» aimez-vous mieux être esclave ici, que
» maître là ; ramper avec ignominie, qu'ê-
» tre redouté avec justice ? n'êtes-vous
» point las de vous cacher derriere vous-
» même ? & l'inaction est-elle permise à
» un Prince tel que vous ? Ceux qui ont
» fait la St. Barthelemi, s'en souviennent
» encore, & ne peuvent croire que ceux
» qui l'ont soufferte l'ayent oubliée. En-
» core si la lâcheté étoit pour vous un
» sûr asyle ; mais ici, le serpent est ca-
» ché sous les fleurs : redoutez cette
» Cour, où vous dormez au sein des plai-
» sirs : craignez cette Catherine toujours
» violente, & actuellement fausse : cessez
» de vous rendre criminel de leze-Ma-
» jesté envers vous-même. Armagnac &
» moi nous partons demain : songez,
» Sire, songez qu'après nous, les mains

» qui vous ſerviront, oſeront employer » ſur vous, ſans frémir, le poiſon & le » couteau ».

Ce diſcours prépara l'ame de Henri à *répudier les délices & à épouſer des dangers* (1). D'Aubigné, à qui ſon maître avoit demandé ſes étrennes, lui donna un bouquet d'olivier, de laurier, & de cyprès, avec un ſonnet, dont le ſens étoit, *faire une bonne paix, vaincre ou mourir.*

Le Roi de Navarre aſſembla ſix de ſes courtiſans, s'enferma avec eux, les embraſſa tous à la joue, & leur préſenta ſa main droite à baiſer, avec ſerment d'être ennemis juſqu'à la mort de quiconque décéleroit l'entrepriſe. On régla pour le temps de l'évaſion une partie de chaſſe. Il y eut un traître : ce fut Fervacques. D'Aubigné l'empoigna, & lui dit : » Qu'a» vez-vous fait? Allez, répondit Fervac» ques, je ſuis un malheureux : ſauvez » votre maître. " D'Aubigné porte au Roi cette nouvelle. » La Reine ſait tout par » Fervacques qui me l'a confeſſé : le che» min de la mort & de la honte, c'eſt » Paris; le chemin de la vie & de la » gloire, eſt par-tout ailleurs; & pour le

(1) D'Aubigné, Hiſt. univerſelle.

» plus sûr, Alençon ou Sedan : il est » temps de sortir de votre prison, & de » vous jetter dans le sein de vos amis «. Le Roi monte à cheval : on court après lui : il étoit déja à Alençon, où, à son arrivée au prêche, on chantoit ce verset d'un Pseaume :

Seigneur! le Roi s'éjouira
D'avoir eu délivrance (1)

Le Roi de Navarre, toujours infatigable, mais toujours tendre, gagnoit des batailles, & attaquoit le cœur de Mademoiselle de Tignonville, qui résistoit à tous ses assauts. L'enjouement & la bravoure de d'Aubigné, soutenus d'une figure aimable, l'avoient mis à la mode auprès des femmes. Henri le conjura d'entrer dans cette intrigue. D'Aubigné qui n'auroit pas refusé ce service à son ami, le refusa courageusement à son maître, qui eut la foiblesse de se jetter plusieurs fois à ses genoux pour l'y engager. » Vous êtes, » lui disoit-on, le maître de ma vie : mais » laissez-moi le maître de mon honneur. »

Sa résistance blessa Henri, & lui attira

(1) Voyez d'Aubigné, Hist. universelle, T. 2, Chap. 18, L. 2.

quelques désagréments à la Cour. D'Aubigné s'en consola, en s'attachant à l'Histoire & à la Poésie. Il leur donnoit tout le temps qu'il avoit donné à ses plaisirs. Mais il abusoit de ses talents ; & ses vers satyriques le vengeoient trop cruellement de ses ennemis. Il détestoit le Chancelier Birague : & voici l'épigramme qu'il fit contre lui.

Tels sont les faits des hommes, que les dits.
Le Roi dit bien, d'autant qu'il sait bien faire :
Son Chancelier est bien tout au contraire ;
Car il dit mal, & fait encore pis.

CHAPITRE VI.

D'Aubigné disgracié.

LA grande faveur de d'Aubigné baissoit sensiblement. Ses amis lui conseilloient de la relever, en se prêtant aux passions du Prince. Ils lui citoient tant de courtisans Catholiques qui servoient sans répugnance les plaisirs de leur maître : ils lui remontroient combien il seroit utile au parti, s'il s'attachoit à gagner le cœur du Roi. Rien ne put l'ébranler.

Mais si sa fermeté lui ôta l'amitié de Henri, elle ne lui en ravit pas l'estime. Il fut envoyé dans les Provinces de Guyenne, de Périgord, de Poitou, de Normandie, d'Artois, pour les préparer à la guerre. La Reine-Mere qui en fut avertie, donna ordre de l'arrêter. Mais il prit de si sages mesures, qu'il exécuta sa commission, sans tomber entre les mains des ennemis dont il étoit environné. Revenu en Gascogne auprès du Roi de Navarre, il n'en reçut pour récompense que son portrait, au bas duquel il mit ce quatrain :

Ce Prince est d'étrange nature:
Je ne sais qui diable l'a fait:
Ceux qui le servent en effet,
Il les récompense en peinture.

Son empressement à chercher toutes les occasions où il y avoit de la gloire à acquérir, & la licence de ses discours, lui firent beaucoup d'envieux & d'ennemis. Il conserva pourtant la confiance de son maître, qui l'envoya en Languedoc pour raffermir ceux de ses partisans qui chanceloient : dans ce voyage, il courut mille périls, qu'on peut voir décrits dans son Histoire universelle (1).

(1) Chapitre 7 & 12.

De faux rapports aigrirent ſon Prince. D'Aubigné ſachant que Henri avoit pris une réſolution violente contre lui, lui dit devant toute la Cour : » Vous avez donc » pu, Sire, ſonger à perdre un homme, » que Dieu a choiſi pour vous conſerver » la vie ! ſervice que je ne vous repro» che point, non plus que toutes les bleſ» ſures que j'ai reçues pour vous. Mais » eſt-ce donc un crime à vos yeux, de » n'être, ni un lâche flatteur, ni le mi» niſtre de vos plaiſirs ? Je vous pardon» ne cette perfidie que vous méditez. » Mais votre conſcience vous la pardon» nera-t-elle ? vous voulez m'éloigner. » Hé ! que m'importe de vivre, dès que » je ne vis pas pour vous ? »

Le Roi vivement offenſé, ſe leva de table, & témoigna ſon reſſentiment par pluſieurs réparties très-aigres. D'Aubigné ſe retira de la Cour, prit congé du Roi de Navarre ſans deſcendre de cheval, & ſe rendit à Caſtel-jaloux dont il étoit Gouverneur, qu'il défendit contre l'Amiral de Villars.

La paix ſe fit : d'Aubigné envoya cet adieu au Roi de Navarre : » Sire, votre » mémoire vous reprochera douze années » de mes ſervices & douze bleſſures ſur » mon corps : elle vous fera ſouvenir de

» votre prison : la main qui vous écrit » en a rompu les verroux, & est demeurée pure en vous servant, vuide » de vos bienfaits & exempte de corruption, tant de votre ennemi que de vous» même. Par cet écrit, je vous recom» mande à Dieu, à qui je donne mes ser» vices passés, & à vous ceux de l'ave» nir, par lesquels je tâcherai de vous » prouver qu'en me perdant vous avez » perdu quelque chose. »

D'Aubigné jouissoit dans son parti d'une si haute réputation, que dans une assemblée de Religionnaires qui se tint à Sainte-Foi, les Députés de Languedoc demanderent à Henri où étoit d'Aubigné qui avoit sauvé leur Province, & ce qu'il avoit fait d'un si utile serviteur de Dieu. Le Roi leur promit de le rappeller.

D'Aubigné projetta de vendre son bien & ses services au Prince Casimir, fils de l'Electeur Palatin. Il partit de Castel-jaloux pour dire adieu à ses amis de Poitou. En arrivant à St. Gelais, il apperçut à une fenêtre Mademoiselle de Lezey, de la Maison de Vivonne. Le premier regard commença sa défaite : le premier entretien l'acheva. Cette nouvelle passion lui fit aimer sa patrie, le tira de son inaction, & le rendit avide de la gloire. Il résolut

résolut d'être nécessaire à son parti, agréable à sa maîtresse, & regretté de son maître.

CHAPITRE VII.

Rappel & mariage de d'Aubigné.

IL forma divers projets hasardeux, alla reconnoître Nantes, surprit Montaigu & Limoges, fit des actions de valeur que le Roi se plaisoit à raconter à ses courtisans, & le força de le rappeller auprès de lui, soit pour appaiser les Religionnaires, soit pour empêcher que le Duc Casimir, fort d'un tel appui, ne fût déclaré protecteur des Eglises Réformées, peut-être aussi parce que dans ces temps malheureux, le Roi, environné de traîtres, sentoit combien il avoit besoin d'un homme fidele. Henri lui écrivit quatre lettres que d'Aubigné jetta au feu sans les ouvrir: mais ayant appris que, sur le bruit qui avoit couru qu'il avoit été fait prisonnier à Limoges, Henri avoit destiné quelques diamants de la Reine pour sa rançon, & ensuite pris le deuil sur la fausse nouvelle que d'Aubigné avoit eu la tête tranchée, il fut touché des témoignages d'une amitié si vraie. Toute la jeune Noblesse

de la Cour de Navarre célébra ſon retour. On alla au-devant de lui : le Roi le reçut avec les diſtinctions les plus flatteuſes : les Miniſtres lui donnerent des fêtes : la Reine *Margot*, qu'Henri III *avoit donnée à tous les huguenots du Royaume*, lui fit des agaceries : d'Aubigné fut l'homme du jour.

Henri méditoit une nouvelle priſe d'armes. Turenne, Favas, Conſtant & d'Aubigné furent ſeuls admis à ce Conſeil. Ils étoient tous quatre amoureux. D'Aubigné fit des prodiges à l'entrepriſe de Blaye, au ſiege de Montaigu, & empêcha la Rochelle d'être ſurpriſe. Son frere mourut à l'eſcarmouche de la Barilliere, & fut enterré dans le tombeau des Ducs de Thouars : c'étoit ſa premiere campagne. D'Aubigné lui avoit donné pour unique leçon d'être toujours ménagé de ſa vie, & de n'en être jamais avare : le jeune Capitaine répondit : » J'aurai bientôt le » plaiſir d'avoir un nom, ou de n'être » plus. (1)

Le Roi de Navarre, paſſant un jour à Cardillac, pria François de Candale de lui faire voir ſon cabinet, & lui promit

(1) D'Aubigné, Hiſt. univerſelle. L. 10, p. 373.

de ne mener avec lui que des courtisans dignes d'en admirer les beautés, Il choisit Clervaut, Mornay, Saint-Aldegonde, Constant, Pellisson, & d'Aubigné, que Charles IX avoit admis à cette Académie qui s'assembloit deux fois la semaine dans son cabinet. Tandis qu'on s'amusoit à voir un enfant de six ans lever un canon à l'aide d'une petite machine, d'Aubigné écrivit sur les tablettes de M. de Candale ce distique Latin,

Non istæc, Princeps, Regem tractare doceto;
Sed docta regni pondera ferre manu.

Ah! il y a ici un homme! dit M. de Candale, en lisant ces vers.

Henri, jugeant d'Aubigné capable d'écrire de belles choses autant que d'en faire de grandes, voulut l'eugager à travailler à son histoire. D'Aubigné, peu content des actions passées, lui répondit fièrement: » Sire, commencez de faire, & je » commencerai d'écrire. " Il redoutoit alors la médiocrité de son sujet: depuis il en redouta l'élévation.

1581.

La Reine de Navarre, étant revenue à la Cour, profita de l'absence du Roi qui aimoit la Comtesse de Guiche, veuve

de Grammont. On découvrit ses galanteries avec Chanvalon. Le Roi lui en fit des reproches amers. La Reine soupçonna d'Aubigné d'avoir tout dit au Roi, & l'accusa, pour s'en venger, de manquer de zele pour les intérêts de son maître. Ce Prince reçut cette calomnie en homme qui connoissoit sa femme & son Ecuyer. (1)

1582.

Dans une conférence que la Reine-Mere & la Reine de Navarre eurent à Saint-Maixant avec Henri, ces deux Princesses se jetterent à ses genoux, & lui demanderent l'exil de d'Aubigné. Henri le leur promit, ordonna publiquement à d'Aubigné de sortir de la Cour, & lui défendit en particulier d'obéir. L'exilé se tenoit caché pendant le jour, & passoit toutes les nuits dans la chambre de son maître : disgracié le matin, le soir favori.

1583.

Ennuyé de cette contrainte, il partit de la Cour, & se rendit auprès de Mademoiselle de Lezey, à laquelle le Roi

---

(1) D'Aubigné, Hist. universelle.

écrivit plusieurs Lettres en faveur de d'Aubigné. Ses rivaux soutinrent qu'elles étoient contrefaites, & que jamais banni n'en avoit obtenu de pareilles. Le Roi lui même vint sur les lieux, & donna des fêtes à Mademoiselle de Lezey. La passion de d'Aubigné étoit traversée par un grand nombre de prétendants. Le Prince de Condé tenoit pour le plus brave, Mademoiselle de Lezey pour le plus aimable, son curateur pour le plus riche. (1583.) D'Aubigné engagea un de ses amis à dire au curateur, que le seul moyen de se délivrer de la recherche de d'Aubigné étoit d'exiger de lui des titres de noblesse qu'il ne pourroit produire. Le curateur donna dans le piege. On fit un compromis, par lequel Messieurs de Dampierre, de Retz, de Nissac, de la Rochefoucault, tous parents de Mademoiselle de Lezey, s'obligerent de signer le contrat, dès que d'Aubigné auroit prouvé l'ancienneté de sa noblesse, avec clause de sa part, que s'il ne la prouvoit, il se départiroit de ses prétentions. D'Aubigné avoit retrouvé ses parchemins dans le château d'Archiac : il fournit les pieces qu'on lui demandoit. Quatre Gentilshommes les examinerent, & prononcerent qu'Aubigné descendoit des d'Aubigny d'Anjou. Il épousa donc

ſa maitreſſe, ſuivant la teneur du compromis. (1)

Il s'étoit obligé par ſon contrat de mariage d'acquérir une terre en Poitou. Celle de Chaillou étoit à ſa bienſéance : il l'acheta. Cependant Catherine de Médicis avoit décidé qu'il falloit empêcher trois choſes dans le Poitou, le mariage du Prince de Condé avec Mademoiſelle de la Trimouille, à cauſe de Taillebourg ; celui de d'Aubigné, à cauſe de Murçay, & celui de la Perſonne, à cauſe de Denault. Ces trois mariages ſe firent.

CHAPITRE VIII.

Conſeils de d'Aubigné.

LA Reine de Navarre étant retournée à Paris avec la Reine ſa mere, Henri III la reçut froidement. Elle s'en ven-

(1) Dans le contrat de mariage daté du 6 Juin 1583, & reçu par Vaſſé, Notaire, d'Aubigné prend le titre d'Ecuyer, Sgr. des Landes, Guillemer, & Chaillou, Ecuyer du Roi de Navarre, & Gentilhomme ordinaire de ſa chambre : & Suſanne de Lezey eſt qualifiée fille de noble & puiſſant Seigneur, Ambroiſe de Lezey, & de Damoiſelle Renée de Vivonne. La Maiſon de Lezey étoit une branche de celle de Luſignan.

gea en se joignant à ceux qui diffamoient son frere par des couplets sur ses tendresses pour ses mignons. Henri III lui fit publiquement des affronts, dont elle se plaignit à son époux. Le Roi de Navarre vouloit qu'on respectât cette même femme, à laquelle il ne témoignoit que des mépris. Il assembla son Conseil. On proposa de sommer le Roi de France de lui faire raison de ces outrages. Tous les Ministres approuverent cette sommation: tous refuserent de s'en charger. D'Aubigné fut plus hardi. Il alla trouver Henri III, à Saint-Germain. Il se plaignit avec hauteur. On tâcha de l'intimider : il brava les menaces; &, sur le refus qu'on fit d'une prompte réparation, il remit entre les mains du Roi de France une déclaration par laquelle le Roi de Navarre renonçoit à son alliance & à son amitié. Henri III répondit : » Allez trouver le » Roi votre maître, puisque vous l'osez » appeller ainsi : & dites-lui que je lui » mettrai sur les épaules un fardeau qui » feroit plier celles du Grand-Seigneur. » Sire! repliqua d'Aubigné, mon maître » a été nourri sous le même fardeau dont » vous le menacez. Si vous lui rendez » justice, il vous fera hommage de sa » vie, de ses biens, de ses créatures :

» mais ſon honneur, il ne l'aſſervira ni
» à vous, ni à aucun Prince vivant, tant
» qu'il aura un pied d'épée dans le poing."
La Reine-Mere, pour appaiſer d'Aubigné, lui dit qu'on feroit mourir le Capitaine & les gardes qui avoient inſulté ſa fille. » On ne ſacrifie point, répondit-» il, des pourceaux à Diane : il faut des » têtes plus nobles pour victimes. (1)

1585.

Quelques années après, le Duc d'Épernon fit au Roi de Navarre des propoſitions de raccommodement avec le Roi de France ſon beau-frere. Mais Ségur, chef de ſon Conſeil, s'y oppoſa vigoureuſement à la ſollicitation de d'Aubigné. La Comteſſe de Guiche, alors maîtreſſe favorite, ſe réconcilia avec Ségur. D'Aubigné fut ſacrifié. Ségur l'accuſa de quelques propos trop libres, qui irriterent le Roi. D'Aubigné revenant de Poitou ap-

(1) Ce récit eſt tiré de l'Hiſtoire univerſelle de d'Aubigné : mais il n'eſt pas facile de le concilier avec celui de du-Pleſſis-Mornay, qui dit dans ſes Mémoires, qu'il fut chargé ſeul de cette négociation, dont il donne un long narré. Voyez là-deſſus la diſſertation de Bayle dans ſes réponſes aux queſtions d'un Provincial.

prit ſur la route que Henri avoit promis à la Comteſſe de Guiche de l'envoyer à la Baſtille : ſes amis le conjurerent en vain de retourner ſur ſes pas : il laiſſa ſon équipage, prit la poſte, mit un poignard à ſa ceinture, ſe rendit à la Cour, & par un eſcalier dérobé, entra dans le cabinet du Roi, qu'il trouva tête à tête avec ſa maitreſſe : » Raſſurez-vous, mon maître, » lui dit-il, je ſuis venu pour ſavoir quel » eſt mon crime : & ſi vous voulez payer » mes ſervices en bon Prince ou en vrai » tyran." Vous ſavez bien, lui répondit le Roi, » que je vous aime : mais Ségur » eſt irrité contre vous : reconciliez vous » avec lui. " D'Aubigné l'alla trouver, & l'effraya ſi fort par ſes reproches menaçants, que Ségur courut dire au Roi : » Sire, votre Ecuyer eſt plus homme de » bien que vous & moi.

Les Traités furent violés : on prit les armes. La ligue acheva de ſe former. Henri délibéra, ſi les Proteſtants s'uniroient au Roi de France pour la repouſſer. La plupart des Conſeillers opinerent pour l'union abſolue : mais d'Aubigné parla en ces termes :

» Mon reſpect pour ceux qui ont parlé avant moi devroit me fermer la bouche ; mais il ne s'agit pas ici de bien-

» ſéance, il s'agit de fidélité : le ſerment
» que j'ai fait à Dieu, à ſa cauſe, & à
» vous, Sire, m'ordonne de parler ſans
» déguiſement. Je le dirai donc : ce ſeroit
» fouler aux pieds les cendres de nos mar-
» tyrs, ſouiller le ſang de nos braves,
» planter des gibets ſur les tombeaux de
» nos Généraux & de nos Princes, & con-
» damner à pareille ignominie ceux qui,
» encore debout, ont voué leur vie à la
» Religion, que de mettre ici en doute,
» s'ils ont eu droit de prendre les armes :
» & cette aſſemblée ſeroit coupable de
» leze-majeſté, ſi elle n'étoit légitime.
» Nous ne pouvons donc plus porter nos
» regards ſur le paſſé : il nous eſt ſeule-
» ment permis d'examiner ce que nous
» devons faire à préſent. Si vous armez,
» le Roi de France vous craindra, il eſt
» vrai : s'il vous craint, il vous haïra :
» hé! plut à Dieu que cette haine fût à
» commencer! s'il vous hait, il vous dé-
» truira : voilà ce que l'on dit ; & voilà
» le langage de la lâcheté. Devons-nous
» être ſeuls déſarmés, quand toute la
» France eſt en armes? devons-nous per-
» mettre à nos ſoldats de prêter ſerment
» aux Capitaines qui ont juré de nous ex-
» terminer? pourquoi cette union de trou-
» pes? c'eſt corrompre les nôtres que de

» les faire marcher sous d'autres drapeaux.
» Jettez les yeux sur les soldats de l'un &
» de l'autre parti. Là, ils deviennent mer-
» cénaires : ici, la gloire est leur récom-
» pense. Là, ils goûtent les délices : ici,
» ils sont soumis à une discipline sévere.
» Montrerons-nous à notre jeune noblesse
» l'ignorance chez nous, & l'honneur chez
» les autres ? Supposé que nous soyons
» égaux, que veut-on que deviennent les
» Princes du sang & les grands Seigneurs
» du parti, quand ils auront montré leur
» valeur à des soldats nouveaux ? Foule-
» ront-ils aux pieds leur grandeur natu-
» relle, & s'empresseront-ils d'obéir, eux
» qui sont faits pour commander ? Il faut,
» dit-on, montrer notre soumission. Mon-
» trons-la, mais sans lâcheté : servons le
» Roi, mais ne nous rendons pas inca-
» pables de nous servir nous-mêmes. Nos
» soldats se porteront-ils aux combats
» avec ardeur, quand il se verront mê-
» lés avec ceux dont ils craignent les per-
» fidies ? Raffermissons le trône chance-
» lant : mourons pour le Prince qui nous
» a opprimés : mais ne nous unissons pas
» à lui : il sera toujours temps de plier de-
» vant lui nos genoux tout armés, & de
» lui prêter serment en tirant la main du
» gantelet. Portons à ses pieds nos victoi-

» res & non pas nos étonnements. Sous
» quel prétexte nos ennemis ligués se sou-
» levent-ils contre leur Roi ? Pour nous
» étouffer. Il faut que nos épées les arrê-
» tent, puisque le sceptre ne les contient
» pas. Otons aux ligueurs le profit de la
» soumission que nous voulons rendre au
» Roi de France : & combattons séparé-
» ment. Si nous désarmons, le Roi nous
» méprisera : s'il s'unit avec nos ennemis,
» il nous ruinera sans frapper un coup :
» mais si nous armons, le Roi nous esti-
» mera : il nous voudra pour alliés, &
» sous ses auspices, il rompra la tête à
» nos ennemis communs."

Cet avis, fortifié de quelques exemples que cita Mornay, & appuyé par le Prince de Condé, fut suivi de tout le Conseil.

1587.

La guerre commença. D'Aubigné se trouva par-tout, défendit le Poitou, passa trois semaines pour mort à l'entreprise d'Angers, s'empara de l'Isle d'Oleron, s'y maintint par mille combats auxquels il se trouva toujours en chemise, en obtint le Gouvernement, fut pris dans une descente que firent ceux de Brouage, & relâché sur sa parole.

Le Roi de Navarre vendit Oleron aux Catholiques. D'Aubigné voyant que ſa conquête lui étoit ravie ſe retira chez lui, dit un adieu éternel à ſon maître, mais chercha pourtant à finir par un coup d'éclat.

Il ſe laſſa d'une Religion qu'il avoit ſi bien défendue, & qui le récompenſoit ſi mal. Dans ſes moments de dépit, ayant laiſſé échapper quelques ſignes de ſon dégoût, ſes amis s'empreſſerent à lui envoyer des Livres de controverſe qu'il lut avidement, pour trouver quelque ombre de ſalut dans cette Religion qui en exclut toutes les autres. Il feuilleta Panigarole, & le rejetta comme un bavard : il admira l'éloquence de Campion; mais il écrivit ſur le titre les *dix déclamations*, au-lieu des *dix arguments*. Il goûta la force, la méthode, la candeur de Bellarmin, mais l'analyſe de ſes preuves lui en montra ſi bien la foibleſſe, que Bellarmin acheva de l'affermir dans la Religion Réformée. (1)

Six mois après ſa retraite, les affaires du parti tomberent dans le plus déplorable état. Henri rechercha d'Aubigné; &

---

(1) Mémoires ſecrets de Théodore Agrippa d'Aubigné,

pour calmer ſon reſſentiment, il voulut remettre entre ſes mains un de ſes fils naturels comme un gage de ſon amitié. D'Aubigné refuſa cette marque de confiance, craignant qu'on ne l'accuſât d'avoir acheté ſon rappel par une lâcheté. Mais il ſuivit le Roi, reconnut avec lui Talmont, le força de convenir que l'uſage des piques étoit très-utile à l'infanterie, marqua le champ de bataille de la journée de Coutras, & y ſervit en qualité de Maréchal-de-Camp.

Henri ſe promenant un jour avec lui & avec le Vicomte de Turenne, leur confia les inquiétudes que lui donnoit ſon amour pour la Comteſſe de Guiche, le deſſein qu'il avoit de l'épouſer, & la promeſſe qu'il lui en avoit faite. Il leur ordonna de ſe tenir prêts à lui dire le lendemain leur avis. Turenne y rêvant pendant la nuit, réſolut de ne point entrer dans une affaire ſi délicate, & fit naître une néceſſité abſolue de ſe rendre à Marans. D'Aubigné, à qui ſa charge ôtoit tout prétexte d'abſence, réſolut de faire ſon devoir.

Le Roi ſortit de grand matin de la Ville, fit éloigner ſa ſuite, appella d'Aubigné, & lui tint un diſcours de deux heures, où il cita l'exemple de trente Prin-

ces anciens ou modernes, dont un mariage avec leur sujette avoit fait le bonheur : il en cita trente autres que la recherche des grandes alliances avoit rendus ou malheureux dans leur domestique, ou chancelants sur le trône, ou méprisables à leurs peuples : il conclut par blâmer l'injustice de ceux qui, étant sans passions, rappelloient aux regles d'une raison austere toutes les actions d'un homme passionné. » Enfin, ajouta-t-il, j'ai besoin » aujourd'hui que vous me disiez votre » sentiment, suivant les maximes de cette » rude probité que j'ai quelquefois haïe, » & que je ne redoute plus ". D'Aubigné qui avoit passé la nuit à méditer son sujet, fut ravi que le Roi lui ordonnât de se livrer à la franchise de son caractere. Il commença par décrier ces lâches flatteurs, qui employoient à la séduction des Princes l'histoire, qui peut seule être leur censeur. Il prouva qu'ils étoient coupables de donner de sang froid des conseils que la passion seule pouvoit justifier. » Ces » exemples, ajouta-t-il, sont beaux & frappants ; mais, Sire, ils ne font rien pour » vous. Les Princes que vous venez de » citer étoient affermis sur le trône, & » vous n'avez que des prétentions & des » espérances : ils étoient en paix, & vous

» êtes en guerre : ils n'avoient point d'en-
» nemis, & vous êtes environné de traî-
» tres : ils avoient du pouvoir, & vous
» n'avez que de la vertu : ils avoient ac-
» quis par de grands exploits le droit
» de faire des choses extraordinaires, &
» vous voyez que toute votre valeur n'a
» pu encore vous en faire pardonner de
» communes, ni même de légitimes. Il est
» sans doute indifférent pour un Etat,
» qu'un Prince épouse son égale ou sa
» sujette. Mais le préjugé est contre vous :
» moquez-vous-en en secret : respectez-le
» en public. Pourquoi êtes-vous Roi ?
» sinon, pour sacrifier sans cesse vos
» goûts & vos passions à la tranquillité
» & à l'honnêteté publique. Le Grand-
» Seigneur, dites-vous, épouse bien son
» esclave ! mais est-ce sur des Musulmans
» que vous devez régner ? Que diront
» les Huguenots, Paris, la Ligue, de vous
» voir introduire en France les mœurs
» & les usages de Turquie ? Je vois en
» vous, Sire, quatre hommes différents :
» Henri de Bourbon, le Roi de Navar-
» re, l'héritier présomptif de la Couron-
» ne de France, & le protecteur des
» Eglises Réformées. Chacun de ces hom-
» mes a ses serviteurs à part, qui ont des
» intérêts différents, & à qui il faut de-

» différentes récompenses. Vous devez » confier à ceux qui servent Henri de » Bourbon la garde de votre personne & » le soin de votre maison : aux sujets du » Roi de Navarre, les places & les charges de votre Souveraineté : aux partisans de l'héritier du trône de France, » les emplois éminents auxquels ils aspirent. Mais comment payer ceux qui » vous regardent comme le protecteur de » leur Religion ? Ils exigent un grand » zele pour la cause de Dieu, une vie » irréprochable, de beaux exemples, & » ils ont droit de les exiger ; car si vous » êtes leur supérieur à bien des titres, à » d'autres, ils sont vos compagnons, & » compagnons qui vous laissent tous les » honneurs, tout le fruit de la guerre, » & qui ne s'en réservent que les dangers. » Quel cri dans toute la France, si la » France ne voit que l'esclave d'une » femme dans l'homme, qui pour y régner, doit commencer par régner sur » lui-même ! Pourquoi vous le dissimuler ? Vous avez une fortune à faire : » elle dépend de l'affection constante de » ceux qui vous sont attachés par les » liens de l'amitié, de l'espérance, ou du » devoir : ne brisez pas tous ces liens » en vous aliénant tous les cœurs. Vous

» aimez : j'ai trop aimé moi-même pour
» m'élever contre votre paſſion. Conſer-
» vez cet amour : mais pour en jouir,
» rendez-vous digne de votre maîtreſſe.
» Achetez par les fatigues, les travaux,
» les ſuccès, & par l'humiliation de tous
» vos ennemis, le droit de vous unir à
» elle, ſans craindre & ſans rougir. Que
» votre paſſion même vous ſerve d'aiguil-
» lon dans le chemin de la gloire : li-
» vrez-vous aux affaires : il y va de vo-
» tre ſalut : Roi de France, ou rien. Aſ-
» ſiſtez aſſiduement à votre Conſeil que
» vous abhorrez ; donnez des heures aux
» grandes affaires, & des moments aux
» plaiſirs ; recherchez l'amitié de ces Hu-
» guenots dont vous redoutez le viſage
» ſévere ; réprimez ces mouvements de
» colere qui troublent vôtre domeſtique ;
» captivez le cœur de tous les François ;
» aſſurez votre vie & votre grandeur ;
» vous pourrez imiter ces Princes dont
» on vous allegue l'exemple. Car je ne
» puis croire qu'ennemi de la lecture com-
» me voue l'êtes, Sire, vous ayez cher-
» chez vous-même dans les Annales du
» monde des autorités pour juſtifier ce
» mariage, ſi indifférent en lui-même,
» mais ſi déplacés dans les conjonctures
» préſentes. Monſieur d'Alençon n'eſt

» plus : vous n'avez plus qu'un degré » pour monter ſur le trône de France : » épouſer aujourd'hui votre maîtreſſe, » c'eſt en tomber pour jamais.

Le Roi remercia d'Aubigné, & lui jura que de deux ans il n'épouſeroit la Comteſſe de Guiche.

D'Aubigné, mieux que jamais avec Henri, couchoit dans ſa garde-robe. Un jour il dit à la Force qui dormoit à côté de lui : » La Force, notre maître eſt le » plus ingrat mortel qu'il y ait ſur la face » de la terre. " La Force, qui ſommeilloit, lui demandant ce qu'il diſoit ; » Sourd » que tu es, cria le Roi, il te dit que » je ſuis le plus ingrat des hommes ". Dor- » mez, Sire, répondit d'Aubigné, nous » en avons encore bien d'autres à dire ! Le lendemain, dit l'Hiſtorien, le Roi ne me fit pas plus mauvais viſage ; mais auſſi il ne me donna pas un ſol de plus. Ce Prince achetoit trop chérement les Ligueurs pour pouvoir donner à ſes amis. Mais les Huguenots le ſervoient avec tant d'affection, qu'après avoir mangé leurs équipages, la promeſſe d'une bataille leur faiſoit vendre leurs biens ; les combats étoient la récompenſe des victoires.

CHAPITRE IX.

Retraite de d'Aubigné.

D'Aubigné, tout-puissant en Poitou, y commandoit un grand corps d'armée, & avoit des intelligences dans toutes les Villes. Il se rendit maître de Niort, mena les enfants perdus au siege d'Etampes, & accompagna Henri IV dans la chambre où Henri III, assassiné par un Moine, rendoit le dernier soupir. Il prit Maillezais, *& Maillezais demeura à son preneur* (*). Il en eut le Gouvernement, & s'y retira avec peu de bien, assez de philosophie, & beaucoup de gloire. Depuis l'âge de quinze ans, il n'avoit passé sans quelque combat ou quelque péril, que le temps employé à se guérir de ses blessures.

Il refusa de suivre Henri au siege de Paris. Ce refus n'empêcha point qu'on ne lui confiât le Cardinal de Bourbon, reconnu Roi de France par la ligue. On retira ce Prince de Chinon où il étoit gardé par Chavigny, & on le transféra sans bruit à Maillezais. En vain Dupleſ-

(*) D'Aubigné, Histoire univ.

ſis-Mornay allégua les ſujets de plaintes que d'Aubigné avoit contre la Cour. Le Roi repliqua, que la parole de d'Aubigné mécontent valoit la reconnoiſſance d'un autre.

1590.

La Ducheſſe de Retz eſſaya de corrompre ſa fidélité : elle lui envoya un Gentilhomme Italien avec cette Lettre :

» Mon couſin, je vous prie de rece» voir les témoignages que Mr. le Ma» réchal de Retz mon mari & moi, nous » vous rendons de l'amitié parfaite & du » ſoin cordial, avec lequel nous penſons » à votre élevation & au bien de nos » couſins vos enfants. Montrez aujour» d'hui que vous êtes ſenſible aux inju» res : notre Gentilhomme vous dira le » reſte ".

L'envoyé expoſa ſa commiſſion, & offrit à d'Aubigné deux cents mille écus, ou bien le Gouvernement de Belle-Iſle avec cinquante mille, s'il vouloit fermer les yeux ſur l'évaſion de ſon priſonnier. » Belle-Iſle, répondit d'Aubigné, me con» viendroit mieux pour manger en ſûreté » le pain de mon infidélité; mais ma » conſcience qui me ſuit par-tout de très» près, s'embarqueroit avec moi, quand

» je passerois dans cet asyle : partez donc, » & soyez assuré, que si vous ne m'a» viez surpris un sauf-conduit, je vous » enverrois pieds & poingts liés au Roi » mon maître ". Le Comte de Brissac fit diverses entreprises sur Maillezais pour en tirer le Cardinal Roi. D'Aubigné pourvut à tout, & sa vigilance & son activité firent ce qu'auroit pu faire la plus forte garnison.

Le Roi qui depuis quelques mois traitoit de sa Religion avec Rome & avec la Ligue, fit enfin abjuration. D'Aubigné n'oublia rien pour rétablir les affaires du parti : il avoit la confiance des Eglises, & il soutint leurs intérêts dans cette fameuse assemblée des Religionnaires, où après deux ans de demandes & de contestations, ils obtinrent l'Edit de Nantes, ce chef-d'œuvre des meilleures têtes de l'Etat, négocié si long-temps, si long-temps discuté, accordé librement par un Roi sage, reconnoissant, & armé, à un peuple nombreux, fidele, désarmé, qui l'avoit placé sur le trône.

A Vendôme, à Saumur, à Loudun, à Châtellerault, il avoit toujours été choisi pour faire tête dans les délibérations aux députés de la Cour. De Fresne-Canaye, Président de la Chambre mi-partie de Castres, ayant rabaissé les services & les for-

ces du parti, d'Aubigné voyant mollir les principaux de l'aſſemblée, les ranima par un diſcours véhément : » Eſt-ce ainſi, » s'écria le Préſident, qu'on diſcute les » intérêts de l'Etat ? " Et qui êtes-vous, » reprit Aubigné, pour nous enſeigner » ce que c'eſt que le ſervice du Roi ? » nous en étions inſtruits avant que vous » fuſſiez écolier. Prétendez-vous avancer » votre fortune en oppoſant le ſervice du » Roi au ſervice de Dieu ? apprenez à vous » taire, quand il le faut, & à ne point » interrompre ceux qui ont voix délibé- » rative dans cette aſſemblée. " Où ſommes-nous, dit du Freſne frémiſſant de colere ? » Où les ſouris rongent le fer, re- » pliqua froidement d'Aubigné. " Ces paroles releverent le courage de l'aſſemblée. Le Préſident rendit auprès du Roi de mauvais ſervices à ſon ennemi. Le Duc de Bouillon diſant qu'il falloit révérer un tel Magiſtrat : » Oui, répondit d'Aubigné, » qui apoſtaſiera dans trois mois. " Trois mois après, le vénérable Magiſtrat fut Catholique.

D'Aubigné ſe dégoûta bientôt de la retraite. Il alla au ſiege de Rouen, lorſque le Duc de Parme vint au ſecours de cette place, & il y commanda en qualité de Lieutenant-Général.

Sa femme mourut : il chercha des consolations dans de nouveaux périls. Ses ennemis attribuerent ses belles actions au désespoir d'avoir perdu la faveur de Henri depuis qu'il étoit Roi de France. Pour leur ôter cette opinion, il parut à la Cour.

Arrivé à Chaulny, il alla chez la belle Gabrielle, Duchesse de Beaufort, où le Roi devoit se rendre. Deux courtisans de ses amis le conjurerent de remonter à cheval, & de ne pas se présenter devant le Roi, qui étoit irrité contre lui. Des Officiers de la maison délibéroient, si on le mettroit entre les mains d'un Capitaine des gardes ou en celles du Prévôt de l'Hôtel. D'Aubigné, sûr du cœur de son maître, se plaça entre les flambeaux qui attendoient le Roi. Le carrosse passant devant le perron de la maison, il entendit ces paroles qui sortirent de la bouche de Henri : » Voilà Monseigneur d'Aubigné : " il s'avança pourtant : le Roi lui tendit la joue, lui ordonna de donner la main à sa maîtresse, & la fit même démasquer pour le saluer. Les Courtisans se demandoient en riant, si la belle Gabrielle en l'embrassant faisoit la charge de Prévôt de l'Hôtel. Le Roi fit retirer tout le monde; & d'Aubigné fut plus de deux heures entiers avec lui & la Duchesse de Beaufort.

fort. Ce fut dans cet entretien qu'il dit un mot qui courut alors dans toute la France, & que, depuis, les Religionnaires firent tant valoir. Le Roi lui montroit sa levre percée d'un coup de couteau. » Sire, lui dit d'Aubigné, vous » n'avez encore renoncé Dieu que des » levres, & il s'est contenté de percer » vos levres; mais si vous le renoncez » un jour du cœur, alors il percera le » cœur. (1) Oh! les belles paroles, s'é- » cria Gabrielle, mais mal employées! » Oui, Madame, reprit d'Aubigné, parce » qu'elles sont aussi inutiles que vraies."

La Duchesse de Beaufort fut touchée de tant de hardiesse & de franchise. Elle voulut s'attacher d'Aubigné, & le Roi l'affermit à son service par de grands desseins, qui rouloient sur l'élévation du

---

(1) D'Aubigné mit cette réponse dans la préface de ses Tragiques composés long-temps avant la mort d'Henri IV.

Quand ta bouche renoncera
Ton Dieu, ton Dieu la percera;
Punissant le membre coupable:
Quand ton cœur déloyal, moqueur,
Comme elle sera punissable,
Alors Dieu percera ton cœur,

petit César, depuis Duc de Vendôme, qu'il fit apporter tout nud, & qu'il remit lui-même entre ſes mains en le chargeant de l'emmener à l'âge de trois ans en Saintonge pour l'y élever parmi les Huguenots, afin de les lui rendre favorables : projet qui confirme le témoignage des Hiſtoriens qui attribuent ces paroles à Henri IV : » S'il n'y avoit pas de nobleſſe » parmi les Huguenots, il faudroit leur » en envoyer."

1595.

Ce Prince ſorti du ſein des Proteſtants, qui l'avoient reconnu Roi ſans condition, uniquement par condeſcendance pour les Ligueurs qui prétendoient que l'héréſie étoit une raiſon légitime de méconnoître leur Souverain, n'avoit pas toujours cette indifférence qui lui avoit fait dire qu'une Couronne valoit une Meſſe. Une grande maladie réveilla ſes ſentiments. Il fit appeller d'Aubigné, l'enferma dans ſon cabinet ; & après s'être mis deux fois à genoux pour prier Dieu, lui ordonna de lui dire librement, s'il n'avoit jamais commis le péché contre le St. Eſprit. d'Aubigné, après avoir vainement tenté de ſubſtituer un Miniſtre en ſa place pour examiner cette queſtion,

s'étendit ſur les quatre caracteres de ce péché, la connoiſſance du mal en le commettant, la réſiſtance du mal à l'eſprit de vérité, l'impénitence, & le déſeſpoir. Le nouveau Caſuiſte renvoya le Roi à l'examen de ſa conſcience ſur ces quatre points. Cette converſation fut interrompue ſix fois par des prieres ferventes. Le lendemain, on ſe porta mieux : on ne voulut plus entendre parler du péché contre le St. Eſprit. (*)

Après la conférence de Fontainebleau, où Henri ſembla goûter le plaiſir cruel de voir le fidele Mornai humilié par le Cardinal du Perron, d'Aubigné tenta de rétablir la gloire du parti par une ſeconde conférence avec ce Prélat. Il diſputa cinq heures de ſuite en préſence du Roi & de plus de quatre cents perſonnes. Ce combat, où les deux partis crurent avoir remporté la victoire, finit par un Traité que d'Aubigné compoſa *de diſſidiis patrum*. L'Evêque d'Evreux n'y répondit point, quoique le Roi eût promis une réponſe à d'Aubigné.

Ses liaiſons avec les Ducs de la Trimouille & de Bouillon le brouillerent en-

(*) Mém. ſecrets de Théod. d'Aubigné.

core avec la Cour. Bouillon étoit redoutable : on l'accusoit d'avoir formé le projet de faire du parti Réformé une espece de République : quoique hors de France, il prenoit le ton d'un accusateur qui ménace plutôt que celui d'un accusé qui s'humilie. La Trimouille étoit soupçonné d'entrer dans ses vues : il avoit résisté à toutes les offres de De Thou & de Sully, & soutenu les intérêts du parti avec une fermeté que la Cour avoit désaprouvée : on lui croyoit les projets d'un chef des Huguenots, parce qu'il en avoit les vertus. Cependant il avoit dit : » qu'on signe » l'Edit de Nantes ; qu'on accorde à mes » freres une entiere sûreté pour leurs » consciences & leurs vies, après cela, » on pourra me pendre à la porte du „ Temple, & personne ne branlera. "

Cependant le Roi ayant fait avancer quelques troupes pour l'investir dans Thouars, ce Seigneur écrivit à d'Aubigné : » Mon ami, je vous conjure, suivant vos » serments, de venir mourir avec votre „ affectionné serviteur. " D'Aubigné répondit : » Monsieur, votre lettre sera bien » obéie : je la blâme pourtant d'une chose : » c'est d'avoir allégué mes serments, qui » doivent être crus trop inviolables pour » pour me les rappeller ".

Il ſe rendit à Thouars avec ſes amis. La Trimouille s'y fortifia. Ils firent des courſes dans la plaine, & ſe rendirent redoutables aux troupes du Roi. En traverſant un village, où on avoit expoſé ſur la roue les têtes de quelques aſſaſſins, d'Aubigné s'apperçut que La Trimouille pâliſſoit à la vue de ce ſpectacle : » Contem-» plez froidement, lui dit-il, ces tragiques » objets : en faiſant ce que nous faiſons, » il eſt bon de s'apprivoiſer avec la mort ".

La Trimouille fit ſa paix. D'Aubigné préſida avec le Duc de Sully à l'Aſſemblée-générale de Châtelleraut : il pacifia les différends entre les Egliſes de Languedoc & celles de Dauphiné.

La Trimouille étant mort accablé de la diſgrace du Roi, d'Aubigné qui ne voyoit en Poitou que des Huguenots vendus, ou qui cherchoient à ſe vendre, jugea qu'un honnête homme n'étoit pas en ſûreté parmi tant de traîtres. Il alloit s'embarquer pour ſortir du Royaume, lorſqu'il reçut des lettres de la Varenne, de Bouillon, & du Roi, qui le prioient de ſe rendre à la Cour. Henri lui donna le ſoin de préparer des joûtes & des tournois. Mais entrant un jour dans un bois avec lui : » Je ne vous ai point encore » parlé, lui dit-il, de vos aſſemblées.

» Vous avez tout gâté, en voulant me » ſervir malgré moi-même : tous les Dé» putés étoient mes penſionnaires, & un » eſpion de la premiere qualité ne me » coûtoit que cinq cents écus. Combien » de fois ai-je dit ?

Oh, que ſi ma gent
Eut ma voix ouie,
J'euſſe en moins de rien
Pu vaincre & défaire, &c.

» Sire, repliqua d'Aubigné, j'ai été dé» puté des Egliſes malgré moi. Et j'ai cru » devoir réparer par mon zele le malheur » qu'elles ont de n'être plus protégées » par un Roi, qui, ſans elles, ne ſeroit » qu'un ſimple Gentilhomme. En regar» dant votre viſage, je reprends mes an» ciennes hardieſſes : défaites trois bou» tons de votre eſtomac, & dites-moi » pourquoi vous m'avez haï. Vous avez » trop aimé La Trimouille, répondit Hen» ri : je le haïſſois. Vous le ſaviez, & vous » vous déclariez pour lui. Sire, dit Au» bigné, j'ai été nourri aux pieds de Vo» tre Majeſté : j'y ai appris de bonne » heure à reſpecter les malheureux, & » à ne pas abandonner des amis accablés » par une puiſſance ſupérieure. Approu-

» vez en moi cette apprentiſſage de vertu
» que j'ai fait auprès de vous ".

CHAPITRE X.

Projets de d'Aubigné.

LA France jouiſſoit d'une grande tranquillité. D'Aubigné conſacra ſon loiſir à l'Hiſtoire de ſon temps : il fit voyager par-tout pour avoir des Mémoires : il en demanda aux Républiques : il employa tous ſes amis pour entrer dans le cabinet des Rois : il invita tout le monde, & la plupart crurent que la louange devoit aller les chercher juſques dans leurs foyers : quelques-uns négligerent d'inſtruire l'Hiſtorien des actions de leurs aïeux, comme ſi la gloire des peres étoit l'opprobre des enfans.

Les Jéſuites furent allarmés de ce projet. Ils engagerent Henri à défendre ce travail à d'Aubigné. Le Cardinal du Perron lui remontra, qu'il ne connoiſſoit perſonne qui fût plus propre que d'Aubigné à remplir ce plan : que l'Hiſtoire d'un Héros devoit être écrite par un ſoldat, & que la deſcription des batailles ne pouvoit être mieux tracée que par la main qui avoit

eu part aux victoires. Le Roi ordonna donc à d'Aubigné de continuer, & promit même une somme considérable pour tirer des plans, & rassembler des matériaux. Ces promesses ne furent point exécutées, & d'Aubigné acheva cette grande entreprise aux dépens de sa bourse & de son repos.

Des occupations agréables le délassoient d'un travail si pénible. Il faisoit des vers : il exhaloit ses mécontentemens dans ses élégies, qu'il appelloit ses *Tragiques* : il revenoit à des Muses plus douces, (*) & les quittoit souvent pour retoucher *la Confession Catholique de Sancy* qu'il avoit commencée en 1595, dans le temps que Henri laissoit d'Aubigné dans la pauvreté, ses services sans récompense, ses talents sans occupation, pour donner toute sa faveur à Sancy, dont tout le mérite étoit les complaisances de Mercure pour les penchants de Jupiter, & qui avoit changé de Religion autant de fois que le changement lui avoit paru utile. Cette satyre est un chef-d'œuvre, fine, délicate, remplie d'allusions & de sel. Le plus bel esprit de ce siecle ne la désavoueroit pas.

(*) Voyez les petites Œuvres mêlées de Mr. d'Aubigné, imprimées à Geneve, 1630.

On ne parloit à Paris que d'un accord des Religions, que les eſprits foibles croyoient poſſible, que les eſprits doux ſouhaitoient, & que les eſprits ardents empêcherent. La Cour avoit gagné pluſieurs Miniſtres. D'Aubigné s'aſſura de ceux de Charenton, qui lui promirent de le ſoutenir dans l'offre qu'il avoit imaginée de réduire toutes les controverſes aux regles obſervées dans les quatre premiers ſiecles de l'Egliſe. Le Roi lui ordonna d'en conférer avec le Cardinal du Perron, le plus ardent & le plus incrédule (*) des convertiſſeurs. Après de longs diſcours ſur la néceſſité de trouver un tempérament qui terminât les diviſions dont la Chrétienté étoit déchirée, d'Aubigné lui dit que les ſociétés qui tomboient en ruine ne ſe relevoient qu'en rétabliſſant leurs premieres loix. » Prenons de part » & d'autre, ajouta-t-il, pour loix fon-

(*) Après avoir prouvé à Henri III qu'il y avoit un Dieu, il lui offrit de prouver encore mieux qu'il n'y en avoit point du tout. (V. le Journal d'Henri III.) Il étoit fils d'un Miniſtre de Rouen appellé Jacques Davy, & enſuite du Perron, du nom de la rue de Geneve, où il avoit logé. Le mot de *convertiſſeur* fut inventé par d'Aubigné, qui le premier le donna à ce Cardinal.

» damentales les dogmes des quatre pre-
» miers ſiecles. Vous, qui vous dites les
» aînés, vous commencerez par produire
» le premier titre que nous vous deman-
» derons : nous vous remettrons le ſe-
» cond, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce que
» la Religion ſoit rétablie ". Le Cardinal s'écria que les Miniſtres déſavoueroient ces propoſitions. D'Aubigné dit, qu'ils les avoient acceptées. Le Cardinal lui ſerrant la main repliqua : » Donnez-
» nous encore quarante ans. Vous vou-
» lez, reprit d'Aubigné, avoir le Concile
» de Chalcédoine. Je vous l'accorde. Vous
» ſerez obligé, repartit du Perron, de
» conſentir à l'élevation de la croix, re-
» çue ſans contredit dans le cinquieme
» ſiecle." Oui, répondit d'Aubigné : » pour
» le bien de la paix : mais conſentirez-
» vous à réduire l'autorité des Papes aux
» termes où elle étoit en l'année 400 ?
» Nous vous donnerons encore par pi-
» tié deux cents ans. " Le Cardinal, qui, dans ſa jeuneſſe, avoit été perſécuté à Rome par l'Inquiſition, & qui, dans ſon Ambaſſade, y avoit reçu des mécontentements, dit qu'on concluroit l'affaire à Paris, ſi l'on ne pouvoit la terminer à Rome.

D'Aubigné revint trouver le Roi dans

ſon cabinet, & lui rendit compte de ce qui s'étoit paſſé. Le Roi lui demanda pourquoi il n'avoit pas abandonné ſans condition au Cardinal le Concile de Chalcédoine : „ Sire, lui répondit d'Aubigné, „ ſi outre les quatre cents ans l'Egliſe „ Romaine en demandoit encore cinquan- „ te, ce ſeroit un aveu tacite que les „ quatre premiers ſiecles ne ſont pas pour „ elle ". Cette réponſe excita les murmures de quelques Jéſuites & de quelques Evêques qui étoient préſents, & le Comte de Soiſſons dit tout haut, que de pareils propos étoient injurieux au Roi. On eſt loin de s'accorder ſur les dogmes, quand on eſt ſi délicat ou ſi injuſte ſur les expreſſions.

1610.

Henri comptoit ſi fort ſur l'habileté de d'Aubigné, qu'il le nomma Ambaſſadeur extraordinaire en Allemagne, avec ordre aux autres Envoyés de lui rendre compte de leurs négociations tous les trois mois. Mais il changea de deſſein quand il eut formé ces grands projets, que Sully nous a conſervés, qu'il confia à d'Aubigné, & que nous traitons aujourd'hui de chimeres.

Mais comme d'Aubigné étoit Vice-Ami-

ral des côtes de Poitou & de Saintonge; il sollicita le Roi de tourner vers l'Espagne ses premiers coups. Henri rejetta cette proposition, lui citant le vieux proverbe : „ qui va foible en Espagne, y est „ battu, & qui y va fort, y meurt de „ faim ". D'Aubigné s'engagea à entretenir un petit nombre de vaisseaux de guerre qui fourniroient des vivres à l'armée Françoise en Espagne. Il alla en Saintonge faire les dispositions nécessaires pour remplir ses engagements. Henri à son adieu, lui dit ces paroles remarquables : „ D'Aubigné! ne vous y trompez plus : „ je tiens ma vie spirituelle & tempo- „ relle entre les mains du Pape, que je „ reconnois pour véritable Vicaire de „ Dieu. Vos grands desseins, répondit „ d'Aubigné, s'en iront en fumée, & vo- „ tre vie est en danger, puisque vous en „ confiez le soin à un homme mortel ". Quelques mois après, on vint lui annoncer l'affreuse nouvelle de la mort du Roi, poignardé par Ravaillac. On l'assura que le coup avoit été porté à la gorge : d'Aubigné dit sur le champ en présence de plusieurs personnes, que le coup avoit été donné au cœur, & qu'il en étoit sûr. On n'immola aux mânes de ce grand Roi d'autre victime que le scélérat qui l'avoit

aſſaſſiné : la mort de Henri III n'avoit pas été vengée. D'Aubigné fit cette épitaphe :

Ce Monarque ſi grand, que la paix ni la guerre
Ne lui firent ſouffrir maître ni compagnon,
Trouve au Ciel le repos qu'il n'eut point ſur la terre :
Guerrier ſans peur, vainqueur ſans fiel, Roi ſans mignon.

CHAPITRE XI.

Déſobéiſſance de d'Aubigné. Son muet. Vente de Maillezais.

LA Reine déclarée Régente par le Parlement de Paris, fut reconnue par toutes les aſſemblées provinciales des Religionnaires. D'Aubigné ſoutint ſeul que cette élection appartenoit aux Etats Généraux du Royaume, & non au Parlement de Paris, comme ſi les Etats avoient droit de ſe convoquer eux-mêmes, & n'étoient pas repréſentés dans le beſoin par la Cour des Pairs. Néanmoins il fut député par ſa Province pour aſſurer la Reine d'une parfaite ſoumiſſion à cette autorité de Régente, dont il conteſtoit la légitimité. Le Conſeil fut choqué de ce qu'aucun des

Députés Réformés n'avoit parlé à genoux. Villeroi s'en plaignit à d'Aubigné qui avoit porté la parole au nom de tout le parti : „ Les Gentilshommes, répondit d'Aubi- „ gné, doivent génuflexion à Dieu, & ré- „ vérence au Roi ”

Il prit un caprice à la Reine d'avoir un entretien ſecret avec lui. Le prétexte étoit d'en tirer quelques éclairciſſements ſur une affaire ſecrete : & le véritable objet, de le rendre infidele ou ſuſpect à ſon parti.

A l'ouverture de la grande aſſemblée de Saumur, Boiſſieres, Commiſſaire du Roi, voulut l'attacher à la Cour. „ J'ob- „ tiendrai de la Reine, dit d'Aubigné, tout „ ce que j'en veux : ſon eſtime ”. La Varenne tenta vainement ſa fidelité. Un des Députés corrompus ayant dit à d'Aubigné : „ Qu'eſt donc allé faire chez vous „ la Varenne avec qui vous eûtes hier „ douze conférences? Ce qu'il a fait chez „ vous la premiere fois, répondit d'Au- „ bigné, & ce qu'il n'a pu faire chez moi „ la douzieme.

Dans cette aſſemblée, il ſe brouilla irréconciliablement avec le Duc de Bouillon qu'il empêcha d'y préſider, & qu'il contredit ſur tous les points. Le Duc ayant fait un diſcours pathétique pour per-

ſuader au parti de ſe deſſaiſir de toutes les places de ſûreté, & de ſe remettre entiérement à la diſcrétion de la Reine & du Conſeil, il releva vivement la gloire que les Réformés acquerroient en s'expoſant à ſouffrir le martyre : „ Oui, Monſieur, répondit d'Aubigné, heureux ceux „ qui ſouffrent pour J. C. ! s'expoſer au „ martyre eſt le caractere d'un vrai Chré„ tien ; mais y expoſer ſes freres, c'eſt „ le caractere d'un traître & d'un bour„ reau ".

Les grands Seigneurs & les Miniſtres gagnés par la Cour, trahirent les intérêts de leur corps. D'Aubigné prit congé de l'Aſſemblée, ſous prétexte de ſon âge avancé; mais réellement par dépit de voir tant de corruption & de timidité dans ces Huguenots qu'il avoit vus ſi deſintéreſſés & ſi fermes. Le Duc de Rohan, odieux à la Régente, parce qu'il avoit été incorruptible, ſe retira à St. Jean d'Angely, où il ſe fortifia. D'Aubigné, à qui l'on ne donnoit plus les fonds néceſſaires pour l'entretien de ſa garniſon de Maillezais, & qui ne touchoit plus ſa penſion de 7000 liv., parce qu'il en avoit refuſé une de 12000, que la Reine lui avoit offerte, fut contraint de chercher à ſe dédommager ſur la riviere de Sevre.

La Cour le menaça d'un siege. Pour le mieux soutenir, il acheta la petite isle de Doignon, qu'il mit en état de défense. Le Prince de Condé fit quelques mouvements : Bouillon & Rohan, qui se joignirent à lui, sommerent d'Aubigné de leur déclarer ses sentiments : il les expliqua en ces termes : „ Je veux bien mettre sur mes „ épaules le fardeau de votre guerre ; mais „ garantissez-moi de celui de votre paix ". Cette guerre ne fut que projettée : elle finit par une amnistie, dont on n'exclut que d'Aubigné, qui fortifia Maillezais, & fit de nouveaux ouvrages à Doignon.

Ces précautions furent utiles à sa sûreté, & le rendirent important. Le Prince de Condé reprit les armes, & lui envoya les provisions de Général. D'Aubigné ne voulut accepter cet emploi que de la part des Eglises assemblées à Nîmes. Sully, Gouverneur de Poitou, promit à la Reine de contenir la Province : il ne put gagner le Gouverneur de Maillezais, dont le fils parut à la tête d'un Régiment levé à ses dépens, & dont le gendre se rendit maître de Toureille. Cette guerre fut étouffée dans sa naissance par le traité de Loudun, qui fut un marché public de perfidies particulieres & de lâchetés générales : le Prince de Condé, qui, dans les

Conſeils, appelloit d'Aubigné ſon pere, lui cria d'une fenêtre : „ le traité eſt ſigné, „ allez à Doignon. Et vous à la Baſtille, » répondit d'Aubigné: " & Condé y alla.

Le Duc d'Epernon, piqué de quelques traits du ſecond Livre des *Tragiques*, où il ſe reconnoiſſoit, le repréſenta dans le Conſeil comme un factieux, ennemi de la Royauté, & ſi intriguant, qu'il borneroit lui ſeul pendant ſa vie l'autorité ſouveraine. Il déclara devant 500 Gentilshommes, que s'il ne pouvoit le prendre mort ou vif dans ſon Gouvernement, il l'appelleroit en duel. D'Aubigné le prévint, & lui fit porter un défi. D'Epernon ſe retrancha ſur ſa qualité de Duc & Pair. » Nous ſommes en France, répon» dit d'Aubigné, où les Princes du Sang » ne peuvent ſe dépouiller de leur gran» deur ſans la perdre, mais où l'on peut, » ſans ſe bleſſer, ſe dépouiller d'une gran» deur acquiſe, d'une grandeur d'emprunt, » telle que celle d'un Duc & Pair. Qu'eſt-ce » que Mr. d'Epernon? un ſimple Gentil» homme comme moi, à qui le Roi a » donné un titre que j'ai mérité comme » lui." On lui repliqua que la Cour de Mr. d'Epernon étoit compoſée de tant de Gentilshommes, qu'ils l'empêcheroient de ſe rendre lui-même ſur le pré, quand

même il s'y résoudroit. » Je le tirerai de » cette peine, repartit d'Aubigné, & je » me fais fort d'assurer un lieu de com» bat dans le Gouvernement même de » Mr. d'Epernon, & d'en garantir la sû» reté contre tous ses amis." Le Duc jura de tirer une pleine vengeance de ces paroles, & cette vengeance se réduisit à perdre d'Aubigné dans l'esprit de la Régente.

Odieux à la Cour par sa fermeté, ennuyeux aux Huguenots par ses remontrances, d'Aubigné projetta de sortir du Royaume. Divers incidents l'y retinrent encore. Il fatigua toujours les Eglises Réformées de ses Conseils, & leur communiqua les découvertes qu'il avoit faites dans les mémoires de Gaspar Baronius : c'étoit un neveu du Cardinal de ce nom. La faveur de son oncle, son propre mérite l'avoient fait membre de la Congrégation établie pour la propagation de la foi. Il avoit été choisi pour un des trois, que cette Congrégation envoyoit toutes les années aux extrêmités de l'Europe, avec de bonnes instructions pour l'exécution de ses desseins. Cet Envoyé embrassa la Religion Protestante, & se mit sous la protection de Mr. de Lesdiguieres, qui de Briançon l'envoya à Paris, où

l'on nomma d'Aubigné pour l'examiner. Baronius lui remit les dépêches du Pape, & les Mémoires de la Congrégation distingués par Provinces du monde Chrétien, & divisés en deux cahiers, dont l'un étoit intitulé *Artes pacis*, & l'autre, *Artes belli.* Il lui en présenta un troisieme sur les Provinces de France le plus à portées des intrigues de la Cour de Rome. Il étoit intitulé, *Rhetorum commentarius.* D'Aubigné y vit que la persécution des Réformés devoit commencer par les propositions d'accommodement, par les Sermons des Prédicateurs, & par les artifices des Théologiens. Il y apprit beaucoup de secrets qui l'aiderent à faire ces prédictions toujours si justes & si mal à propos attribuées à son muet.

Ce muet étoit un jeune homme de 19 à 20 ans, que ses ennemis appelloient un démon : il étoit sourd, avoit le regard affreux, le visage livide, & l'habitude de parler fort nettement des yeux & des doigts : il découvroit les choses les plus cachées, & pénétroit les secretes pensées de ceux qui l'interrogeoient : il prédisoit l'avenir. D'Aubigné eut durant un mois la curiosité de savoir les heures où le Roi faisoit ses promenades, les propos qu'il y tenoit, le nom de ceux qui étoient

avec lui ; & les réponſes de la Cour confrontées avec celles du muet, avoient une parfaite conformité. Meſdemoiſelles d'Aubigné lui ayant demandé l'année & les circonſtances de la mort du Roi, il leur marqua trois ans & demi, & leur déſigna le carroſſe, la ville, la rue, le couteau : il leur prédit encore tout ce que fit ſon ſucceſſeur, les batailles navales données devant la Rochelle, le ſiege, le démantelement de cette Ville, la ruine entiere des Huguenots, & bien d'autres événements qu'on peut voir dans *les Epîtres familieres* de d'Aubigné, qui, dans ſa vie ſecrete, raconte tous ces faits, atteſte ſes enfants, ſes domeſtiques, & aſſure pourtant qu'il ne demanda jamais rien à ſon prétendu prophete. (*)

Las de donner des conſeils infructueux, il offrit à deux Aſſemblées de la Rochelle, de ſe démettre de ſes emplois & de ſes deux places de ſûreté, de peur que le Duc d'Epernon & l'Evêque de Maillezais ne s'en rendiſſent les maîtres. Une partie de l'Aſſemblée fut d'avis que les Places fuſſent remiſes en des mains fideles ; mais le plus grand nombre demanda

(*) Mémoires ſecrets.

qu'elles fuſſent raſées. Mr. de Villeroi en inſtruiſit d'Aubigné par cette Lettre:

» Que dites-vous de ces bons amis » pour leſquels vous avez perdu une » penſion de ſept mille livres, & refuſé » une augmentation de cinq mille, ſans » compter l'indignation du Roi que vous » avez encourue ? Ils nous ſollicitent vi- » vement de raſer votre maiſon & vos » citadelles ſous votre mouſtache : ce ſont » les termes de ces loyaux amis. Si vous » aviez à répondre à une pareille demande, » comment y répondriez-vous" ?

D'Aubigné repliqua : » Puiſque vous » voulez, Monſieur, que je ſois votre » Commis pour la réponſe à la requête » des Rochellois, elle contiendra ces » mots : ſoit fait ainſi qu'il eſt requis aux » dépens de qui il appartiendra."

Villeroi fit rapport de cette courte dépêche au Conſeil : » c'eſt-à-dire, dit le Préſident Jeannin, qu'il ne craint ni eux ni nous." Ordre à un Maréchal de Camp d'examiner de près ſur quoi ſe fonde l'audace de d'Aubigné. Viſite de l'Officier-Général, qui écrit à la Cour, que la Rochelle dont on médite le ſiege, ne peut être attaquée, que la riviere de Sevre aſſervie par le Doignon, & que Maillezais ne ſoient entiérement libres : que ces deux

places qui peuvent affamer l'armée du Roi, sont très-fortes, & que le siege seul du Doignon coûteroit plus que la prise de la Rochelle. Sur ce rapport, commission à deux Maîtres des Requêtes pour traiter de ces deux Places avec le Gouverneur. D'un autre côté, offres & négociations du Duc d'Epernon, qui veut les acheter deux cents mille francs. D'Aubigné les remet enfin au Duc de Rohan pour la moitié de cette somme. Il traita de sa charge de Vice-Amiral de Poitou, Saintorge, Ville & Gouvernement de la Rochelle & Isles adjacentes avec le Baron de Chapelaines. (*)

CHAPITRE XII.

Histoire universelle de d'Aubigné.

D'Aubigné s'établit à St. Jean d'Angely, où il acheva l'impression de son Histoire à ses dépens. Le premier tome qui s'étend depuis l'année 1550 jusqu'en 1570,

(*) Louis l'Argentier, Baron de Chapelaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Bailli de Troyes, l'acquit le 9 Février 1614.

& le second qui va jusqu'à l'année 1595, furent imprimés à Maillé, (*) l'un en 1616, & l'autre en 1618. Ces deux volumes furent reçus avec applaudissement. D'Aubigné fut comparé à de Thou, dont il avoit défendu auprès d'Henri IV la noble liberté contre quelques courtisans. Il en fait dans sa Préface un éloge qui est d'un admirateur plutôt que d'un concurrent. Les critiques jugerent qu'il y parloit trop de lui-même : il répondit, qu'ayant été Maréchal de Camp 32 ans, il auroit été bien lâche ou bien malheureux s'il n'avoit eu à répondre en son nom de plusieurs exploits : » Faire de grandes » choses, c'est acquérir le droit de les » dire : & la modestie d'un courtisan froid » est secouée par la tête gaillarde d'un » soldat."

Qu'on me permette de placer ici quelques lambeaux de sa Préface pour donner une idée complete de sa personne & de son style.

» Mon Ouvrage n'est dédié à personne : » je l'offre à la postérité. Mon plan s'étend » autant que ma vie & mon pouvoir. Je

(*) Par Jean Moussat, Imprimeur ordinaire du-dit Sieur.

» ne m'excuſerai point par crainte ni par
» eſpérance : plus occupé à réprimer l'ex-
» cès de ma liberté qu'à me guérir du
» flatteur. Nourri aux pieds de mon Roi,
» deſquels je faiſois mon chevet en tou-
» tes les ſaiſons de ſes travaux : quelque
» temps élevé en ſon ſein, & ſon com-
» pagnon en privautés, & alors plein de
» franchiſes & de ſévérités de mon vil-
» lages : quelquefois éloigné de ſes fa-
» veurs & de ſa Cour, & alors ſi ferme
» dans mes fidélités, que même, au temps
» de la diſgrace, il me confioit ſes plus
» dangereux ſecrets : j'ai reçu de lui autant
» de biens qu'il m'en falloit pour durer
» & non pour m'élever ; & quand je
» me ſuis vu croiſé par mes inférieurs ou
» par mes protégés, je me ſuis payé en
» diſant : eux & moi avons bien ſervi,
» eux à la fantaiſie du maître, & moi,
» à la mienne, qui me tient lieu de ré-
» compenſe. J'ai eu le bonheur de ne
» prendre les armes qu'un an avant qu'el-
» les fuſſent permiſes à mon Roi. Parvenu
» par les petites charges aux grandes,
» quand il a eu les ſouveraines, j'ai ad-
» miniſtré celles qu'on met à la place des
» jeux dans les batailles, grands combats
» & ſieges meurtriers : honoré de lui en-
» tre trois ou quatre pour l'accompagner
» aux

» aux placements des armées, aux recon-
» noiſſances, ou aux piquets des tran-
» chées: au temps de ſon repos admis
» à ces concerts, dépêché aux plus cha-
» touilleuſes négociations. Si quelqu'un
» dit, que ce diſcours ſent la vanterie,
» je le prie de conſidérer que mon Livre
„ veut aller au chevet des Rois : je lui
„ donne ſes plus beaux habits, de peur
„ que l'Huiſſier ne lui refuſe la porte.
„ Si, depuis la grande tranquillité de la
„ France, j'ai été moins ſouvent près
„ de Henri, ç'a été aux ſaiſons, où le
„ repos de Capoue ne demandoit que la
„ plume des flatteurs, & où l'on voyoit
„ ces courtiſans, juges de tout, exécu-
„ teurs de rien, entretenir les lits & les
„ tables des Rois de fades plaiſanteries
„ ſur le nouvel Art militaire de Mau-
„ rice de Naſſau, dont ils furent bien
„ heureux d'être les écoliers, après en
„ avoir été les détracteurs."

Le troiſieme volume qui s'étend depuis 1595 juſqu'à la mort de Henri IV, qu'il déplore en diſant, que la plume lui tombe des mains, ne pût être imprimé (*) avec

(*) Le titre de la premiere édition de ce troiſieme Tome porte comme les deux premiers, *à Maillé, par Jean Mouſſat, Imprimeur ordinaire du*

Privilege. Le Conſeil lui avoit nommé pour Commiſſaires, un Evêque & un Conſeiller d'Etat. L'Evêque & le Conſeiller voulurent obliger l'Hiſtorien à ſupprimer la vérité. D'Aubigné en ſoutint les droits. Ebranlés par ſes raiſons, ils auroient fait un rapport favorable, s'ils n'avoient craint les Jéſuites, mécontents des deux premiers volumes, quoique d'Aubigné prétendît avoir narré ſimplement les faits. L'Hiſtorien choiſit donc pour cenſeur tout Lecteur qui ne ſeroit ni eſclave, ni dévot, ni ignorant; & il dit aux Jéſuites : » Vous „ refuſez Privilege aux vrais & ſimples „ récits; il failoit refuſer Privilege à vos „ actions." (1) Les Jéſuites firent condamner le livre à être brûlé par la main du bourreau dans la Cour du College Royal. D'Aubigné s'en plaignit dans une lettre très-éloquente qu'il écrivit à Louis XIII. (2)

Sieur d'Aubigné. Cependant on aſſure qu'il fut imprimé à Loudun. Je croirois plutôt que les premieres feuilles furent imprimées à Maillé, en 1619, & les dernieres à Loudun, dans le commencement de 1620, que d'Aubigné paſſa à St. Jean d'Angely.

(1) Appendix du troiſieme Tome de l'Hiſtoire Univerſelle.

(2) Voyez les pieces juſtificatives, N°. 2.

Il se vengea des Jésuites & du Duc d'Epernon, en donnant une nouvelle (*) édition de son *Baron de Fœneste* : Dialogue entre un homme sage & un Gascon évaporé qui raconte ses aventures. On y cherche l'Auteur de la Confession de Sancy, & l'on n'y trouve qu'un mauvais plaisant. Bien des traits sur les Anecdotes de la vieille Cour sont sans doute des énigmes pour nous : mais nous pouvons aujourd'hui juger, sur-tout avec les notes de Duchat, du naturel du Dialogue, de la finesse de beaucoup d'allusions, de l'exécution du plan. Et en vérité, le Baron de Fœneste, si estimé de Bayle, de Vertot, & du Grand Condé, n'est qu'un dégoûtant amas des plus plates trivialités en langue, moitié Gascon, & moitié François.

(*) La premiere Edition de Fœneste ne contient que 2 Livres : elle est de 1617, à Maillé. La seconde & la troisieme, qui sont l'une de 1619, & l'autre de 1620, in-12. sans distinction de Chapitres, contiennent trois Livres. La quatrieme de 1630, à Maillé, en a quatre.

CHAPITRE XIII.

Conftans d'Aubigné.

D'Aubigné eut un fils, nommé Conftans, qui ne lui reffembla point. Vicieux dès qu'il fut capable de l'être, Conftans eut la meilleure éducation, les plus habiles maîtres, & les penchants les plus bas. Il fut de bonne heure envoyé à l'Académie de Sedan, l'Ecole de la jeune Nobleffe Proteftante. Mais tandis que fon pere l'entretenoit avec la magnificence d'un Prince, & travailloit pour fon ufage à l'Hiftoire-Générale de fon temps, il fe dégoûtoit de l'étude, & fe livroit au libertinage le plus déshonorant. De Sedan, il alla en Hollande, où il fe plongea dans toutes fortes de débauches. De retour en France, il époufa fans le confentement de fon pere, la Baronne de Chatelaillon, (*) riche veuve du Pays d'Aunis, mais fort décriée pour fes mœurs. Il s'en dégoûta, s'apperçut qu'il avoit un

(*) Anne Marchant, veuve de haut & puiffant Jean Couraut, Seigneur & Baron de Chatelaillon.

rival, s'en convainquit par ſes yeux, & immola ſa femme & ſon amant à ſon honneur outragé. (*)

Conſtans, pourſuivi par une famille puiſſante, recourut à ſon pere, qui lui pardonna; & pour le tirer de la Cour, lui obtint un Régiment, & des lettres de grace pour le crime dont il étoit accuſé. Que peut l'indulgence ſur un cœur né méchant? Conſtans reparut à la Cour, joua tout ce qu'il n'avoit pas, perdit plus que ſon pere n'avoit, & traita de ſa Religion avec les Convertiſſeurs.

Son pere apprit qu'il étoit en marché de ſa conſcience avec les Jéſuites : il lui défendit de les voir ſous peine de ſa malédiction. Les Jéſuites lui obtinrent un bref du Pape, qui lui permettoit d'aſſiſter au Prêche & à la Cene des Réformés, en attendant l'heureux moment de ſe déclarer utilement Catholique. Je ne ga-

(*) Mademoiſelle d'Aumale dit dans un manuſcrit fort précieux, concernant Madame de Maintenon : » J'ai lu l'article de la mort de la pre» miere femme de Conſtans d'Aubigné, dans une » Lettre écrite de la propre main de Théodore » Agrippa; qui fut prêtée à Madame de Main» tenon par Mademoiſelle de St. Hermine de » Chinon, qui ne voulut pas la lui donner."

rantis ce fait, ni ne le crois, & je le rapporte, non comme une Anecdote propre à montrer la condescendance de la Cour de Rome, mais comme une preuve de la crédulité de Théodore Agrippa, qui l'affirme dans sa vie secrete.

Muni de ce prétendu bref, Constans alla en Poitou, essaya de dépouiller son pere de ses deux places, le trompa par un extérieur de piété, en obtint la Lieutenance de la garnison de Maillezais, prit le titre de Capitaine, se donna les airs du Gouverneur, & arracha un plein pouvoir du vieillard trompé, qui se retira dans l'Isle de Doignon.

Constans différa l'exécution de la promesse qu'il avoit faite à la Cour de lui livrer Maillezais. Il voulut jouir de son petit Empire : il fit de la Citadelle un brelan. Le jour, il alloit réguliérement au Temple, & le soir, il battoit la fausse monnoie. Il gagna tous les soldats de la garnison, & se mit en état de soutenir un siege.

Le pere, instruit de sa conduite & de ses vues, fit mettre des pétards & des échelles dans un bateau, s'approcha de Maillezais, à la faveur de la nuit, s'avança seul & travesti, pour gagner la porte de la Citadelle, fut arrêté par la vedette,

lui ſauta au col, s'en aſſura en faiſant briller à ſes yeux un poignard, ſe rendit maître du poſte, fit entrer ſes gens dans la place, & chaſſa ſon fils.

Conſtans ſe retira à Niort avec le Baron de Neuillant, que ſes parents venoient de déshériter. Là, il forma des entrepriſes ſur le Doignon, déja vendu au Duc de Rohan, & gardé en ſon nom par un Officier, incapable de tout emploi militaire. Théodore Agrippa, attaqué d'une groſſe fievre, apprit que ſon fils marchoit avec 80 hommes, & avoit fait embarquer une autre troupe, pour attaquer ou ſurprendre le Doignon ou Maillezais. Le vieillard ſaute du lit, raſſemble 36 ſoldats, & attend ſon fils à un défilé que celui-ci ne pouvoit éviter. Mais l'accès de fievre redoublant, Dade, ſon gendre, & deux de ſes amis ſe jetterent à ſes pieds, & le conjurerent de ſe remettre au lit, & de s'épargner à lui ou à ſon fils un parricide. Conſtans fut défait par ſon beau-frere, & partit de Poitou.

Le Roi avoit promis à ce fils dénaturé de lui ſervir de pere. Mais la Cour l'abandonna dès qu'elle le jugea inutile à ſes deſſeins. Mépriſé de ſes amis, moqué des Courtiſans, rebuté des Miniſtres, abhorré de tous ſes parents, il ne trouva de pitié

que dans le cœur de quelques femmes galantes, dont il reconnut les bienfaits en se vouant à leurs plaisirs.

Rappellé à la vertu ou à ce qui en avoit l'apparence, par l'excès & la bassesse même du vice, il fit parler de réconciliation à Théodore d'Aubigné, qui répondit que lorsqu'il auroit fait sa paix avec Dieu, il la feroit avec son pere. Sur cette promesse, Constans va à Geneve, se présente aux Ministres, fait tout ce qu'on exige, écrit en France qu'il est rentré dans le sein de l'Eglise Réformée, publie les motifs de son changement, & déclame en Prose & en Vers contre le Pape. Son pere, touché d'un repentir qu'il crut sincere, lui donna une pension plus forte que Constans n'auroit pu l'attendre d'un pere mécontent, & qui alloit être dépouillé de son bien.

CHAPITRE XIV.

D'Aubigné se réfugie à Geneve.

LE Roi ayant rempli le Poitou de ses troupes victorieuses, d'Aubigné se détermina enfin à se retirer à Geneve. La

Cour ayant appris ſa fuite, envoya ſon ſignalement dans toutes les places frontieres avec ordre de l'arrêter. Mais après bien des périls & des allarmes, il arriva à Geneve, n'emportant dans une terre étrangere que 30000 écus d'or, & un grand nom. Il y fut comblé d'honneurs, logé aux dépens de la Ville, conſulté ſur toutes les affaires, chargé du ſoin des fortifications, & prié de préſider au Conſeil de guerre.

Bientôt l'Aſſemblée générale de la Rochelle lui dépêcha deux couriers pour lui porter des témoignages de ſon repentir, & une procuration générale pour engager les Egliſes Réformées de France dans pluſieurs traités avec des Princes Proteſtans, les Villes Anſéatiques, la République de Geneve, & les Cantons Suiſſes. On lui envoya des Lettres de créance, & des blancs ſignés pour être remplis ſuivant le beſoin des affaires. On lui donnoit auſſi des inſtructions pour lever des troupes, & des proviſions de Général de cette Armée en idée. D'Aubigné traita en même-temps avec le Comte de Mansfeldt, qui ramenoit de Boheme ſes troupes, toujours au ſervice du plus offrant, & avec les deux Ducs de Weymar, qui s'engagerent à fournir douze mille hommes de

pied, six mille chevaux, douze canons, & les équipages nécessaires jusqu'à la riviere de Saône, pour y joindre six mille hommes que d'Aubigné promettoit d'assembler. La Rochelle s'engageoit de leur faire toucher deux montres (*) en Forès, en attendant le reste de leur payement assigné sur les salines d'Aigues-Mortes & de Pequais, qui appartenoient encore alors aux Religionnaires. Mansfeldt s'avança jusqu'en Alsace, lorsque d'Aubigné eut avis que cette affaire avoit été remise au Duc de Bouillon, qui avoit promis de la négocier avantageusement.

La République de Berne le consola de cet affront, en lui députant le fils du premier Avoyer. D'Aubigné fortifia réguliérement cette Ville, malgré les remontrances de Bouillon & les murmures de la populace. Il passa en revue les milices des Bailliages, qui étoient de 48000 hommes bien armés. Les Bernois lui déférerent le titre de Capitaine-Général de leurs troupes : il le refusa, & leur conseilla de choisir le Comte de la Suze.

Squaramel, Ambassadeur de la République de Venise, lui offrit le commande-

(*) C'est une paye de Gens de guerre.

ment des Régimens François qui étoient au ſervice des Vénitiens. Miron, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, rompit cette négociation, & entreprit même d'ôter à d'Aubigné ſon aſyle, en portant contre lui des plaintes très-fortes au Conſeil de Geneve, plaintes appuyées de Lettres du Roi, où d'Aubigné étoit clairement déſigné comme un homme qui lui déplaiſoit. Geneve, d'après les Conſeils du réfugié, répondit à Miron, qu'elle étoit toujours prête à témoigner ſon reſpect au Roi de France; que Sa Majeſté n'avoit qu'à nommer le coupable, & envoyer un homme chargé de ſe rendre partie avec les pieces juſtificatives, que le Conſeil ordonneroit en enquête & rendroit une prompte juſtice.

D'Aubigné acheta la terre du Creſt, & y bâtit un Château (*), qui lui ſervit d'aſyle, de retraite, & de conſolation contre les perſécutions continuelles de la Cour de France & contre les allarmes que lui cauſoient dix aſſaſſins, que le Duc d'Epernon & le Cardinal de Sourdis entretinrent pendant deux ans aux environs de Geneve. Il en auroit entiérement

(*) Il lui coûta onze mille écus.

abandonné le séjour, s'il n'y avoit été retenu par l'affection de toute la Ville, qui, tous les jours, ménacée d'un siege, espéroit d'être courageusement défendue par un Capitaine aussi expérimenté.

L'amour vint encore troubler ses derniers jours. Il fut épris de la beauté de Madame de Barbany (*), jeune veuve de l'ancienne Maison de Burlamaqui de Lucques, d'abord refugiée à Paris, ensuite à Sedan, enfin à Geneve. Elle avoit beaucoup d'esprit & de vertu. Ses biens répondoient à sa naissance. Les ennemis de d'Aubigné se flattant d'apporter un obstacle invincible à son mariage, lui firent faire son procès. Sans être ajourné ni oui, il fut condamné à avoir la tête tranchée, pour avoir employé les matériaux d'une Eglise ruinée en 1572 à rebâtir quelques bastions de ses Citadelles. C'étoit le quatrieme arrêt de mort rendu contre lui, pour de semblables crimes. Pour éprouver le courage de sa future épouse, il alla lui en porter la premiere nouvelle.

(*) Renée Burlamaqui. Feu M. Burlamaqui, Conseiller d'Etat à Geneve, qui a laissé ces deux Traités si estimés sur le Droit naturel & sur le Droit Politique, étoit le dernier mâle de cette famille.

Mais, sans changer de visage, elle lui répondit froidement : » L'amour est un » Dieu plus puissant que le Roi de France. » D'Aubigné la remercia par cet inpromptu :

Quand d'Aubigné se vit un corps sans tête,
Il maria son tronc pâle & hideux :
Très-assuré qu'une femme bien faite,
Auroit assez de tête pour tous deux.

CHAPITRE XV.

Perfidie de Constans d'Aubigné.

D'Aubigné ne voulut point laisser son fils dans l'oisiveté. Il lui offrit de l'emploi dans les troupes de ce Roi de Suede, qui conquit en deux ans deux cents lieues de Pays. Constans refusa d'aller chercher de la gloire si loin, & partit pour l'Angleterre. Théodore Agrippa, qui se défioit toujours d'un caractere si dangereux, n'osa lui donner des lettres de recommandation, ni pour le Roi, ni pour le Duc de Buckingham. Il se contenta de l'adresser à quelques amis, & même avec restriction. Constans se présenta lui-même, au Monarque & au Favori, & leur dit

que ſon pere n'avoit oſé leur écrire à cauſe du danger des chemins. La Rochelle, aſſiégée par Richelieu, avoit invoqué le ſecours de la Grande-Bretagne. Le Roi aſſembla un Conſeil ſecret, compoſé de Buckhingham & de quatre Lords, de St. Blancart, Envoyé du Duc de Rohan, & de Conſtans, qui ſe donnoit pour le Miniſtre Plénipotentiaire de ſon pere. On y réſolut de déclarer la guerre à la France, de ſecourir la Rochelle, & d'envoyer quérir à Geneve Théodore Agrippa d'Aubigné, comme le ſeul homme qui pût conduire l'entrepriſe avec prudence. On donna d'abord cette commiſſion au Chevalier Vernon, & enſuite à Conſtans, qui aſſura qu'on pouvoit tout attendre de ſon aſcendant ſur l'eſprit de ſon pere.

Arrivé à Geneve, il lui rendit compte de tout. D'Aubigné demanda pluſieurs fois s'il n'avoit point paſſé par Paris. Conſtans le nia avec ſerment. Son pere, en lui pardonnant, avoit exigé pour premiere condition, qu'il n'iroit jamais à la Cour de France, parce qu'il ſavoit que les appas des plaiſirs, l'éclat du grand monde, l'avidité des richeſſes, y corrompoient ſi vîte cet eſprit léger, qu'il n'étoit plus maître de lui-même.

D'Aubigné prit des meſures pour ſon

voyage en Angleterre. Avant ſon départ, il conçut contre ſon fils un ſoupçon qui, quoiqu'aſſez léger, le fit changer de deſſein. Il l'envoya une ſeconde fois à Londres, chargé de belles promeſſes en termes généraux, ſans lui confier ſon véritable ſecret. Conſtans s'apperçut de la réſerve de ſon pere, s'en plaignit, ſe tut, & partit. Son pere apprit qu'il avoit paſſé par Paris en revenant d'Angleterre, & qu'en y retournant, il avoit eu un entretien avec M. de Schomberg & avec le Roi, auxquels il avoit découvert tout ce qu'il ſavoit des deſſeins de la Cour de Londres, au mépris des ſerments qu'il avoit fait d'être fidele, & des honneurs qu'il y avoit reçus.

Outré d'une telle perfidie, d'Aubigné rompit pour jamais tous les liens qui l'attachoient à cet indigne fils. Il le déshérita, & conjura ſes autres enfants d'avoir ſa mémoire en exécration. Quoiqu'âgé de 77 ans, il réſolut de paſſer en Angleterre pour ſe purger de l'infâme trahiſon de ſon fils. Il avoit tout diſpoſé pour ce voyage. Mais le Conſeil de Geneve le conjura de différer ſon départ. Il céda aux inſtances d'une Ville qui l'adoroit, & ne penſa qu'à faire oublier, par une mort glorieuſe, l'opprobre de ſa famille;

CHAPITRE XVI.

Mariage de Conſtans d'Aubigné.

COnſtans obtint pour récompenſe de ſon crime, le Gouvernement de Maillezais, le titre d'Ecuyer du Roi, une charge de Gentilhomme de la Chambre, & la Baronnie de Surineau, qui avoit appartenu à ſa famille, & que le Roi avoit confiſquée : il prit dès-lors le nom de Baron d'Aubigné. (*)

Ses vices ne l'empêchoient pas de plaire. Il avoit tout l'eſprit que donne un cœur méchant. Et dans ces temps malheureux, où le zele de la Religion aveugloit toute la France ſur les vrais principes de l'honneur, les mêmes actions qui le rendoient mépriſable & odieux à un parti, étoient un titre pour le faire eſtimer de l'autre. Il aima Mademoiſelle de Cardillac, & en fut aimé. Elle étoit fille de Pierre de Cardillac, Seigneur de la Lane, & de Louiſe de Montalembert. Il l'épouſa à Bordeaux

(*) Voyez dans les pieces juſtificatives un Mémoire de Madame d'Aubigné-Burlamaqui.

le 27 Décembre 1627, (*) quelque répugnance qu'elle eu de s'unir à un homme qui avoit poignardé ſa premiere femme.

Que devient donc ce Roman, que j'ai ſi ſérieuſement conté dans la nouvelle édition du premier tome de cet Ouvrage, d'après des mémoires infideles? Que devient cette hiſtoriette de la priſon d'Aubigné, de ſes amours avec la fille du Concierge, de leur mariage clandeſtin, de leur fuite en Amérique? Il m'étoit difficile de ne pas donner dans ces chimeres, puiſque Mademoiſelle d'Aumale elle-même, qui avoit été à portée de s'inſtruire, ne s'en eſt pas tout à fait garantie. „La médiſance veut, dit-elle dans ſon manuſcrit, „que la Demoiſelle ſoit devenue enceinte „du priſonnier, avant que de l'avoir „épouſé." Pures fables, que l'envie imagina d'abord pour rabaiſſer celle qui en étoit l'objet, & que la crédulité adopta enſuite pour ajouter au romaneſque de ſon élevation.

1°. Le Baron d'Aubigné ne pouvoit

(*) Cette date ſe trouve non-ſeulement dans le Supplément de Moréri, mais encore dans le contrat de mariage reçu par Juſtian, Notaire à Bordeaux, dans les notes duquel il exiſte encore.

être alors enfermé au Château-Trompette, puiſqu'il avoit à peine achevé de rendre à la Cour le perfide ſervice, dont la Cour venoit de le récompenſer. Que ce ſervice ait été rendu en 1627, c'eſt ce qui paroît évidemment par la *vie ſecrete* du pere, & par l'époque du ſiege de la Rochelle, où Conſtans ſervit peut-être dans l'armée du Roi.

2°. En ſuppoſant, qu'il ait été priſonnier d'Etat en 1627, comment accordera-t-on ſes ſecretes amours & ſa fuite avec la publicité de l'acte de ſon mariage?

3°. Quelle reſſemblance y a-t-il entre la fille d'un concierge ou d'un géolier, & Jeanne de Cardillac, iſſue de deux Maiſons qui ſubſiſtent encore en Guyenne, & dont les archives atteſtent la filiation de Madame d'Aubigné?

4°. Si l'on diſoit, (car que ne peut-on pas dire?) qu'un Généalogiſte officieux, qu'un Notaire vénal fabriqua ce contrat de mariage pour plaire à une famille puiſſante, on ſeroit réfuté par des Lettres originales de Madame d'Aubigné, qui ſigne toujours, *Jeanne de Cardillac*, (1) par les Factums de ces procès, où elle prend tou-

(1) Voyez les pieces juſtificatives.

jours la qualité de *Demoiselle* ; par son style même, qui n'est point le style de la fille d'un concierge, mais celui d'une personne bien élevée : par d'autres actes où Madame de D'Aubigné est qualifiée comme dans le précédent, & où elle transige avec César de Cardillac, son frere, Ecuyer, & Seigneur de la Lane ; enfin, par les égards que la famille d'Aubigné eut toujours pour elle, malgré sa misere, malgré sa religion, malgré l'horreur que cette famille conserva pour son mari, toujours plus méprisable & plus vicieux.

5°. Si Constans eut épousé la fille d'un géolier, quelle apparence que son pere, qui, dans ses *Memoires*, lui reproche son premier mariage, n'eut rien dit du second ? Quelle apparence qu'il eut laissé par son testament (1) les terres de Landes & de Guillemer aux fruits de cet hymen clandestin ?

Quelle est donc la premiere source du conte que je réfute ? Les divers emprisonnements de Constans d'Aubigné.

---

(1) Voyez les pieces justificatives.

CHAPITRE XVII.

Mort d'Agrippa d'Aubigné.

1630. LES distinctions, dont il étoit comblé à Geneve, exciterent la jalousie & les murmures des Seigneurs Allemands. Pour les appaiser, il renonça volontairement à la place d'honneur qu'il avoit au prêche, rendit à la Ville la maison où la République l'avoit logé, & congédia les Gentilshommes qu'il avoit à son service.

Dans ses dernieres années, il composa les Mémoires de sa vie à l'usage de ses enfants. C'est delà que j'ai tiré la plupart des faits qu'on vient de lire. Les changements arrivés dans notre langue ne m'ont pas permis de les rendre dans toute la force & la briéveté de l'original.

Il mourut d'une éréſypelle, & fut inhumé au cloître de Saint-Pierre à Geneve, où l'on voit encore son épitaphe faite par lui-même qu'on peut traduire ainsi :

» Au nom de Dieu, très-bon & très-
» grand. Mes enfants, voici mon dernier
» vœu pour vous. Jouissez du repos que
» je vous ai acquis à force de travail,

» par des moyens honnêtes, & malgré » les orages. Vous en jouirez si vous » servez Dieu, & si vous m'imitez : sinon, » renoncez au bonheur. C'est ce qu'a écrit » pour vous le pere qui vous a été deux » fois pere, par lequel & non duquel » vous avez reçu l'être & le bien-être, » à votre gloire, si vous êtes héritiers de » ses études ; à votre honte, si vous dé- » générez. THÉODORE D'AUBIGNÉ, octo- » génaire, mort l'an 1630 le 9 Avril. (*)

Après sa mort, les Syndics s'emparerent de ses papiers, qui renfermoient des secrets importants : ils effacerent dans ses Mémoires, une feuille qui contenoit un détail dangereux des affaires de la Rochelle : & ils chargerent Madame d'Aubigné de faire la même suppression aux deux exemplaires qui étoient en France.

D. O. M.

(*) *Testor, liberi, quam vobis aptus sum. Solo favente numine, adversis ventis, bonis Artibus, irrequietus quietem eam colere, si Deum colitis, si patrissatis, contingat : si secus, secus accidat. Hæc pater, iterum pater, per quem, non à quo vere vivere & bene datum vobis : studiorum hæredibus monumento, degeneribus approbramento :*

Scripsit Theodorus ALBINÆUS octuogenarius, obiit anno CIↃ IXXXX, *April. die* IX.

Il eut un fils naturel qu'il nomma *Engibaud*, qui eſt l'anagramme de d'Aubigné. Il l'aima beaucoup, le fit élever, & lui aſſura une fortune honnête. Cet Engibaud, après la mort de ſon pere, en prit le nom : perſonne ne s'y oppoſa : ſa mere étoit d'une Maiſon diſtinguée. C'eſt delà que ſortent les d'Aubignés de Geneve.

Il n'eut point d'enfant de la ſeconde femme. Il eu de la premiere Conſtans d'Aubigné, & deux filles. L'aînée épouſa Mr. de Caumont-Dade, iſſu, dit-on, de la Maiſon de Nompar-Caumont, qui n'a jamais voulu le reconnoître ; & la cadette fut accordée à M. de Villette, avec trente mille livres de dot.

CHAPITRE XVIII.

Empriſonnement de Conſtans d'Aubigné.

LE Baron d'Aubigné ne ſut pas être heureux. Ses débauches conſumerent ſon bien. Il tenta un établiſſement à la Caroline. Il obtint le brevet de Vice-Roi des Iſles de l'Amérique. Mais il s'adreſſa aux Anglois, ſoit qu'il projettât de les trahir encore, ſoit qu'il voulût trahir la France.

La Cour fut informée de ſes intelligences, & révoqua ſa commiſſion.

Pouſſé par ſon inquiétude naturelle, ſe flattant que ſon crime n'étoit pas bien connu, ou croyant qu'il étoit oublié, il s'imagina pouvoir haſarder un voyage en France. Il y revint malgré les prieres de ſa femme, fut découvert malgré ſes précautions, & enfermé au Château-Trompette, où Pierre de Cardillac, ſon beau-pere, commandoit en l'abſence & ſous les ordres du Duc d'Epernon, ſon parent, Gouverneur de Guyenne.

Madame d'Aubigné ſe rendit à Paris, pour ſolliciter la grace de ſon époux. En vain, elle embraſſa les genoux du Cardinal de Richelieu; ce Miniſtre fut inflexible: » C'eſt, lui dit-il, vous rendre ſervice » que de vous ôter un tel mari."

Il n'y avoit contre lui que des ſoupçons, & le crédit des parents de ſa premiere femme reveillés par ſes malheurs. Madame d'Aubigné appaiſa ceux-ci par ſes prieres, & combattit les ſoupçons par des placets qu'on ne lut point.

Quelques jeunes gens furent arrêtés pour crime de fauſſe monnoie. La dépoſition des coupables chargea d'Aubigné. Son élargiſſement fut plus difficile à obtenir, & le Miniſtre le regarda comme un de ces

hommes, que, par égard pour les familles, une pitié barbare laiſſe dans une priſon perpétuelle, ſans les y condamner.

Madame d'Aubigné, d'autant plus attachée à ſon mari qu'il étoit plus malheureux, obtint la permiſſion de s'enfermer en priſon avec lui. Le Duc d'Epernon ſe vengeoit ſur le fils, des *Tragiques* du pere, en donnant des ordres rigoureux, dont Cardillac adouciſſoit la ſévérité par égard pour ſa fille.

Madame d'Aubigné ſortoit de temps en temps du Château-Trompette pour émouvoir la pitié des Miniſtres. Ses ſollicitations étoient traverſées par le Duc de Rohan, qui n'avoit pas oublié l'entrepriſe ſur le Doignon. Elle ne trouvoit à la Cour que des parents dont l'eſprit étoit prévenu, des Huguenots qui croyoient que leur vénération pour la mémoire d'Agrippa d'Aubigné, demandoit qu'ils laiſſaſſent ſon fils dans les fers; parmi les indifférents, des cœurs de rocher, incapables d'être attendris; parmi les protecteurs, des gens dont les ſervices ne pouvoient être achetés que par des foibleſſes: parmi les miniſtres des hommes qui, quoique payés pour être inſtruits de tout, n'avoient le loiſir de rien entendre. Le Duc de Saxe-Weymar fut le ſeul qui l'aſſiſta de ſa bourſe & de ſon crédit.

crédit. Pour comble d'infortune, elle avoit à essuyer les reproches de son mari, qui lui imputoit la longueur de sa prison, les défiances de sa jalousie, & sa passion pour la fille du géolier, avec laquelle il avoit voulu se sauver.

Pierre de Cardillac mourut, & d'Aubigné fut plus étroitement resserré. Il aima sa femme par désespoir, & fit des enfants par désœuvrement. Il en eut un nommé Constans, qui se noya depuis à Murçay. Les Montalembert & les Cardillac, craignant d'être chargés d'une nombreuse famille, défendirent à Madame d'Aubigné d'accoucher d'avantage. Cependant ils lui pardonnerent encore son second fils, nommé Charles; mais à condition que ce seroit le dernier.

Réduite à cet état, où le plaisir de l'hymen est le seul bien, & la fécondité un des plus grands maux, forcée de se priver de l'un par le danger de l'autre, partagée entre ce qu'elle devoit à son mari & les suites funestes de ce devoir, elle résistoit à ses empressements, s'y abandonnoit par obéissance, s'y déroboit par crainte. Mais d'Aubigné qui espéroit tout de Dieu, quand il étoit pressé par ses desirs, fit enfin valoir si bien ses droits, que sa femme eut encore un

nouveau préſent à faire à la Providence.

Elle cacha ſa groſſeſſe comme un crime. Et ſe flattant que les parents de ſon mari feroient plus charitables que les ſiens, elle obtint de la Cour que d'Aubigné ſeroit transféré aux priſons de Niort, pour être plus à portée de leurs ſecours. Ce fut-là qu'elle mit au monde cette fille, devenue depuis ſi fameuſe : événement bien propre à conſoler les infortunés. La naiſſance de la femme que la fortune ait élevée le plus haut, fut un malheur.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Françoise d'Aubigné.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ naquit dans les prisons de la conciergerie de Niort, (1) (le 27 Novembre 1635) & fut tenue sur les fonds de Bapteme (2) par François, Comte de la Rochefoucault, & par Susanne de Beaudean, fille du Baron de *Neuillant*. Elle fut nommée *Françoise*, & non *Guillaumette*, comme le disent tant de Romans imprimés dans les pays étrangers.

Madame de Villette vint rendre visite à l'accouchée. Elle vit toutes les horreurs de l'indigence, son frere aliéné par son désespoir, exténué par le manque d'aliments, un enfant couvert de haillons déja

(1) Mém. Mst. de Mlle. d'Aumale.

(2) Le lendemain, 28 Novembre.

ſenſible à ſa miſere, un autre encore au berceau; une fille de deux jours, dont les vagiſſements ſembloient appeller la mort, une mere éplorée qui préſentoit ſon ſein tantôt à ſon mari, tantôt à ſa fille, ſans eſpoir de ſauver ni l'un ni l'autre. La miſere & la faim lui avoient fait perdre ſon lait, & elle n'avoit pu payer une nourrice. Madame de Villette fut attendrie. La vue de la petite *Françoiſe* la toucha. Elle emmena ces trois enfants au Château de Murçay, & la fille eut la même nourrice que la petite Villette, qui fut depuis Madame de St. Hermine.

La tendreſſe maternelle ne permit pas à Madame d'Aubigné de laiſſer long-temps ſa fille en des mains étrangeres. Elle la redemanda. Madame de Villette, qui s'y étoit attachée, ne la rendit qu'avec peine. D'Aubigné fut reconduit au Château-Trompette. Là, fut élevée cette enfant, qui, après avoir éprouvé toutes les rigueurs de la fortune, devoit en goûter toutes les faveurs. Que le malheureux ne déſeſpere jamais de ſon ſort : quelle diſtance de ce qu'elle étoit alors à ce qu'elle fut depuis!

Elle a dit ſouvent que ſa mémoire lui rappelloit d'avoir joué avec la fille du Concierge qui étoit de ſon âge. Cette fille

avoit un ménage d'argent, & lui reprochoit de n'être pas auſſi riche qu'elle. » Cela » eſt vrai, répondit la petite *Françoiſe*, » mais je ſuis Demoiſelle, & vous ne l'ê» tes pas. " Dois-je demander grace au Lecteur pour ce trait & pour quelques autres que je rapporterai? On cherche avec curioſité les premieres veines d'un grand fleuve: l'enfance des vies célebres eſt intéreſſante.

(1639.) Enfin, Madame d'Aubigné obtint l'élargiſſement de ſon mari, à condition qu'il ſe feroit Catholique. D'Aubigné promit tout, oublia ſes promeſſes; & de peur d'être inquiété, réſolut d'aller chercher en Amérique le bonheur & la tranquillité, qu'il ne pouvoit trouver dans ſa patrie. Il s'embarqua donc avec ſa femme & deux de ſes enfants.

Pendant ce voyage, *Françoiſe* eut une grande maladie, & fut à une telle extrémité, qu'elle ne donnoit plus aucun ſigne de vie. Sa mere la prend entre ſes bras, pleure, gémit, & la rechauffe dans ſon ſein. Fatigué de ces cris, le Baron d'Aubigné veut lui arracher l'enfant dont la mort & la préſence cauſe & irrite ſon déſeſpoir. Un matelot va la jetter dans la mer: le canon eſt prêt à tirer. Madame d'Aubigné demande qu'un dernier baiſer

lui ſoit du moins permis, porte la main ſur le cœur de ſa fille, & ſoutient qu'elle n'eſt point morte. Depuis, Madame de Maintenon racontant ce trait à Marly, l'Evêque de Metz, qui étoit préſent, lui dit : » Madame, on ne revient pas de ſi » loin pour peu de choſe. "

Elle n'échappa d'un péril que pour en eſſuyer un autre. A peine fut-elle revenue de ſa maladie, que le bâtiment fut attaqué par un Corſaire Anglois. Tandis que tout l'équipage étoit dans les plus vives allarmes, que d'Aubigné fondoit en pleurs, que ſa femme étaloit à ſa ceinture un grand chapelet comme pour braver les ennemis de la foi, *Françoiſe* diſoit à ſon frere : » Tant mieux, ſoyons » pris : nous ne ſerons plus grondés par » notre mere. "

D'Aubigné s'établit au quartier du Prêcheur dans la Martinique. Il y acquit de vaſtes plantations. Ses premiers travaux furent ſi heureux, que ſa femme étoit ſervie par 24 négreſſes. Elle revint en France avec ſes deux enfants, pour y pourſuivre quelques procès & quelques débiteurs.

Théodore-Agrippa d'Aubigné avoit donné trois terres aux enfants de ſon fils déshérité, & avoit laiſſé à ſes deux filles le reſte de ſes biens. Madame d'Aubigné

n'attaquoit pas cette diſpoſition. Mais elle demandoit que les terres dont M. de Caumont-Dade s'étoit emparées, & qu'il avoit léguées à ſa fille Artemiſe, mariée à M. de Nêmond de Senſac, lui fuſſent reſtituées. Trop pauvre pour plaider avantageuſement, elle offrit de prendre des arbitres. Mr. de Senſac rejetta cette propoſition. Dade ſon beau-pere avoit ôté à ſes neveux la protection de Villette, en lui accordant un tiers dans une ſucceſſion où celui-ci n'avoit qu'un quart. Madame de Villette, à force de careſſes, engagea Madame d'Aubigné à ſe déſiſter de ſes prétentions. Celle-ci alla promptement rejoindre ſon mari, qui, en ſon abſence, avoit joué tout ſon bien.

(1641.) Elle donna tous ſes ſoins à l'éducation de ſes enfants. Heureuſement pour eux, elle étoit aſſez pauvre pour les élever elle-même. Elle s'attacha particuliérement à ſa fille, en qui elle découvroit plus de talents & plus de conformité avec ſon caractere. Son exemple étoit la meilleure leçon de vertu. Elle ſupportoit les revers avec courage, & les vices de ſon mari avec indulgence. Le feu prit un jour à ſon habitation : voyant pleurer ſa fille, elle lui en fit une vive réprimande, lui diſant : » Faut-il pleurer pour la perte

» d'une maiſon? C'eſt bien une maiſon
» que je pleure, lui répondit-on! c'eſt
» ma poupée.

Cette excellente mere lui faiſoit lire les Vies de Plutarque : livre le plus propre à inſpirer la vertu, & à former le jugement. Pour vaincre ſon extrême timidité & pour l'habituer à réfléchir, elle l'obligeoit à rendre compte de ſes lectures, & lui preſcrivoit de petites compoſitions. La récompenſe de ce travail étoit la permiſſion d'écrire une lettre à Madame de Villette.

La petite fille écrivoit avec beaucoup de facilité, & apprit de bonne heure à faire les lettres des autres, parce que ſon frere, qui étoit pareſſeux, & qui n'avoit jamais eu d'activité que pour les plaiſirs, la prioit de faire les ſiennes, tandis qu'il iroit cueillir des oranges. Je ſupprimerois ces bagatelles, ſi elles ne prouvoient que nous ſommes preſque toujours ce que nous avons promis d'être, à moins que des circonſtances particulieres ne s'oppoſent au développement de notre caractere ou de nos talents.

Elle raiſonna de bonne heure. Sa mere lui ayant parlé de ces peines de l'enfer, ſans ceſſe préſentées aux enfants, qu'on devroit porter au bien par de plus no-

bles motifs, Françoise dit à son frere qui en étoit effrayé : » Crois-m'en ; tout cela » ne sera pas éternel : le bon Dieu se ra-» visera. "

Madame d'Aubigné lui contant les exploits de son grand-pere, & la faveur où il avoit été auprès de Henri IV : » Et moi, » dit l'enfant, ne serai-je rien? Et que » veut-tu être, reprit la mere? Reine » de Navarre, repliqua-t-elle. "

(1646.) La mort de d'Aubigné jetta cette malheureuse famille dans la derniere désolation. Elle vivoit d'un petit emploi militaire qu'il avoit obtenu. L'âge l'avoit guéri de ses mauvais penchants. Il songeoit sérieusement à faire une fortune ; & Lieutenant dans un village de la Martinique, il en étoit moins éloigné, que lorsqu'avec les plus basses inclinations il étoit Vice-Roi des Isles.

CHAPITRE II.

Éducation de Mademoiselle d'Aubigné.

SA veuve revint en France. Ses dettes n'étoient pas acquittées. Elle laissa sa fille en gage au principal de ses créanciers, dont la femme ne voulut point

nourrir cette petite teigneuse. Le Juge du lieu la prit chez lui par charité ; & voyant que la mere ne la retiroit point, il l'envoya par le premier bâtiment à Madame de Montalembert, qui gronda fort de ce qu'on lui adressoit un pareil bijou.

Madame de Villette, qu'Agrippa d'Aubigné appelloit son *unique*, eut pitié de tant de malheurs. Elle demanda à Madame de Montalembert cette niece si rebutée, & l'instruisit dans la Religion Calviniste. Madame d'Aubigné étoit dans cette affreuse situation, qui subordonne le grand intérêt de la Religion à des besoins plus pressants. Elle crut que l'essentiel étoit de vivre, & non de croire au Pape. Françoise goûta bientôt la Religion, que ses peres avoient défendue : sa foible raison s'ouvrit à toutes les impressions que sa tante lui donna. Elle eut horreur de l'apostasie de son pere. Incapable d'un médiocre attachement, elle aima le Calvinisme avec passion.

Sa mere se repentoit d'avoir mis le salut de sa fille en danger. Car elle croyoit fort que Dieu punissoit les enfants pour avoir pris des sophismes pour des vérités. Elle pensa qu'il seroit aisé d'effacer ces premieres traces. Mais elles s'étoient gravées trop profondément. Et la petite

hérétique avoit en obſtination ce qui lui manquoit en lumieres.

Madame d'Aubigné ayant voulu la mener à la Meſſe, Françoiſe refuſa opiniâtrément de l'y ſuivre. » Vous ne m'aimez » donc pas, lui dit la mere. - J'aime en» core plus mon Dieu, répondit l'enfant ". Il fallut pourtant aller à l'Egliſe. Mais tantôt tournant le dos à l'Autel, tantôt inſultant la célébration des ſaints Myſteres par des grimaces, elle excéda ſi bien ſa mere, qu'elle en reçut un ſoufflet. » Frap» pez, dit-elle, en préſentant l'autre » joue : il eſt beau de ſouffrir pour ſa » Religion ! "

Madame de Villette inſpiroit à ſa niece encore plus d'amour pour ces vertus morales, ſur leſquelles on ne diſpute point, parce que la nature en a mis le principe dans tous les cœurs. C'eſt auprès d'elle qu'elle prit ce goût pour les malheureux, & cet empreſſement à les ſoulager elle-même. Toutes les fois que Madame de Villette faiſoit l'aumône, elle chargeoit Françoiſe de la diſtribuer aux pauvres, pour l'habituer au plaiſir de donner & de s'attendrir. C'eſt en ne négligeant pas les plus petites choſes, que l'éducation nous prépare aux grandes.

Madame de Neuillant, mere de la Ma-

réchale de Navailles, & parente de Madame d'Aubigné, sollicita un ordre de la Cour, pour retirer Françoise des mains de Mad. de Villette, qui avoit éludé les instances de la mere, d'abord par des prétextes, & ensuite par un refus.

Madame de Neuillant n'oublia rien pour l'instruire dans la Religion Catholique. Mais toutes ses leçons aboutirent à lui montrer, que Françoise avoit beaucoup d'entêtement, & auroit un jour beaucoup d'esprit. Quand le Curé disputoit contre elle, & la vainquoit de facilité, elle lui disoit : » Vous en savez plus que moi : » mais voilà un Livre, en montrant la » Bible, qui en sait mille fois plus que » vous ; & ce Livre ne dit point ce que » vous dites ; & c'est pour cela que vous » n'aimez point qu'on le lise. "

Madame de Neuillant, piquée d'une si longue résistance, crut qu'il valoit mieux l'humilier que raisonner avec elle. Les caresses furent retranchées ; les duretés succéderent à la douceur : on la confondit avec les domestiques ; on la chargea des plus vils détails de la maison. » Je » commandois dans la basse-cour, a-t-elle » souvent dit depuis : c'est par ce gou» vernement que mon regne a commen» cé. "

Tantôt elle aidoit le cocher à panser les chevaux : tantôt elle briguoit l'honneur de peigner les cheveux gras d'une grosse paysanne sa gouvernante, qui avoit mis un tel prix à cette faveur, qu'on pleuroit fort quand on en étoit privée. Tous les matins, un loup sur le visage pour conserver le plus beau teint du monde, un chapeau de paille sur la tête, un panier dans la main, une gaule dans l'autre, Françoise alloit garder les dindons, avec ordre de ne toucher au panier où étoit le déjeûné, qu'après avoir appris cinq quatrains de Pibrac.

Un jeune paysan osa l'aimer. Elle se prévalut de cette passion, pour écrire à Madame de Villette, qui la fortifioit dans ses principes. Le jeune homme lui ayant déclaré son amour, Françoise, qui ne se sentoit pas faite pour l'avilissement où on la tenoit, en avertit Madame de Neuillant, qui craignit que sa parente, avec l'état & la candeur des bergeres, n'en eut un jour la fragilité.

Elle la mit au Couvent des Ursulines de Niort, & Madame de Villette consentit d'y payer sa pension : car Madame de Neuillant vouloit bien avoir la gloire de sa conversion, mais ne vouloit pas en faire les fraix.

Ces Religieuſes excéderent Françoiſe d'inſtruction & de catéchiſmes. Elle rejettoit tout, & ſe jouoit de leurs pieux artifices : » Je ſerai bientôt Catholique, » diſoit-elle ; car on me promet une ima» ge ". Les Religionnaires de Niort ſe faiſoient un point d'honneur de la perſévérance de la fille d'Agrippa d'Aubigné. Ils l'animoient à une courageuſe réſiſtance par des Livres qu'ils lui envoyoient ſecretement, & par des billets, où ils la conjuroient de ne pas faire d'affront aux mânes de ſon grand-pere.

Une Religieuſe, plus ſenſée ou plus habile que ſes compagnes, au-lieu de bonbons & de careſſes, environna de tant de raiſons la Foi Catholique, qu'elle vainquit ſon averſion. Peu-à-peu Françoiſe en aima les dogmes, & commença d'entendre la Meſſe, quand on ceſſa de l'y contraindre : elle prit du goût pour une Religion dont les cérémonies parlent aux ſens, & dont les myſteres les contrediſent. La Tranſubſtantiation lui paroiſſoit la choſe du monde la plus facile. Mais elle ne pouvoit croire l'article, qui exclut de la vie éternelle tous ceux qui ne ſont pas dans le ſein de l'Egliſe Romaine : » J'admettrai tout, diſoit-elle, pourvu » qu'on ne m'oblige pas à croire que ma

» tante de Villette ſera damnée." Préſage heureux de la bonté de ſon cœur, & peut-être de la juſteſſe de ſon eſprit.

Les Religieuſes ne purent la guérir d'une idée ſi peu chrétienne. Et il fallut abſolument, quand elle entra dans la vraie Religion, qu'on lui permît de ſe réſerver quelques places dans le Ciel pour ceux de ſes parents ou de ſes amis qui étoient dans la fauſſe. On ſavoit qu'elle ne ſeroit pas long-temps dans l'Egliſe Romaine, ſans acquérir ce zele charitable qui hait ſans réſerve l'erreur, & damne, peut-être ſans pitié, l'hérétique.

Madame de Villette, qui avoit continué de fournir à l'entretien de ſa niece, n'en voulut plus payer la penſion, dès qu'elle apprit qu'elle s'étoit convertie. Tant le propre du zele dans toutes les Religions eſt d'être cruel !

Les Urſulines de Niort la garderent quelque temps par charité. Mais les actes de bienfaiſance ne ſont un devoir que lorſqu'ils ſont un ſentiment. La leur ſe refroidit. Elles auroient donné, diſoient-elles, de leur ſang pour la convertir ; & dès qu'elle ſe fut rendue à leurs deſirs & à leurs vérités, elles n'eurent plus le néceſſaire phyſique à lui donner.

Elles repréſenterent à Madame d'Au-

bigné, que leur maiſon ne pouvoit nourrir des penſionnaires qui ne payoient point, & la prierent de retirer ſa fille, aſſez grande d'ailleurs, pour être produite dans le monde. Françoiſe rougit de ce diſcours qui s'imprima ſi bien dans ſa mémoire, qu'elle chercha toujours depuis, à s'acquitter de ce qu'elle devoit à ces Religieuſes, à qui ſes bienfaits apprirent (*) à ne pas mépriſer dans les autres, la pauvreté qu'elles eſtiment tant en elles. Racontant ce fait à St. Cyr : » Mes enfants! ajoutoit-» elle, faiſons toujours le bien : il eſt ra-» rement perdu devant les hommes, & ja-» mais devant Dieu. »

Sa mere vivoit du travail de ſes mains, en attendant la déciſion de ſes procès, qu'elle alla ſolliciter à Paris. A ſon retour de la Martinique, elle avoit trouvé ſes biens vendus & diſſipés par les créanciers & les parents de ſon mari. Elle plaidoit pour rentrer en poſſeſſion de la Baronnie de Surineau, aliénée par d'Aubigné pour acquitter des dettes contractées pendant ſa minorité. Elle répétoit auſſi des ſommes conſidérables, que la Cour devoit à Théodore-Agrippa d'Aubigné,

---

(*) Mémoires de Madame de Gl.....

qui avoit fait des avances à ſon maître, dans un temps où les rebelles ſeuls s'enrichiſſoient. Le Sur-Intendant des Finances ne l'écouta pas : hé! comment auroit-il écouté une femme ſans protection, ſans amis, & qui revenoit de l'autre monde?

CHAPITRE III.

Mort de Madame d'Aubigné.

MAdame de Neuillant alloit de temps en temps à Paris dans une litiere, portée par deux mulets, dont l'un étoit monté par Mademoiſelle d'Aubigné. Elle la menoit dans ſes ſociétés ordinaires, ſe paroit en public de ſes charmes naiſſants, & dans le particulier exerçoit ſur elle toute la tyrannie des bienfaicteurs. Elle n'en parloit à ſes amis que pour exciter leur pitié, & paroiſſoit bleſſée de ce que Mademoiſelle d'Aubigné n'excitoit que leur admiration. Tout ce qui étoit formé en elle, étoit accompli : tout ce qui ne faiſoit que d'éclore promettoit de l'être. Sa taille étoit comme ſa raiſon, l'une & l'autre au-deſſus de ſon âge.

Le Marquis de Chevreuse en devint amoureux (*) : il fut éloigné. Madame de

---

(*) Ce fait a fourni à je ne sais quel Auteur, la matiere du Roman le plus absurde. On le trouve dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, dont je vais faire l'analyse, parce que j'aurai occasion d'en parler souvent, & qu'il est, ce me semble, honteux d'en parler deux fois.

C'est un recueil de plusieurs Libelles sur la Cour de Louis XIV, imprimé à Paris en 1754, en 5 Vol. in-12., tous attribués au Comte de Bussy, qui n'en a fait qu'un. On y flétrit les plus grands noms ; on y déchire les réputations les plus entieres ; on y couvre également de boue le vice & la vertu.

Le premier Volume, écrit avez assez de légéreté, contient l'Histoire de Madame d'Olonne, celle de Madame de Châtillon, une épisode sur Madame de Sévigné, & une autre sur Madame de Montglas.

Le IIe. renferme *le Palais Royal*, ou *les amours de Madame de la Valliere* : un peu de vrai, beaucoup de faux, rien d'exact : l'*Histoire de l'amour feinte du Roi pour Madame*, écrite sans connoissance de la langue ni de la Cour. *Les amours de Madame*, racontées par Manicamp, qui prétend en avoir su toutes les circonstances, & qui narre tout avec assez de vérité, mais avec beaucoup de confusion. *Le Perroquet* ou *les amours de Mademoiselle de Montpensier* : le style en est mauvais, le Dialogue ridicule & romanesque, le fonds vrai : quelques particularités qui se retrouvent dans les Mémoires de cette Princesse, prouvent

Neuillant la mit aux Urfelines de la rue Saint-Jacques, où Mademoifelle d'Aubi-

---

que l'Auteur étoit inftruit des chofes les plus fecretes.

Les pieces du tome III font, *les Amours de Madame de Bagneux* : Je ne fais fi ce petit Conte eft vrai ; mais il a tout l'air de ne l'être pas. *Les fauffes Prudes*, ou *les amours de Madame de Brancas*, en Vers fi mauvais, qu'on ne peut les accufer d'être méchants. *Deux requêtes des filles de joie à Madame de la Valliere*, faites vraifemblablement par quelque amant de ces filles. *Le paffe-temps Royal*, ou *les amours de Mademoifelle de Fontanges* : ce morceau eft écrit fans efprit comme fans vérité : autant d'impertinences ou de menfonges que de mots. *La France galante*, où font racontées les amours de Mademoifelle, celles de Fontanges, du Duc de Longueville, de Madame de la Ferté, & l'inclination du Roi pour Madame de Maintenon : piece mal écrite, mais d'un homme très-inftruit, comme on peut s'en convaincre en la combinant avec les Lettres de Sévigné & les Mémoires de Mademoifelle.

Le tome IV contient *la fuite de la France galante*, ou *les derniers déréglements de la Cour* : cette fatyre eft d'une autre main que la précédente. Madame de Maintenon y naît en Amérique, eft baptifée Guillaumette, élevée par Madame de Neuillant, aimée, enlevée, quittée par M. de Chevreufe, accouche à l'infçu de Scaron, établit St. Cyr pour le ferrail du Roi, &c. *Les Vieilles amoureufes*, ordure fur Mefdames de Lyonne & de Fiefque. *L'Hiftoire fcandaleufe* de Mefdames de la Ferté & de Ventadour.

gné fit sa premiere communion, peut-être sans trop savoir ce qu'elle faisoit. En approchant de la Table sacrée, elle dit à son frere, en lui donnant un coup de pied : » Et toi, n'es-tu pas assez vieux pour » communier aussi "? Cette cérémonie & l'habitude acheverent sa conversion. Elle gagna si bien par ses complaisances le cœur des Religieuses & des pensionnaires, qu'on put juger dès-lors à quel point elle auroit le talent de se faire aimer.

Elle sortoit quelquefois de ce Couvent, pour faire à sa mere des visites qui le lui faisoient haïr, & chez Madame de Neuillant des repas qui le lui faisoient regretter.

En ce temps-là, il y avoit à Paris un Abbé plein d'esprit, d'infirmités, & d'enjouement, qu'on alloit voir d'abord comme une rareté, qu'on revenoit voir comme l'homme le plus amusant. Sa tête toujours penchée sur son estomac, ses jambes toujours pliées à cause d'un retire-

---

On trouve dans le Ve. volume : *La France devenue Italienne*. Le faux y est si mêlé avec le vrai, qu'on ne peut les séparer. *Le divorce Royal*, qui n'est autre chose que le plus impertinent dialogue entre Madame de Maintenon & Me. de Montespan. *Les amours de M. le Dauphin avec la Comtesse du Roure* : lecture de laquais.

ment de nerfs, lui donnoient à la lettre la forme d'un *Z*. Il écrivoit ſur ſes genoux ou ſur deux bras de fer attachés à ſon fauteuil. Les déſagréments de ſa perſonne étoient rachetés par les qualités de ſon ame. Il avoit le cœur capable d'attachement, une imagination vive qui lui peignoit tout en groteſque, beaucoup de patience dans ſes maux. Pauvre ſans chagrin, gai en dépit de la douleur, ſatyrique ſans malice, pareſſeux ſans négligence, colere ſans reſſentiment.

Tel étoit l'Abbé Scaron. Il avoit projetté d'aller en Amérique, avec Segrais & quelques beaux eſprits. Il eſpéroit que la chaleur du climat, la légéreté des aliments lui rendroient la ſanté.

(1649.) Madame d'Aubigné alloit retourner en Poitou, lorſque Madame de Neuillant, qui logeoit à la rue Saint-Louis, dans le voiſinage de Scaron, lui parla de deux perſonnes qui avoient été long-temps à la Martinique, & lui offrit de les lui amener. Mademoiſelle d'Aubigné, qui avoit une robe trop courte, rougit en entrant, ſentit qu'elle rougiſſoit, & pleura. Toute l'aſſemblée fut touchée des graces & de l'embarras de cette aimable enfant. Scaron même y fut ſenſible.

Cette visite de bienséance & de curiosité devint une liaison sérieuse. Madame d'Aubigné retourna sans peine dans une maison, où elle pouvoit trouver des protecteurs. L'Abbé Scaron jura que l'air de Paris lui seroit fort sain, tant que Mademoiselle d'Aubigné y seroit. Et tout ce qui composoit sa société fit mille offres de services à la mere, pour jouir plus long-temps de la présence de la fille.

Madame d'Aubigné, voyant que ses procès traînoient en longueur, les finit à l'amiable. Mr. de Sensac garda la terre de Surineau, moyennant deux cents livres de pension qu'il s'engagea de lui payer. Elle fut si pénétrée de douleur de cette cession forcée des droits de ses enfants, qu'elle en eut une maladie, qui la mit au tombeau. L'unique conseil qu'elle donna en mourant à sa fille, fut de se conduire comme craignant tout des hommes, & comme espérant tout de Dieu.

Mademoiselle d'Aubigné s'enferma trois mois, dans une petite chambre à Niort, moins occupée de son infortune que de sa douleur. Son frere fut placé chez M. de Parabere, en qualité de Page.

Elle étoit fort timide, parloit très-peu, paroissoit penser toujours à ses malheurs & savoit si peu qu'elle étoit belle, qu'elle

disoit qu'elle changeroit volontiers de visage avec le premier qui passeroit dans la rue. Elle pleuroit quand on la plaçoit vis-à-vis d'une fenêtre, & qu'on la voyoit à découvert. Tant Madame de Neuillant lui avoit répété que ses admirateurs & son miroir se moquoient d'elle.

CHAPITRE IV.

La belle Indienne.

SOn retour à Paris lui ôta son extrême timidité. Et le Chevalier de Méré (*) lui fit une réputation. Il obtint de Madame de Neuillant la permission d'é-

(*) Georges Brossin, Chevalier, Marquis de Méré, né vers le commencement du 17e. siecle, d'une ancienne famille de Poitou, alliée à la Maison de Condé. Quelques années avant sa mort, il se retira du monde, & mourut en 1690, chez la Marquise de Sevret sa belle-sœur. Nous avons de lui divers Ouvrages écrits avec beaucoup de politesse & d'affectation : j'en excepte ses conversations avec le Maréchal Clérambaud. Il avoit servi dans la Marine. (Voyez la Bibliotheque des Ecrivains du Poitou, & l'éloge qu'en a fait l'Abbé Nadal.)

lever ſa parente. C'étoit un de ces hommes, moitié Philoſophes, moitié Courtiſans, qui réduiſent tous les principes à ce qu'on nomme décence de ſentiments & de mœurs. Madame de Sablé lui avoit ſacrifié *Voiture.* Il avoit élevé Madame de Clérambaud. Il avoit formé la Ducheſſe de Leſdiguieres, qui lui avoit dit : *Je veux avoir de l'eſprit*, & à laquelle il avoit répondu : *Eh bien, Madame, vous en aurez*. Tant le propre de l'eſprit eſt d'être *fait* dans tous les temps!

Méré donna les premieres leçons du monde à Mademoiſelle d'Aubigné. Il la formoit à ce qu'on appelloit alors le bon air, qui faiſoit les précieux, & revenoit à notre bon ton, qui fait les frivoles. Il compoſoit à ſon uſage des Dialogues & des Contes qui renfermoient d'utiles moralités. Mademoiſelle d'Aubigné en aimoit les penſées & en haïſſoit le ſtyle apprêté. Elle revenoit toujours à ſon Plutarque, & ſentoit déja quelle différence il y a entre le ſtyle d'un Bourgeois de la Cour & celui d'un Citoyen du monde. Méré lui enſeignoit l'art d'être aimable, qui eſt ſi propre à rendre ridicule, & il s'appercevroit qu'elle n'étoit déja que trop aimable pour lui. Il l'excitoit par des louanges à ſe livrer à tout ſon caractere ; mais

il desiroit en vain, que plaisant à tout le monde, elle ne cherchât à plaire qu'à lui seul. Mademoiselle d'Aubigné ne goûta que les instructions générales de son maître. Le Chevalier de Méré n'étoit point propre à être aimé. Une belle personne n'étoit pour lui qu'une belle fleur. C'étoit un de ces cœurs froids, qui peuvent avoir des sensations, & qui n'ont jamais de sentiments.

Il annonçoit dans toutes les sociétés, son écoliere comme un prodige de sagesse & d'esprit. De tous côtés, on vouloit la voir; & ceux qui l'avoient vue, vouloient la voir encore (1). Mademoiselle d'Aubigné, encore enfant, eut toute la réputation d'une personne qui ne l'étoit pas, sous le nom de la belle Indienne.

Elle alloit souvent chez l'Abbé Scaron avec Madame de Neuillant. Elle y fit connoissance avec Mademoiselle de l'Enclos, la fille la plus étonnante de son siecle,

(1) » Usez-en avec moi sans façon & sans rien » déguiser, comme vous en usiez avec cette » jeune Indienne que vous me fîtes voir, qui » me plut tant, & que j'aimai du moment que » je la vis : vous me ferez plaisir de me don- » ner de ses nouvelles " : Lettre de Madame de Lesdiguieres à M. de Méré.

la ſeule, que les hommes ayent aimée ſans repentir, & que les Dames ayent vue ſans déshonneur. Villarçeaux, l'hom- de la Cour le plus élégant, l'aimoit & en étoit aimé avec une conſtance, qui étonnoit tous ceux qui connoiſſoient le ſyſtême de coquetterie de l'amant, & le plan d'éternelle volupté de la maîtreſſe. Mademoiſelle d'Aubigné, auſſi belle & plus jeune, rendit Villarçeaux infidele. Mademoiſelle de l'Enclos, qui ne rougiſſoit pas d'être quittée, parce qu'à un bon choix ſuccédoit toujours un choix meilleur, ne tenta point de ramener un cœur que des charmes plus nouveaux lui raviſſoient. Mais pour ſe venger noblement de Villarçeaux, elle voulut être ſa confidente, & ſe joignit à lui pour le faire aimer de ſa rivale. Elle employa toutes les reſſources d'un eſprit fécond en petites ruſes. Mais ſoit que l'enfant qu'on vouloit ſéduire, fût garantie de ces pieges, par une maraine vigilante, ou par une raiſon prématurée, ſoit que Villarçeaux déplut, Mademoiſelle de l'Enclos vit, qu'on pouvoit plutôt fixer la volage Ninon, qu'obtenir un regard de la timide d'Aubigné.

Elle ne haïſſoit pas dans les autres la vertu qu'elle mépriſoit tant pour elle-même. Ses liaiſons avec Sçaron l'unirent

étroitement avec Mademoiſelle d'Aubigné. Cette amitié dura juſqu'à leur mort. Si c'eſt un crime, c'eſt le crime de leur ſiecle. Tel étoit l'aſcendant que l'ame de Ninon, foible & forte à la fois, voluptueuſe & philoſophe, prenoit ſur toutes les autres ames, que les femmes les plus prudes vivoient ſans honte & ſans danger avec la femme la plus coquette ! La gloire de Mademoiſelle d'Aubigné n'en fut pas plus ternie que celle des la Fayettes & des Coulanges. Auſſi Ninon a-t-elle ſouvent dit à M. de Fontenelle : » Elle » étoit ſage ; elle n'étoit point propre à l'a- » mour. " Il eſt vrai qu'elle ajoutoit : » Je » ne répondrois pas qu'elle ait toujours été » intacte. " Mais de quelle femme Ninon eut-elle répondu ?

CHAPITRE V.

L'Abbé Scaron.

TAndis que le Chevalier de Méré, Chevreuſe, & Villarçeaux diſputoient le cœur de Mademoiſelle d'Aubigné, l'Abbé Scaron ſoutenoit que la belle Indienne appartenoit à un homme qui devoit aller

aux Indes. Du reste, il ne prétendoit point encore sérieusement à cette conquête. Seulement il étoit sensible aux malheurs de l'orpheline, sans doute parce qu'ils lui rappelloient les siens.

Fils d'un riche Conseiller au Parlement de Paris, persécuté par une marâtre, qui dénatura une partie du bien, & prit des mesures pour s'approprier l'autre, sacrifié à la paix de la famille par le Conseiller, qui étoit le meilleur homme du monde, mais qui n'étoit pas le meilleur pere, il fut forcé de prendre un état, dont on peut posséder les biens, sans en avoir les fatigues ni les vertus. Mais il ne s'engagea point dans les Ordres sacrés. Plein de vivacité & de feu, d'une plaisanterie inépuisable dans la conversation, petit, mais bien fait & joli, il logeoit au Marais, quartier de tout temps peuplé de familles aisées, dont la vie commode couloit alors dans les amusements d'une ingénieuse oisiveté. La fameuse Marion de Lorme qui avoit aimé tant de vieux Cardinaux, & que tant de jeunes Abbés aimoient encore; la Comtesse de la Suze, qui changeoit de Religion pour ne voir son mari ni dans ce monde, ni dans l'autre; Madame de Martel, l'unique Ninon l'Enclos, avoient toujours une nombreuse compagnie, que

leurs charmes attiroient chez elles, & que leur eſprit y ramenoit. Le plaiſir étoit la grande affaire de ces ſociétés, & les arts en étoient le délaſſement. Chapelle, Saint-Evremont, Voiture, Sarrazin, eſprits faciles & brillants, s'étoient formés à cette école. Ce fut le ſéminaire de l'Abbé Scaron.

Sans ſobriété, ſans tempérance, avide de plaiſirs de toute eſpece, il vécut rapidement. A vingt-cinq ans, des maladies longues & douloureuſes l'avertirent de l'affoibliſſement de ſa complexion. Mais cet avis, loin de le ramener au régime qui l'eut rétabli, ne fit que lui donner matiere à un badinage dont le bel-eſprit le plus ſain auroit à peine été capable. Enfin, une partie de plaiſir lui *ôta ſubitement ces jambes qui avoient bien danſé, ces mains qui avoient ſu peindre & jouer du luth, en un mot un corps très-adroit.* (1)

(1638.) Il étoit allé paſſer le carnaval à ſon Canonicat. Au Mans, comme dans la plupart des villes de Province, le carnaval finit par des maſcarades publiques, qui reſſemblent aſſez à nos foires de Bezons.

(1) Voyez une Lettre de Scaron à Marigny, dans le recueil de ſes Œuvres.

L'Abbé Scaron voulut en être. Mais sous quel déguisement s'envelopper? Il avoit à sauver à la fois, la singularité de son caractere & la décence de son état, l'Eglise & le burlesque. Il s'enduit de miel toutes les parties du corps, ouvre un lit de plume, s'y jette & s'y retourne, jusqu'à ce que le sauvage soit bien empenné. Il va courir la foire, & en attire toute l'attention. Les femmes l'entourent : les unes s'enfuyent ; les autres le déplument : tout se réunit contre lui, & bientôt le beau masque a plus l'air d'un Chanoine que d'un Américain. A ce spectacle, le peuple s'attroupe, est indigné, crie au scandale. Scaron se dégage de la foule. Poursuivi, dégoûtant de miel & d'eau, par-tout relancé, aux abois, il trouve un pont (1), le saute héroïquement, & va se cacher dans les roseaux. Ses feux s'amortissent. Un froid glaçant pénetre ses veines, & met dans son sang le principe des maux qui l'accablerent depuis. Une limphe âcre se jetta sur ses nerfs, & se joua de tout le savoir des Médecins. La sciatique, la goutte, le rhumatisme arriverent

(1) Ce pont a long-temps été appellé le pont de Scaron.

tantôt successivement, tantôt ensemble, & firent du jeune Abbé un raccourci de la misere humaine.

Il ne put plus fréquenter ces réduits agréables, où des conversations, que ses saillies avoient souvent ranimées, auroient pu servir d'intermede à ses douleurs. Il s'en consola en jettant sur le papier des pensées, quelquefois naïves, & toujours grotesques. L'indolence l'avoit fait Ecclésiastique, l'ennui le fit Auteur. Auteur unique. Le Stoïcien, au milieu des souffrances, disoit de grandes choses: Scaron seul en a écrit de plaisantes. Il sembloit que la douleur qui pique si vivement les autres hommes, ne faisoit que le chatouiller.

Anne d'Autriche avoit à sa Cour un certain nombre de filles aimables, & par les agréments de leur personne, & par un air de coquetterie, qui n'étoit guere que dans l'esprit : car en ce temps-là, on parloit peu de mœurs, & l'on en avoit encore. Gombaut, Voiture, Benserade, y avoient mis à la mode la Poésie galante, & les filles de la Reine étoient ordinairement leurs divinités. Scaron fut protégé par elles, & sur-tout par cette Madame de Hautefort, que Louis XIII aimoit avec tant de confiance & de chasteté. Elle parla de lui à la Reine si avantageuse-

ment, qu'elle eut la curiofité de le voir.

L'Abbé Scaron étoit affez malheureux par la perte de fa fanté. La fortune n'eft pas cruelle à demi. Elle l'avoit puni de fes fautes, elle le punit de celles de fon pere. Le vieux Scaron, citoyen dans un temps où c'étoit un crime de l'être, s'étoit joint à quelques Membres du Parlement, pour traverfer des projets du Cardinal de Richelieu. Il harangua vigoureufement contre un édit dont la Cour preffoit la vérification (1). Richelieu n'étoit jamais impunément offenfé : il exila le Confeiller en Touraine. L'Abbé n'ofa fe préfenter devant le Cardinal, que fon ref-

---

(1) O mille écus par malheur retranchés,
Que vous pouviez m'épargner de péchés!
Quand un valet me dit, tremblant & have,
Nous n'avons plus de bûches dans la cave
Que pour aller jufqu'à demain matin;
Je pefte alors fur mon chien de deftin,
Sur le grand froid, fur le bois de la Greve,
Qu'on vend fi cher, & qui fitôt s'acheve.
Je jure alors, & même je médis
De l'action de mon pere étourdi,
Quand fans fonger à ce qu'il alloit faire,
Il m'ébaucha fous un aftre contraire,

ſentiment ne fut appaiſé. Mais quand il vit la Cour dans ſes intérêts, il haſarda une requête. Il le flatta, lui plut & l'auroit fléchi, ſi la mort n'eût un mois après, mis au tombeau le Miniſtre, & fait évanouir les eſpérances du Poëte.

L'infortuné vieillard mourut en exil. Au-lieu de vingt mille livres de rente que ſon fils devoit recueillir, il n'eut que des procès à ſoutenir, & des injuſtices à eſſuyer. Il plaida burleſquement une cauſe, où il s'agiſſoit de toute ſa fortune, & ſongea plutôt à faire rire ſes Juges qu'à les convaincre.

Madame de Hautefort, ſon amie, engagea de nouveau la Reine à le voir. Il lui demanda la permiſſion d'être ſon malade en titre d'office. La Reine ſourit, & Scaron prit ce ſouris pour un brevet. Il ſollicita une Abbaye : on lui répondit qu'il étoit hors d'état de faire aucun ſervice. » Qu'on me donne donc, dit-il,

---

Et m'acheva par un diſcours maudit,
Qu'il fit depuis ſur un certain édit :
Mais n'en déplaiſe à ſa Catonnerie,
Il fut Caton avec trop de furie, &c.

Epît. à PELLISSON.

» un bénéfice ſimple, mais ſi ſimple, ſi
» ſimple, qu'il ne faille que croire en
» Dieu pour le deſſervir ".

Il tâcha de ſe rendre utile la qualité de malade de la Reine, de laquelle il prétendoit être Officier. Il loua Mazarin, qui lui donna en Miniſtre une penſion de cinq cents écus, & qui l'en paya en avare. Il lui dédia ſon Typhon, & lui en préſenta un exemplaire magnifiquement orné, & dédaigneuſement reçu. Un Auteur aſſez peu délicat pour dédier ſon Livre à un Grand, eſt d'ordinaire aſſez lâche pour ſe plaindre du mauvais ſuccès de ſes louanges. Scaron, piqué, ſupprima de ſon Poëme le Sonnet flatteur, & lui en ſubſtitua un autre, fort ſatyrique : & ce qu'il y avoit de plus offenſant pour le Cardinal, c'eſt que tous les deux étoient vrais.

Il s'attacha au Prince de Condé, dont il célébra les victoires, & au Coadjuteur de Retz, auquel il dédia la premiere Partie du Roman Comique, le ſeul de ſes Livres qui ne mourra point (1). Il avoit beſoin de l'impôt, que l'adulation leve ſur la vanité des Grands, pour ſoutenir

(1) Quelqu'un à dit de ce Roman :
Caneſcet ſæculis innumerabilibus.

fa maison fur le pied qu'il l'avoit mife. La compagnie qui s'y rendoit, étoit nombreufe, quoique choifie. Le Coadjuteur y raffembloit les factieux : les beaux-efprits y trouvoient une Académie : les jeunes Seigneurs y étoient attirés par la coquetterie de fes fœurs, & les étrangers par la curiofité de voir l'homme de France qui faifoit rire le plus, & qui rioit le moins.

L'Abbé Scaron faifoit l'agrément de ces affemblées. Il aimoit la fatyre : il haïffoit le Miniftre : il avoit mis le burlefque à la mode : l'exemple l'encourageoit, & les Epigrammes fur le Mazarin pleuvoient de tous côtés. Ce Cardinal lifoit toutes ces pieces, les apprécioit comme fi quelqu'autre en eût été l'objet, les louoit quand elles étoient ingénieufes, en rioit quand elles étoient plaifantes, & fe voyoit immortalifé par une Epître de Corneille, avec le même fang-froid qu'il fe voyoit pendu en effigie dans tous les carrefours de Paris : en cela, mais en cela feul, à la vérité, fupérieur à Richelieu, auffi fenfible à la fatyre, que s'il n'eût pas été un grand homme. Cette indifférence l'abandonna quand il vit la Mazarinade. Scaron lui reprochoit tous les crimes qu'il avoit commis & tous les af-

fronts qu'il avoit reçus. Mazarin s'en vengea en ſupprimant la penſion de l'Auteur. J'aurois voulu, dit l'Abbé Scaron, me ſupprimer moi-même. En vain il demanda grace à la Reine, au Cardinal : la penſion ne fut point rétablie. Il fut obligé de recourir à Fouquet, le Mécene des Gens de Lettres, & Mécene, qui les croyoit aſſez dégradés par la baſſeſſe de la louange, ſans les écraſer encore par la dureté du bienfait.

CHAPITRE VI.

Mariage de Mlle. d'Aubigné.

1650. MAdemoiſelle d'Aubigné avoit lié à Paris une étroite amitié avec Mademoiſelle de Saint-Hermant. Etant en Poitou, elle lui écrivoit de temps en temps, & toujours de ce ſtyle enchanteur, auquel on a depuis attribué ſa fortune. Une de ſes lettres renfermant quelque choſe d'obligeant pour l'Abbé Scaron, Mademoiſelle de Saint-Hermant la lui montra. » Quoi ? s'écria l'Abbé, on écrit » ainſi à la Martinique ! Les autres fem» mes ſe parent de leur eſprit : celle-ci

» aime à le cacher." Il lui écrivit une lettre très-polie, lui marqua son étonnement, & l'engagea dans un commerce dont il ne prévoyoit pas les suites.

Elle revint à Paris, incertaine de sa destinée, & même de sa subsistance. Madame de Neuillant la menoit toujours chez Scaron, soit pour la former, soit pour la produire. Scaron fut touché de ses attraits & attendri par ses malheurs. Il adora son esprit & sa modestie. Il cessa d'être enjoué. Comment un homme, aussi mal dans ses affaires que dans sa santé, pouvoit-il avouer qu'il aspiroit à tout ce qu'il y avoit de plus spirituel & de plus aimable?

Il offrit à Mademoiselle d'Aubigné une somme d'argent assez considérable. Elle fut refusée avec une modération qui ne lui donnoit pas d'espérance. (1)

Il avoit des rivaux, dont la passion étoit moins timide, & les vues moins honnêtes. Il mouroit de dépit d'avoir ouvert sa maison à de jeunes Seigneurs, qui n'y alloient que pour la belle Indienne. Madame de Neuillant craignit les séductions de Mademoiselle de l'Enclos, & parut moins souvent chez lui, de peur que sa parente

(1) Msts. de Mlle. d'Aumale.

n'aimât mieux devoir ſa ſubſiſtance aux bienfaits de l'amour, qu'à l'adreſſe de ſes mains, ou que l'air de grandeur des Courtiſans ne la dégoûtât de cette médiocrité à laquelle on lui permettoit quelquefois d'aſpirer.

L'Abbé Scaron aſpiroit lui-même à l'épouſer. Il avoit à ſe venger de ſes parents qui l'avoient plaidé : il vouloit aller reſpirer l'air de ces climats qui produiſent des fruits, *à la fois mûrs, nés & naiſſants.* Il avoit beſoin d'une femme qu'il aimât, s'il recouvroit la ſanté, & qui le ſervît, s'il ne la recouvroit pas ; enfin, il étoit amoureux. Cependant il n'oſoit haſarder des propoſitions, dont le ridicule lui paroiſſoit plus certain que le ſuccès. Il ſe dédommagea de ce ſilence forcé, avec ſa Muſe, & chanta ſa maîtreſſe ſous les noms de Sylvie & de Cloris, avec un ſérieux qui prouvoit aſſez l'excès de ſa paſſion.

Heureuſement il apprit que Mademoiſelle d'Aubigné avoit beaucoup à ſouffrir de Madame de Neuillant. Il fut ſurpris de ce que l'orpheline n'avoit laiſſé entrevoir ſes mécontentements par aucune plainte. Et ſon amour s'accrut de ſon eſtime. Enhardi par cette découverte, ſe trouvant un jour ſeul avec elle, il gémit beaucoup des torts que lui avoit faits la fortune, &

lui représenta combien il étoit dur de devoir tout à l'humanité d'une femme avare, qui assaisonnoit d'un reproche chaque bienfait, & qui se faisant un honneur de paroître avec elle en public, dans le particulier la confondoit avec ses domestiques. Mademoiselle d'Aubigné ne répondit que par des pleurs.

» Si vous perdiez Madame de Neuil-
» lant, ajouta l'abbé, que deviendriez-
» vous?" Les larmes coulerent encore. Elle se représentoit tout sa misere à venir, dont sa misere présente n'étoit que le prélude.

» Vous seriez, reprit Scaron, livrée
» à la plus affreuse indigence, ou réduite
» à une condition servile, pire que l'indi-
» gence même, ou exposée à tous les
» pieges de la séduction, & peut-être à
» tous les mépris du libertinage; vous,
» faite pour la plus haute fortune; vous,
» petite-fille d'un homme célebre par sa
» faveur & par son esprit! Vous répéter
» vos malheurs, c'est vous dire que vous
» n'en devez pas rougir. Mais je ne puis
» vous taire que votre unique appui est
» Madame de Neuillant. Après sa mort,
» que deviendrez-vous? Ce que le bon
» Dieu voudra, répondit Mademoiselle
» d'Aubigné. Fort bien! repartit l'Abbé;
« mais quand M. le Duc vous offrira de

» pourvoir à tout, le bon Dieu viendra-
» t-il vous dire à l'oreille, que votre in-
» digence vaut mieux que cette richeſſe ?
» Que voulez-vous que je faſſe, inter-
» rompit Mademoiſelle d'Aubigné ? Une
» Demoiſelle, reprit Scaron, n'a, dans
» la ſituation où vous êtes, d'autre aſyle
» que le Couvent ou le mariage. Ces deux
» états peuvent ſeuls vous ſauver des pé-
» rils où vous expoſera une beauté déja
» célebre. Voulez-vous être Religieuſe ?
» je payerai votre dot. Voulez-vous vous
» marier ? Je ne puis vous offrir qu'une
» fortune très-bornée, & une très-laide fi-
» gure. Quoique vous choiſiſſiez, je ſerai,
« ſinon heureux, du moins content de
» vous avoir délivrée de la dureté de
» Madame de Neuillant, de l'opulence des
» Financiers, & des artifices des Courti-
» ſans. Mais, je vous prie, faites ré-
» flexion, que j'étois homme du monde
» le plus éloigné du mariage, & que je
» vous en propoſe un."

Mademoiſelle d'Aubigné lui répondit, qu'elle accepteroit volontiers le parti qui la mettroit à portée de lui témoigner toute ſa reconnoiſſance, afin que le bienfait fût utile à tous les deux, pourvu que Madame de Neuillant y conſentît. Réſolution qui prouve moins ſon extrême mi-

ſere que ſa pitié pour celui, qui en avoit tant pour elle-même. La compaſſion réunit les cœurs comme l'amour.

Madame de Neuillant accorda ſans peine ſon conſentement, qui lui fut demandé par M. Elbene, à condition que le mariage ne ſe célébreroit que dans deux ans, à cauſe de la grande jeuneſſe de la Demoiſelle. Quand on dreſſa le contrat, Scaron dit qu'il reconnoiſſoit à l'accordée, 4 louis de rente, 2 grands yeux fort mutins, un très-beau corſage, une paire de belles mains, & beaucoup d'eſprit. Le Notaire demanda quel douaire il lui aſſuroit : » L'immortalité, répondit Scaron. » Le nom des femmes des Rois meurt » avec elles : celui de la femme de Sca- » ron vivra éternellement. "

Il employa ſes amis pour abréger le terme dont on étoit convenu. On lui fit grace d'une année. Ce mariage le privoit de ſon Canonicat du Mans. Il le vendit à un valet de chambre de Ménage : ſimonie pardonnable dans un temps, où un Cardinal avide vendoit publiquement tous les bénéfices à la nomination de la Cour.

Il ne renonça point à la Martinique. C'étoit ſur ce voyage qu'il fondoit tous les plaiſirs qu'il ſe promettoit de ſon mariage. Mademoiſelle d'Aubigné devoit l'y

accompagner, & contribuer par ſes ſoins au rétabliſſement d'une ſanté dont on lui deſtinoit les prémices. Dans cette vue, il vendit tout ſon bien, & en plaça une partie dans la Compagnie de Cayenne.

Il exigea que Mademoiſelle d'Aubigné abjurât ſolemnellement les erreurs de ſes peres, quoiqu'elle y eût déja renoncé à Niort, & enſuite formellement aux Urſulines de la rue St. Jacques. Souvent il ne croyoit pas en Dieu; mais un Prêtre lui diſoit la Meſſe tous les Dimanches.

(Avril 1651.) Quelques jours avant ſon mariage, il dit à un de ſes amis: » Je ne lui ferai pas de ſottiſe; mais je » lui en apprendrai beaucoup." Il n'avoit alors de mouvement libre que celui des yeux, de la langue, & de la main. Mademoiſelle d'Aubigné fut plutôt ſa compagne que ſon épouſe, & ne perdit (1) que le nom de Mlle. d'Aubigné. Mlle de Pons lui prêta des habits de noces.

La premiere nuit fut marquée par de violentes douleurs que ſouffrit Scaron. Ainſi le lit conjugal ne promit au mari que des regrets, & à la femme, que des

(1) V. une Lettre à ſon frere, où elle dit: » Vous ſavez que je n'ai jamais été mariée. "

ſoucis. C'étoit une union, a-t-elle dit depuis, où le cœur entroit pour peu de choſe, & le corps, en vérité, pour rien.

Ce mariage, quoique ſi mal aſſorti, étoit une fortune pour elle. La famille de Scaron étoit ancienne (1) dans la Robe, & illuſtrée par d'aſſez grandes alliances. Catherine Scaron de Vavres, ſa couſine, avoit épouſé le Maréchal Duc d'Aumont: (2) ſon oncle étoit Evêque de Grenoble; ſon pere Conſeiller de la Grand'-Chambre; ſon triſaïeul, un Magiſtrat redouté des Guiſes & des Seize. Il pouvoit donc prétendre un parti plus conſidérable que Mademoiſelle d'Aubigné, qui n'avoit point vu la proſpérité de ſa Maiſon.

CHAPITRE VII.

Société de Madame Scaron.

MAdame Scaron n'éloigna pas la bonne compagnie qui s'aſſembloit chez

(1) Il deſcendoit d'un Louis Scaron, vivant dans le XII ſiecle, & fondateur d'une Chapelle à Montcalier en Piémont, où l'on voit encore ſes armes ſur une tombe de marbre.

(2) Le 24 Mars 1629. Elle mourut le 20 Novembre 1691.

ſon mari, non qu'elle eut ce ton enjoué & frivole qui régnoit alors. Si ſon caractere le lui avoit permis, ſon ſexe le lui auroit défendu. Mais elle avoit cet eſprit juſte & naturel, avec lequel on prend à propos tous les tons. On briguoit à l'envi d'être de ſa Cour. La naiſſance, la richeſſe n'étoient pas des titres pour y être admis. (1) Elle écarta les importants, & ne reçut que des hommes utiles ou aimables. Vivonne, qui avoit tout l'eſprit de ſa maiſon; Mata, dont les reparties volent encore de bouche en bouche: Grammont, dont Hamilton nous a conſervé les ſaillies; Charleval, le plus élégant de nos Poëtes négligés; Coligny, héros en Hongrie; à Paris, le proſélite de Ninon, à la Cour, l'émule de Condé; Ménage, qui ſavoit tant de choſes & de mots; Pelliſſon, qu'on trouvoit ſi laid juſqu'à ce qu'il parlât; Des-Yveteaux, qui parut imbécile & romaneſque à force d'être vrai & naïf; Hénault, le maître de Deshoulieres, & le traducteur de Lucrece; l'Abbé Têtu, le complaiſant de toutes les femmes, ſans

(1) » L'on fait dire tous les jours aux Prin-
» ces, Ducs & Officiers de la Couronne qu'il
» n'y a perſonne, dit Scaron dans une Lettre à
» Mr. de Villette.

être l'amant ni la dupe d'aucune ; Montreuil, dont on lit encore les madrigaux ; Marigny, dont on regrette les chanſons ; le Marquis de la Sabliere, qui avoit dans ſes propos & dans ſes compoſitions toutes les graces, toute la légéreté d'une femme ; Madame de la Sabliere, qui contraſtoit avec lui par les goûts & les occupations d'un homme ; la Ducheſſe des Leſdiguieres, qui plaiſoit toujours malgré l'envie de toujours plaire ; la Comteſſe de la Suze, à qui l'on pardonnoit les foibleſſes du cœur en faveur des agréments de l'eſprit : la Marquiſe de Sévigné, qui a ſi bien écrit, parce qu'elle ſentoit ſi bien : Mademoiſelle de Scudéry, dont les Romans étoient ſi eſtimés du Public, & ſi mépriſés par l'injuſte Deſpréaux.

Telle étoit la ſociété de Madame Scaron : les Turennes y converſoient avec les Mignards. L'homme de Robe venoit s'y délaſſer de ſes travaux ; l'homme de Cour y déſapprendre la fatuité, y oublier la perfidie. Les Gens de Lettres voyoient en Scaron un homme du métier, qui n'étoit point leur rival : il n'excitoit point leur jalouſie, parce que ſes Ouvrages produiſoient ce plaiſir de ſurpriſe qui réjouit, & non ce plaiſir d'admiration qui attriſte.

L'eſprit ne vivoit alors qu'avec l'eſprit,

& vivoit pourtant avec les gens de la premiere qualité. On laissoit aux frivoles la toilette des femmes, aux parasites, les tables des Financiers, aux dupes, la protection des Grands.

Ces petites assemblées ne ressembloient point à ces coteries littéraires, qui, depuis la Marquise de Lambert, (1) semblent avoir formé le dessein de détruire le bon goût, & d'avilir les Lettres. Madame Scaron n'y gênoit point : Scaron n'y présidoit pas : on n'eut pas souffert un despote. On y agitoit sans pédanterie & sans entêtement des questions de philosophie, de morale, de littérature, & l'on y cassoit souvent les arrêts de l'Académie, que Scaron méprisoit, apparemment parce qu'il n'en étoit pas. On n'y dissertoit point sur les modes comme dans les autres sociétés. On n'y analysoit point le sentiment comme à l'Hôtel de Rambouillet. Une femme, lasse de son existence, pénétrée d'ennui, ne disoit point avec un bâillement dédaigneux, au perroquet de parler, à l'Abbé d'avoir de l'esprit. On n'y connoissoit point ce qu'on nomme aujour-

(1) Voyez le recueil des Lettres de M. de la Riviere.

d'hui vers de qualité. On y parloit bon sens, parce qu'on en avoit, on y jugeoit les ouvrages du jour, & on les avoit lus: Scaron y lisoit les siens, & c'est ce qu'il appelloit, *essayer ses Livres.*

Scaron, au milieu de ses infirmités, avoit conservé tous les goûts, qui les lui avoient attirées. Il s'étoit fait une humeur indépendante de la souffrance, & une santé indépendante du régime. Il avoit établi des soupers, où dominoit une gayeté douce & vive: c'étoit la table de Paris où l'on disoit le plus de ces folies, sans lesquelles toute conversation languit & expire. Chacun ordonnoit ou envoyoit son plat. Scaron fournissoit le sien dans le goût d'Horace.

Ces pique-niques étoient extrêmement libres. C'étoit le ton du maître de la maison, & le ton des guerres civiles. Tout changea. Les convives rentrerent dans les bornes de la décence, par respect pour une femme encore enfant. Ils y furent contenus par son air froid & réservé qui ne partoit que d'un fond de modestie, & qu'on prit depuis pour de la hauteur. Ils les franchissoient quelquefois: elle les y ramena en renonçant à cette timidité, qui la réduisoit au silence. Plus on eut d'esprit, plus on aima le sien. Le desir

de plaire devint un ordre de l'imiter. Les converſations furent auſſi gayes & plus honnêtes. Elle en étoit & le modele & le délice. En l'entendant, on oublioit qu'il y eût d'autres plaiſirs; on oublioit même ſes beſoins. » Madame, lui dit un » jour, un de ſes gens à voix baſſe, en-„ core une hiſtoire à ces Meſſieurs; car » le rôt nous manque aujourd'hui ".

CHAPITRE VIII.

Premieres vues de Madame Scaron.

SA paſſion dominante étoit l'amour de la gloire. Elle ſembloit n'être occupée que du ſoin de réparer ou de prévenir les torts que lui faiſoit le nom de ſon mari. Elle craignoit qu'il ne réjaillît ſur elle une partie de l'eſpece de mépris qu'on prenoit néceſſairement pour un homme, en qui tout étoit burleſque. Avide de réputation, elle ſacrifioit tous ſes penchants au deſir d'étendre la ſienne. Elle obſervoit avec régularité les abſtinences preſcrites par l'Egliſe, & voyoit avec un plaiſir ſecret que les autres ne les obſervoient pas, la railloient, & l'en eſtimoient

moient davantage. Pendant le carême, elle ne mangeoit que des feves & des harengs, tandis que le reste de la table se livroit aux plaisirs d'une chere délicate. » Je n'étois pas assez heureuse, di-
» soit-elle depuis, d'agir alors unique-
» ment pour Dieu. Mais je voulois être
„ estimée. L'envie de me faire un nom
„ étoit ma passion. Personne ne l'a por-
„ tée si loin. Cette ambition me faisoit
„ souffrir le martyre par mille contrain-
„ tes que je m'imposois. Et c'est peut-
„ être pour m'en punir que Dieu a per-
„ mis mon élévation, comme s'il avoit
„ dit dans sa colere : *Tu veux des louan-*
„ *ges & des honneurs : hé bien! tu en au-*
„ *ras j'usqu'à en être accablée* (1).

A l'âge où l'on aime à se dissiper, à se répandre, elle étoit assujettie à ne pas quitter son mari. Aucune autre société ne la soulageoit de l'éternel ennui de voir le même monde. Elle se consoloit de la gêne de son état, en envisageant la sûreté de sa vertu, & les progrès de sa réputation. La Reine-mere apprenant son mariage, avoit dit : „ Que fera Scaron
„ de Mlle. d'Aubigné? ce sera le meu-

(1) Msts. de Mlle. d'Aumale.

„ ble le plus inutile de sa maison ".
Quand il se portoit mal, on étoit sa servante; quand il alloit mieux, sa compagnie; quand il étoit rétabli, son secretaire ou son lecteur. C'est sans doute à cette premiere vie, mêlée de fatigues, de complaisances, & d'études, qu'elle dut les perfections de cet esprit actif, conciliant, éclairé, qui ne demandoit qu'à se développer.

Elle acquit l'habitude d'écrire avec une élégante facilité. Elle apprit l'Italien, l'Espagnol, le Latin, & ne parut savoir que sa langue. Avec mille qualités pour briller, assez de modestie, ou de défiance d'elle-même, ou de politesse, pour ne briller que malgré elle.

Elle eut beaucoup à souffrir du style licencieux de son mari. Libre dans ses expressions, sale dans ses récits, prenant le nom de Dieu en vain, persuadé que le pinceau du cynique seul saisissoit la nature, il opposoit des plaisanteries aux conseils les plus sérieux (1). La pudeur d'une femme de seize ans ne se fit point à ce langage. A chaque instant, ses oreilles

(1) Il y en a un exemple remarquable dans l'Edition de Nancy, p. 54 & 55.

étoient frappées de ſons, pour le moins, indécents, & quelquefois ſa main obligée de les tracer ſur le papier. Bleſſée d'un enjouement ſouvent déplacé, & qui devenoit une ivreſſe perpétuelle, elle le conjuroit d'avoir plus de reſpect pour lui-même. „ Je veux, lui répondoit-il, „ que vous ſoyez auſſi inſenſible qu'une „ Lacédemonienne : vous ne pouvez être „ défendue par moi : il faut du moins „ vous agguerrir. Je ne puis vous donner „ les plaiſirs du mariage : il faut du „ moins que je vous en apprenne les „ termes ".

Les louanges qu'on donnoit à ſon aſſiduité, à ſa patience, & à ſon eſprit, l'engageoient à tout ſouffrir. Ses lumieres s'étendoient. Plus on lui trouvoit de raiſon, plus elle s'attachoit à la perfectionner. C'eſt ainſi que, ſans y penſer, elle jettoit les fondements de cette fortune éclatante, que l'eſprit devoit porter au plus haut degré.

A meſure que ſon goût ſe formoit, elle acquéroit une eſpece d'empire ſur les Ouvrages de ſon mari. Auſſi ce qu'il a fait depuis l'année 1651, eſt-il plus correct, plus meſuré, plus aimable, que ce qu'il avoit déja compoſé. Tels ſont les derniers Livres du *Virgile traveſti*, la

ſuite du Roman Comique, *Léandre & Héro.*

CHAPITRE IX.

Mlle. Scaron & Mlle. de Palaiſeau.

SCaron avoit pris chez lui ſes deux ſœurs du premier lit. La cadette (1) avoit de l'eſprit & de la beauté. Elle avoit été fille d'honneur de la Princeſſe de Conti, Marguerite de Lorraine. Cette petite Cour vivoit avec beaucoup de diſſolution. Le Maréchal de Baſſompierre fut l'amant de la Princeſſe, & le Duc de Trêmes prit la fille d'honneur. Pour jouir d'une plus plus grande liberté, elle ſortit de l'hôtel de Conti. Madame Scaron l'exhorta en vain à la ſageſſe par ſes diſcours & par ſon exemple. Le penchant fut plus fort. Les intrigues continuerent, & le Duc de Trêmes fut heureux. Scaron badinoit le premier d'une aventure, dont ſa femme ne ſe laſſoit pas de gémir. Quelqu'un qui ſavoit que M. de Trêmes le voyoit ſouvent, & qui cherchoit une

(1) Françoiſe Scaron, morte en 1682.

protection auprès de ce Seigneur, entra chez Scaron, & le pria de le servir. Celui-ci répondit hautement : » Vous vous » méprenez : ce n'est pas moi que M. » de Trêmes connoît : montez plus haut ". Cette inclination eut les suites d'une galanterie imprudente. Il en vint un fils qui fut baptisé sous le nom d'*Estrumel*. Le Duc de Trêmes n'en fut que plus amoureux de la mere. Il en eut un second fils qui prit le nom de Chevalier de Trêmes, & sa passion ne finit qu'avec sa vie. Scaron appelloit ces enfants ses neveux *à la mode du marais*, & rendit public un commerce, que sa femme avoit caché, comme si elle eût été coupable (1).

Un hasard singulier fournit à Madame Scaron une occasion de montrer son humanité envers une fille que son mari avoit tendrement aimée dans sa jeunesse. Elle s'appelloit *Céleste de Palaiseau*. Elle lui avoit été infidelle, & l'avoit quitté pour un homme riche qui lui avoit promis de l'épouser. Cet homme s'en dégoûta presque aussi vîte qu'il s'en étoit épris. Elle

(1) Un Huguenot François, réfugié en Hollande, a pris dans un libelle imprimé à Cologne chez P. Matteau, Me. Scaron pour Mlle. Scaron. Il attribue à l'une les péchés de l'autre.

exigea qu'il remplît sa promesse. L'affaire fit du bruit. Mademoiselle de Palaiseau étoit dans un état, qui, dans ce temps-là, prouvoit sa séduction. Elle recourut à son premier amant pour être protégée contre le second. Madame Scaron employa ses amis, Vardes & Souvré. Ils rirent beaucoup de la vengeance que Scaron tiroit de son rival, & de l'empressement de sa femme à servir les maîtresses de son mari. Le Financier les prit pour arbitres. Ils dresserent une sentence burlesque, par laquelle ils le condamnerent à donner à Mademoiselle de Palaiseau vingt mille francs, parce qu'elle étoit Demoiselle, vingt mille, parce qu'il étoit Financier.

Madame Scaron donna des conseils à cette fille infortunée, lui inspira le goût de la retraite, & l'engagea d'aller pleurer ses fautes dans le Couvent de la Conception. Les Religieuses, qui bâtissoient alors, reçurent avec joie une novice, qui leur donnoit une dot si considérable & si nécessaire. Mais elles ne purent se modérer, & dépenserent tant à embellir leur maison, que leur maison ne fut plus à elles. Le Couvent fut abandonné aux créanciers. Les Religieuses allerent deux à deux se réfugier où il plut à la Charité de les recevoir. Mademoiselle de Palai-

ſeau ſe ſouvint de l'ancienne tendreſſe de Scaron : & ce ſouvenir, qui, dans les regles de l'auſtérité monaſtique, auroit dû engager la Dame à le fuir, fut juſtement ce qui l'encouragea à le chercher. Madame Scaron la reçût avec ſa compagne, & la retira chez elle, juſqu'à ce que par le crédit de ſes amis, elle lui eût procuré un Prieuré de deux mille livres de rente. Mais cette fille ne ſut pas mieux garder ſon Prieuré que ſon innocence & ſa dot. Elle le réſigna à ſa meilleure amie, qui, la voyant malade, la laiſſa mourir faute de Médecins & d'aliments.

Inſenſiblement Madame Scaron réforma les mœurs & le ton de ſon mari. Elle ſut l'habituer à une bienſéance, qui, ſans nuire au fond de ſon enjouement, en adouciſſoit les traits. Quand elle le voyoit prêt à paſſer les bornes de la modeſtie, ou qu'il avoit un monde qui ne lui convenoit pas, elle ſe déroboit quelques inſtants à ſon eſclavage, ſoit pour rendre quelques devoirs d'amitié, ſoit pour porter aux pauvres du voiſinage le ſuperflu de ſon indigence même (1). Elle avoit cinq cents francs pour ſes menus plai-

(1) Mém. de Mlle. d'A.

ſirs, (1) & elle avoit encore de quoi donner.

CHAPITRE X.

Pauvreté de Madame Scaron.

SCaron vivoit avec ſi peu d'économie, qu'il fut bientôt réduit à quelques rentes viageres. Le théâtre, dès ce temps-là le patrimoine des talents indigents & rares, ne l'avoit pas enrichi. Jodelet & Dom Japhet d'Arménie avoient eu un ſuccès prodigieux, dont le public rougiſſoit alors. Le produit de ſes Livres n'éteignoit que quelques dettes, & ne fourniſſoit qu'aux premiers beſoins. Tous les jours nouveaux embarras. Et Madame Scaron fut cent fois réduite à ces expédients qui commencent par heurter les premiers ſentiments de l'amour-propre en le forçant à l'aveu d'une profonde miſere, & qui finiſſent par appauvrir cette miſere même, en lui ôtant juſqu'à ces reſſources humiliantes. Des Livres qu'elle n'eſtimoit pas, des vers qui l'ennuyoient, des bons mots qui ne la ſurprenoient plus, des épîtres

(2) Voyez Lettre à M. d'Aubigné.

dédicatoires qu'elle haïssoit, le Marquisat de Quinet (1) dont les revenus étoient incertains : voilà le fonds sur lequel sa subsistance étoit assurée.

L'orgueil, ce sentiment si utile dans les revers, quand on n'a pas le bonheur d'avoir l'humilité chrétienne, la soutenoit au milieu de ces épreuves. On ne l'entendoit jamais se plaindre de son sort, ni murmurer contre son époux. Elle avoit de bonne heure formé son ame à ce vrai courage qui consiste à savoir souffrir. Rien ne lui coûtoit quand il falloit vaincre cette impatience avec laquelle elle étoit née, & elle ne paroissoit jamais plus gaie, que lorsqu'elle avoit le plus de sujet de ne l'être pas.

Scaron demandoit des gratifications à ses supérieurs avec l'effronterie d'un Poëte, & la bassesse d'un cul de jatte. Sa femme dont le cœur n'en connoissoit point, gémissoit de secours si bas : faite pour donner, obligée de recevoir, & contrainte de dissimuler par pitié ses sentiments. Dans l'abondance, Scaron dédioit ses Livres à

(1) Scaron appelloit le revenu de ses Livres son Marquisat de Quinet, du nom du Libraire qui les imprimoit.

la levrette de ſa ſœur : dans le beſoin, à un Monſeigneur, qu'il louoit autant, & qu'il n'eſtimoit pas plus.

Scaron laſſa ſes amis & ſes protecteurs. On rioit de ſes ſaillies. On aimoit ſon caractere. On plaignoit ſon infortune. Rarement on la ſoulageoit. On ne croyoit pas ſérieuſe une pauvreté qui lui inſpiroit des plaintes qui l'étoient ſi peu, & les courtiſans n'avoient garde de ſoupçonner qu'un homme, qu'ils voyoient le ſoir ſi gai, jurât tout le matin contre la cherté des denrées. Ce ſoupçon les auroit attendris ou gênés : deux choſes qu'ils haïſſent également.

Madame Scaron n'étoit occupée qu'à ſolliciter des penſions, à appaiſer des créanciers, à eſſuyer les refus du Prévôt des Marchands, qui en ſupprimant certains offices de Police, lui ôtoit quatre mille livres de rente. Cependant elle eut aſſez de crédit pour faire ériger en Marquiſat, une terre de M. de Circe ſon couſin.

Une charge d'Hiſtoriographe de France vint à vaquer. Scaron, qui demandoit tout parce qu'il n'obtenoit rien, la ſollicita, parce que Coſtar ſon ami l'avoit eue, & que la Serre en avoit le titre & les appointements. Depuis on a écrit l'Hiſtoire dans le goût, où Scaron projettoit de la mettre : en Epigrammes.

L'année suivante (1653) fut plus heureuse. Fouquet, Procureur-Général, lui donna une pension de seize cents livres. C'étoit un homme qui savoit encore mieux l'art de dépenser, qui lui fit si peu d'amis, que l'art de s'enrichir, qui fut son crime. Plein de vastes projets, amis des arts & des plaisirs, adoré, il répandoit avec profusion : il protégeoit à la fois, Corneille & La Fontaine. Les talents, la beauté, les malheurs étoient des titres pour avoir part à ses bienfaits. Sur-Intendant des Finances, il parut ne regarder ce poste que comme un moyen de se livrer sans mesure à son inclination bienfaisante. Femmes, beaux-esprits, Officiers malheureux, dévots, Princesses, tout fut à ses gages : en un mot, le dernier homme magnifique que la France ait eu. La pension de Scaron fut exactement payée. Fouquet étoit vain à l'excès : le Poëte ne cessa de lui adresser les Vers les plus insidieux. Ces Vers étoient protégés par Pellisson, le commis, la créature, le bel esprit, l'ami du Sur-Intendant, dont il fut dans la suite l'Avocat & le Défenseur.

Madame Fouquet, qui avoit peu d'esprit & beaucoup de sagesse, prit en af-

fection Madame Scaron (1). Elle la menoit fouvent à la campagne, à Vaux & & à Saint-Mandé, où elle fe délaffoit des fatigues de la Cour & des embarras de la grandeur. Soit par timidité, foit par modération, Madame Scaron, ne fe fervit point de ces étincelles de faveur pour augmenter la penfion de fon mari. Elle ne fut jamais ramper auprès des difpenfateurs des graces. Elle avoit pour maxime, qu'il faut voir les grands comme ami, & jamais comme protégé.

CHAPITRE XI.

Amants de Madame Scaron.

SA paffion pour la gloire augmentoit tous les jours, & tous les jours étoit fatisfaite. On avoit donné des louanges à fa beauté, à fon efprit. On en donnoit à fa vertu. Les coquettes mêmes vantoient une fageffe qui les délivroit d'une rivale fi redoutable. Une foule de gens aimables

(1) *Madame Fouquet eft fi férue des attraits de ma femme, que je crains qu'il ne s'y mêle quelque chofe d'impur.* Lettre de Scaron.

lui disoient tous les jours qu'elle étoit belle. Ils comptoient peu sur son penchant, mais beaucoup sur son dégoût pour son mari. Les agréables de la Cour présumoient tout de leurs graces, les Financiers tout de leurs richesses. Mais Madame Scaron, qui paroissoit d'abord la plus facile des conquêtes, à cause de l'extrême envie qu'elle avoit de plaire, étoit abandonnée comme la plus insensible des femmes. Ses amants se plaignoient jusqu'à la fin des *meurtres*, de ces grands yeux noirs, qui faisoient tant d'infideles, & pas un heureux. Elle eut voulu être adorée de l'univers, & elle n'eut pas eu la moindre reconnoissance pour un de ses adorateurs. Aussi sensible, disoit-elle même, à l'approbation d'un crocheteur, qu'à l'hommage d'un Roi. Sa réputation étoit si pure, qu'un courtisan disoit : » Je ferois plutôt » une proposition impertinente à la Reine » qu'à cette femme-là " : & Mlle. de Scuderi, dans son jargon précieux : » L'air » qu'on respire auprès d'elle semble inspirer la vertu " (1).

(1) Voyez les Œuvres de la Menardiere, le Sorberiana, les Œuvres du Chevalier de Méré, la Clélie de Mlle. de Scuderi, les entretiens avec Me. de G... les Mémoires de Mlle. d'Aumale.

Cet état habituel de son ame, qui lui donnoit des prétentions générales, & qui excluoit les inclinations particulieres, n'empêchoit pas qu'elle ne fût née tendre & reconnoissante. Peut-être eut-elle à combattre les sentiments mêmes de son cœur. Sans doute, il seroit étrange que de tant d'hommes à qui elle plaisoit, aucun ne lui eût plu. Le Maréchal d'Albret (1) ne put la voir tous les jours sans l'aimer. Il lui sacrifia toutes ses maîtresses, & personne n'en avoit plus que lui. Mais il fut très-étonné, quand, au-lieu de répondre au sacrifice par des promesses, on lui proposa un courageux renoncement aux femmes, & pour prix de ce renoncement les délices de la vie éternelle. Madame Scaron aspiroit à la gloire d'avoir fait un dévot de l'homme le plus coquet. Albret promit tout, n'eut plus que des galanteries obscures, & conçut pour celle qui avoit commencé sa conversion, un respect

---

(1) *Ce Mioſſens aux maris ſi terrible,*
Ce Mioſſens à l'amour ſi ſenſible,
Mais ſi léger en toutes ſes amours
Qu'il change encore, & changera toujours.

Dit Scaron dans une Epître.

qui ne finit qu'avec ſa vie. Il vit qu'il valoit mieux être l'ami d'une femme forte, que l'amant d'une femme foible. Réduit à ces effuſions de cœur, que ceux qui n'ont point aimé traitent de chimeres, & que ceux qui aiment préferent aux plaiſirs, il aima ſans eſpérer, il fut aimé ſans foibleſſe, il fut heureux ſans crime.

Ce commerce d'amitié ne déplut point à Scaron. Sa femme l'avoit preſſé cent fois de partir pour l'Amérique; & ſur une nouvelle idée qu'il avoit eu d'aller dans un climat encore plus chaud, elle avoit renoncé ſans effort à ce qui pouvoit l'attacher à Paris, & tout préparé pour ſon voyage. Scaron voyoit toutes leurs lettres, les corrigeoit, ou les admiroit. Elle ne répondoit qu'à celles où elle voyoit du badinage & de l'enjouement. (1)

Je ne rapporterois point ces particularités, ſi le Marquis de la Fare ne diſoit dans ſes Mémoires, qu'elle avoit été dans ſa jeuneſſe la maîtreſſe de M. d'Albret. Calomnie inventée par des ennemis qui ne l'avoient connue que depuis ſon élevation. Le nom du Marquis de la Fare ne doit pas en impoſer. Son Livre eſt une

---

(1) Œuvres de Scaron, Lettres.

ſatyre. C'eſt l'Ouvrage d'un protégé des Vendômes, qui attribuoient leurs diſgraces à Me. de Maintenon, d'un Officier mécontent, que la Cour avoit gâté, qu'une ſociété de frondeurs gâtoit encore plus, & que ſon caractere rendoit incapable d'imaginer que la vertu ſeule eût pu être le chemin de la grandeur ſuprême, dans un pays où il avoit été témoin de mille fortunes, qui avoient été l'ouvrage de la cabale, de l'intrigue, & du vice? Tout vieux débauché penſe mal des femmes, ſur-tout de celles qu'une beauté célebre a ſouvent expoſées aux périls de la ſéduction. Il a beſoin de ſe conſoler de la facilité de ſes conquêtes. Il faut qu'il ſe perſuade que celles qui lui réſiſtent, ont leurs moments de foibleſſe, comme celles qui ne lui réſiſtent pas.

CHAPITRE XI.

Qu'eſt-ce que les contemporains de Madame Scaron ont penſé de ſa vertu?

QUelque bruits que la malignité ait ſemés contre Madame Scaron, ſes contemporains ſont pour elle. Gilles Boi-

leau, frere aîné de Despreaux, fut le seul qui osa hasarder un soupçon sur sa conduite. Toute cette famille avoit un penchant invincible pour la satyre. Ménage & Mademoiselle de Scuderi firent des brigues pour traverser la réception de Gilles Boileau à l'Académie Françoise. Scaron, ami de l'un & de l'autre, entra dans ce complot, & y fit entrer quelques Seigneurs puissants : car dès ce temps-là, l'Académie commençoit à perdre sa liberté. Gilles Boileau, Académicien & vainqueur, ne pardonna point à ses ennemis : il s'en vengea par quelques épigrammes, dont une attaquoit l'honneur de Madame Scaron. Il y supposoit que Scaron ne devoit qu'aux charmes de sa femme, la bonne compagnie qui s'assembloit chez lui.

Vois, sur quoi ton erreur se fonde,
Scaron ! de croire que le monde
Te va voir pour ton entretien.
Quoi ? ne vois-tu pas, grosse bête,
Si tu grattois un peu ta tête,
Que tu le devinerois bien ?

Scaron, qui eut fait la premiere épigramme contre sa femme, si elle avoit été galante, fut vivement piqué de celle-ci, moins par un sentiment d'honneur que par

un ſentiment de juſtice. Boileau nia d'en être l'auteur, & en céda toute la gloire & tout le danger à Boiſrobert. Celui-ci s'en défendit comme d'un crime. Madame Scaron eut des Chevaliers du premier rang, qui leur repréſenterent que les femmes n'étoient pas reſponſables des étourderies de leur mari, & que les épigrammes pourroient avoir pour eux des ſuites fâcheuſes. Boileau fit prier Mr. & Madame Scaron de recevoir ſes viſites & ſes excuſes. Madame Scaron répondit, qu'elle n'avoit point de pardon à accorder pour une inſulte qui ne l'avoit point bleſſée; que ſa gloire ne dépendoit que de ſa conduite; que du reſte elle adouciroit ceux qui la vouloient venger autrement qu'avec des bons mots. Scaron répondit plus cruement, qu'il n'étoit pas aſſez fou pour embraſſer un mâtin qui venoit de le mordre.

Boileau répara en quelque façon ſon injuſtice par un madrigal, fort obligeant pour la Dame, & fort peu pour le mari. Il y diſoit qu'il avoit trop de connoiſſance de ce que valoit Iris pour oſer l'attaquer, & que ſon malheureux époux n'avoit rien de commun avec elle. Elle eut pu s'en louer, ſi Scaron n'eût eu à s'en plaindre. Celui-ci s'en vengea par quatorze épi-

grammes fort ameres : en voici une.

Avec Iris je n'ai rien de commun :
D'autres l'ont dit, mais c'est tout un,
Et j'en rirai, si bon me semble :
Mais ce que tout le monde & moi
Ont de commun ensemble,
C'est de croire aussi vrai qu'un article de foi ;
Qu'un honnête homme & toi
N'ont rien qui se ressemble.

Il est si difficile qu'une femme jeune & belle soit tentée tous les jours, & ne succombe jamais ; qu'il n'est point étonnant que Madame Scaron, respectée de tous ceux qui la connoissent, ait été soupçonnée par ceux qui ne la connoissoient pas. Recevoir les hommages des hommes les plus aimables, & les sacrifier à l'homme le plus dégoûtant ; avoir les droits d'une femme & les vertus d'une vierge ; être condamnée par l'hymen même au célibat, & être fidelle à un mari qui ne pouvoit l'être, c'est le plus incroyable des paradoxes, & aujourd'hui les Dames mêmes, qui ne jugent point de leur sexe par leurs propres foiblesses, ne peuvent imaginer, qu'excité par les besoins de la jeunesse, par une société brillante, par la servitude même, à des plaisirs qu'elle ne pouvoit goûter dans les bras d'un

époux, Me. Scaron ne les ait pas goûté dans ceux d'un amant. Cependant un peu de piété, beaucoup d'orgueil, sont de puissants soutiens.

Sa réputation étoit trop bien établie, pour qu'une guerre de Poëtes y portât atteinte. Sorbiere, qui n'est pas l'auteur le moins médisant de son siecle, & qui mourut (en 1670) long-temps avant sa faveur, répond à tout ce qu'on prétend qu'elle devoit être, en disant tout ce qu'elle fut. » L'histoire, dit-il, du ma-
» riage de M. Scaron ne seroit pas le
» plus sombre endroit de sa vie. Cette
» belle personne de l'âge de seize ans,
» qu'il se choisit plutôt pour se recréer
» la vue & pour s'entretenir avec elle,
» lorsqu'il demeureroit seul, que pour
» aucun usage auquel il pût l'appliquer,
» en feroit le principal ornement. L'in-
» disposition de son mari, mais sur-tout
» la beauté, la jeunesse, l'esprit galant
» de cette Dame, n'ont fait aucun tort
» à sa vertu; & quoique les personnes qui
» soupiroient pour elle, fussent des plus ri-
» ches du Royaume, & de la plus haute
» qualité, elle a mérité l'estime de tout le
» monde par la régularité de sa condui-
» te; & on lui doit même cette justice,
» qu'elle s'est piquée d'une belle amitié

» conjugale, ſans en pratiquer les prin-
» cipales actions ".

Mlle. de Scuderi vengea Madame Scaron des traits ſatyriques de Gilles Boileau. Dans un de ces Romans, où, ſous des noms Grecs & Romains, elle peignoit les perſonnes les plus célebres de ſon temps, avec une vérité qui les faiſoit reconnoître à l'inſtant, malgré la variété prodigieuſe de portraits, elle introduit les deux époux, ſous les noms de Scaurus & de Lyriane, entrant dans le temple de la Fortune pour interroger l'Oracle ſur leurs deſtinées. » Une femme, ajoute-t-elle,
» attira tous les regards. A la livrée de
» ſes eſclaves, on reconnut qu'elle étoit
» femme de celui qui étoit dans la ma-
» chine peinte & dorée, couverte d'une
» eſpece de petit dais. Lyriane étoit d'une
» naiſſance fort noble : ſes parents perſé-
» cutés par la fortune l'avoient, dès l'en-
» fance, emmenée au fond de la Lybie,
» d'où elle étoit revenue ſi belle & ſi
» charmante, qu'on ne pouvoit preſque
» rien lui comparer ſans injuſtice. Elle étoit
» grande & de belle taille, mais de cette
» grandeur qui n'épouvante point, & qui
» ſert ſeulement à la bonne mine. Elle avoit
» le teint fort uni & fort beau, les che-
» veux d'un châtain clair & très-agréable,

» le nez très-bien fait, la bouche bien tail-
» lée, l'air noble, doux, enjoué, modefte;
» & pour rendre fa beauté plus parfaite &
» plus éclatante, les plus beaux yeux du
» monde. Ils étoient noirs, brillants, doux,
» paffionnés, pleins d'efprit: leur éclat
» avoit je ne fais quoi qu'on ne fauroit
» exprimer. La mélancolie douce y pa-
» roiffoit quelquefois avec tous les char-
» mes qui la fuivent. L'enjouement s'y fai-
» foit voir à fon tour avec tous les attraits
» que la joie peut infpirer. Son efprit
» étoit fait exprès pour fa beauté: grand,
» doux, agréable, bien tourné. Elle par-
» loit jufte & naturellement, de bonne
» grace & fans affectation. Elle favoit
» le monde & mille chofes dont elle ne
» fe foucioit pas de faire vanité. Elle ne
» faifoit point la belle, quoiqu'elle eût
» mille appas inévitables; de forte que
» joignant les charmes de fa vertu à ceux
» de fa beauté & de fon efprit, on pou-
» voit dire qu'elle méritoit toute l'admira-
» tion qu'on eut pour elle, lorfqu'elle
» entra dans le Temple de la Fortune."
Scaurus, dont je fupprime le portrait, demande à l'oracle avec un air férieux & moqueur, s'il n'y avoit pas moyen qu'il pût redevenir ce qu'il avoit été, & reffembler encore une fois à fa peinture,

placée ſur le haut du dais. » Vous ne ſa-
» vez, lui répond le vieux Devin, ce
» que vous demandez. Vous ſeriez jeune,
» beau, adroit, agréable : mais après tout,
» vous ne ſeriez qu'un homme ordinaire,
» dont la réputation ſeroit bornée dans
» le cercle étroit de ſes amis. Mais par
» le changement arrivé en votre perſonne,
» vous êtes devenu unique en votre eſpe-
» ce ; vous avez reconcilié la joie avec
» la douleur ; vos Ouvrages par leur in-
» génieux enjouement & par leur abon-
» dance, divertiſſent toute la terre. Les
» Dieux, en vous donnant l'aimable Ly-
» riane, vous ont mille fois plus don-
» né qu'ils ne vous ont ôté, quand mê-
» me vous auriez été plus beau que Pâ-
» ris. L'Oracle, dit Scaurus en ſe reti-
» rant, ne m'a rien appris de nouveau. "
Enſuite on appella la belle Lyriane, qui
ne voulut rien demander. » Car enfin, dit-
» elle au ſacrificateur, ſi je dois être heu-
» reuſe, je le ſerai infailliblement, & s'il
» doit m'arriver quelque malheur, je le
» ſaurai aſſez tôt. Ce que vous dites eſt
» ſi bien dit, reprit le ſacrificateur, terri-
» ble pour toutes les femmes, galant pour
» Lyriane ſeule, que je ne doute pas
» que vous ne ſoyez un jour auſſi heu-
» reuſe que vous méritez de l'être. "

Mad. Scaron avoit vingt-quatre ans, quand Mademoiselle de Scuderi fit cette prédiction. Ce témoignage, enveloppé dans une fiction où le caractere de celle qui en est l'objet, est admirablement conservé, est sans doute préférable au témoignage vague de ceux qui l'attaquerent par jalousie pendant sa faveur, & par erreur après sa mort. Scaron, dont les lettres respirent l'estime qu'il avoit pour sa femme, remercia Mlle. de Scuderi par une épître où il nomme Lyriane,

Celle par qui le Ciel soulage son malheur,
Digne d'un autre époux comme d'un sort meilleur,

Et où il la charge d'acquitter la dette que contracte sa reconnoissance. Me. Scaron la paya depuis de deux mille livres de pension.

Rapporterai-je ici ces couplets que Scaron fit, dit-on, contre sa femme, & dont on s'est servi depuis pour jetter des soupçons sur sa conduite ? Oui. Si je les supprimois, on m'accuseroit de taire les choses désavantageuses, & l'histoire ne connoît pas ces ménagements. Les voici donc, quelque indécents qu'ils soient.

Je vous ai donné des bijoux,
Collet, robe & juppe :
Enfin, jamais dupe
N'a tant fait pour vous.

Monsieur

Monsieur votre frere
A fait de grands repas :
Vos sœurs & votre mere
Ont eu de bons ducats,
Que je ne compte pas.
Je vous ai promenée aux champs ;
Souvent à ma porte,
Soit que j'entre ou sorte,
Je vois vos Marchands :
Pour porter à l'aise
Votre chien de C..,
Tous les jours une chaise
Coûte un bel écu
A moi pauvre cocu.

On n'auroit jamais parlé de ces deux couplets, si un ennemi mal-adroit ne les eût placés dans une édition, & si un ami plus mal-adroit encore ne les eût retranchés d'une autre. Ils n'attaquent point Madame Scaron : car il y est parlé de sœurs, & elle n'en avoit point. Il y est parlé de ducats donnés à sa mere : & il est très-sûr que Madame d'Aubigné n'avoit connu Scaron que fort superficiellement. Il y est parlé d'un mari qui entre & qui sort souvent : expression qu'il est difficile d'assortir avec l'immobilité de Scaron. Qu'est-ce donc que ces couplets? des plaintes que

le Poëte met dans la bouche d'un mari jaloux & mécontent. Quelques traits conviennent à Madame Scaron, comme à mille autres femmes ; on les lui a tous appliqués. Quelques-uns même ont fait de cette chanſon une épigramme, en ne citant que les cinq derniers vers. Ces vers, fuſſent-ils réellement adreſſés à Me. Scaron, ne prouveroient abſolument rien à qui connoît d'un côté le caractere de l'Auteur, & de l'autre, le reſpect qu'il avoit pour elle. Qu'on le prenne comme on voudra : ce ne ſera jamais que le badinage d'un homme enjoué. Dans ſes démêlés avec Boileau, celui-ci n'eut-il pas répondu aux vengeurs de Madame Scaron, qu'il ne donnoit à ſon mari que le titre qu'il ſe donnoit lui-même ?

La Reine Chriſtine, la gloire de ſon ſexe, & l'admiration du nôtre, arriva à Paris. Des Dames la virent, & elles gémirent de voir une telle femme. Elle vit les courtiſans, & elle gémit de voir de tels hommes. Le Prince de Condé, le Cardinal de Retz mériterent ſeuls ſes éloges : & parmi les femmes, Mlle. de l'Enclos, la Comteſſe de Brégy, & Madame Scaron, que toutes les Princeſſes de France auroient jugé trop honorées d'un coup d'œil. Ménage lui préſenta Scaron. Je vous permets,

lui dit-elle, d'être amoureux de moi: la Reine de France vous a fait ſon malade: moi, je vous crée mon Roland. Vous faites bien, Madame, lui dit le Poëte, de me donner ce titre, puiſque je l'aurois pris. Chriſtine en voyant Madame Scaron, dit à la Comteſſe de Brégy: » Ne le ſa» vois je pas, qu'il ne falloit pas moins » qu'une Reine de Suede pour rendre un » homme infidele à cette femme-là ?" Elle ordonna au mari de lui écrire, & lui dit qu'elle n'étoit pas ſurpriſe qu'avec la plus aimable femme de Paris, il fût, malgré ſes maux, l'homme de Paris le plus gai.

Madame Fouquet ne pouvoit ſe paſſer de ſa ſociété: elle chargea Madame Bonneau de lui propoſer de paſſer quelques mois avec elle à St. Mandé. Madame Scaron y conſentit : mais ſon mari qui ne trouvoit d'autre conſolation dans ſes infirmités, d'autre reſſource contre l'ennui que la converſation d'une femme, en qui la pitié faiſoit tout ce qu'auroit pu faire l'amour, s'y oppoſa fortement, quoique pût lui dire Madame de Montchevreuil, alors ſon amie & ſa protectrice, depuis ſa meilleure amie & ſa protégée.

La réputation de Madame Scaron paſſa juſqu'à la Cour, & dans ce pays où il eſt ſi aiſé d'être ridicule, elle fut eſtimée mal-

gré l'idée aviliſſante, attachée au nom de ſon mari. Ses amants parloient encore plus de ſes rigueurs que de ſa beauté. Toutes les Mancini voulurent l'entretenir. Celle que le Roi aimoit à cauſe de ſon eſprit, avoit le plus d'empreſſement : elle l'invita à venir paſſer quelques jours à Brouage, où étoit Mademoiſelle de Mortemart & tous les plaiſirs : elle n'imaginoit pas qu'une Dame ſi admirée ne fut pas aſſez riche pour faire ce voyage. Madame Scaron s'en diſpenſa, ſous prétexte de quelque dérangement de ſanté. (1)

CHAPITRE XIII.

Mort de Scaron.

1659. SCaron s'aviſa enfin de ſe faire un établiſſement ſolide en devenant une eſpece de partiſan. Ses idées pour l'Amérique n'avoient pas réuſſi. Au-lieu de faire le voyage de la Martinique, il s'étoit contenté de s'intéreſſer dans les entrepriſes des compagnies de commerce. Ces entrepriſes avoient manqué. Celle-ci réuſſit mieux.

(1) Lettre de Scaron à M. de Villette.

Aux portes de Paris, on trouvoit une foule de ſoldats & de gens ſans aveu qui attendoient les voitures chargées de marchandiſes, pour ſe ſaiſir du gain qu'il y avoit à les mener chez le marchand, & à les décharger. Les filous s'y mêloient. Il y avoit des portes où ces gens étoient en grand nombre, & d'autres où les chartiers ne trouvoient perſonne. Scaron fit un corps de gens connus, domiciliés à Paris, & pris à ſerment, qui ſeroient diſtribués aux différentes portes, & autoriſés par le Magiſtrat à rendre ſeul ce ſervice aux marchands, qui de leur côté le reconnoîtroient par une gratification volontaire. Ce projet fut agréé. Scaron eut grand ſoin d'écarter de cette entrepriſe toute idée de maltôte, & ne voulut point que ſon nom y parût. Après bien des difficultés, cette charge paſſa à l'hôtel-de-ville; mais le Chancelier la raya, comme onéreuſe au peuple. Scaron eut beſoin de tout l'appui de Fouquet: encore les contradictions renaiſſoient-elles tous les jours. Il ſe rebuta & négocia ſon privilege. L'acheteur ayant manqué à ſon engagement, Scaron s'en vengea par une ſatyre, rentra dans ſes droits, & fit valoir lui-même ces offices, qui lui valurent environ ſix mille livres.

Ce bonheur ne dura pas long-temps. Les infirmités de Scaron augmentoient. Il n'avoit de ſain que ſon ame, & les reſſorts de cette ame s'affoibliſſoient. La Cour ſe diſpoſoit alors au voyage de Guyenne pour le mariage du Roi. Un de ſes amis, qui en devoit être, alla prendre congé de lui. » Je mourrai bientôt, » lui dit Scaron, je le ſens : je quitte- » rois le monde ſans regret, ſi je n'y „ laiſſois ſans bien & ſans eſpérances, une „ femme que j'ai tant de raiſons d'aimer. „ Je vous la recommande : je la recom- „ mande à tous mes amis. Que devien- „ dra-t-elle ?

Sa prédiction s'accomplit. Sa maladie devint ſi dangereuſe, que ſon corps épuiſé par de longues ſouffrances n'y put réſiſter. Il fut ſurpris d'un hoquet ſi violent, que Madame Scaron craignit qu'il n'expirât. Cependant cet accident diminua. „ Si „ j'en reviens, dit-il, je ferai une belle ſa- „ tyre contre le hoquet ". Il fut diſpenſé de tenir ſa parole.

Madame Scaron ne s'occupa qu'à le préparer à une mort chrétienne. Quand il avoit un canonicat, il n'avoit point de religion. Il en acquit dès qu'il eut une femme. Il avoit regardé les plus ſacrés myſteres comme des ſujets de raillerie :

elle les lui avoit fait envifager comme des objets de foi. Elle l'engagea à demander les Sacrements avec inftance, à les recevoir avec édification.

Une foi fi nouvelle ne pouvoit qu'être chancelante. Il étoit fur-tout effrayé par l'image des peines de l'enfer, & cependant il ne pouvoit les croire. „ S'il „ y a un enfer, lui difoit-il, il ne fau- „ roit être pour moi, qui, fans vous, au- „ roit fait mille fois mon enfer fur la „ terre "! Un bon Religieux, perfuadé que les fouffrances étoient des faveurs du Ciel, lui dit : „ Je me rejouis avec „ vous, Monfieur, de ce que le bon Dieu „ vous vifite plus fouvent qu'un autre. „ Eh! mon Pere, répondit Scaron, il „ me fait trop d'honneur. Il faut l'en re- „ mercier, reprit le Prêtre. En vérité! „ il n'y a pas de quoi, répliqua l'ago- „ nifant ".

Déja fes forces, déja fa voix l'abandonnoient : fa gayeté ne l'abandonnoit pas encore. Sa langue glacée dictoit le plus burlefque des teftaments. Il donnoit aux deux Corneilles cinq cents livres de patience; à Gilles Boileau, la grangrene & le haut mal; à l'Académie, le pouvoir de changer la langue à fon gré. Il affignoit des penfions à fes gens fur fes bons mots :

il léguoit à sa femme la permission de se remarier (1). Voyant ses parents & ses

---

(1) Premiérement je donne & legue
A ma femme qui n'est pas begue,
Pouvoir de se remarier,
Sans aucun dessein pallier,
De crainte d'un plus grand désordre.
Mais pour moi, je crois que cet ordre
De ma derniere volonté
Sera le mieux exécuté.
Car il est vrai, malgré moi-même,
Que notre hymen fut un carême,
Qui la doit mettre en appétit.
Qu'elle en use donc un petit!
Et que sa sage politique
N'use plus d'un paralytique;
Mais qu'elle jouisse du bien
Que permet le sacré lien.
Mais si quelqu'autre époux l'approche;
Qu'elle ne fasse point reproche
Des vertus du premier mari:
Le second en feroit marri:
Car battroit-il si bien l'enclume?
Si Dieu m'envoyoit un posthume
Quelque temps après mon trépas,
Ce que pourtant je ne crois pas,
Lors je révoque les largesses
Qu'ici je fais à mes nieces.

domeſtiques fondre en larmes autour de ſon lit : „ Mes enfants, leur dit-il, je ne „ vous ferai jamais autant pleurer que je „ vous ai fait rire : & un moment après : „ Plus d'inſomnie, plus de goutte : je „ vais enfin me bien porter ". Quand il fallut dire adieu à ſa femme, il ceſſa de plaiſanter ! Il la remercia de tous ſes ſoins, la recommanda très-fortèment à Mr. d'Elbene ſon exécuteur teſtamentaire, & faiſant un effort pour lui tendre la main. „ Je vous prie, ajouta-t-il, de vous ſouvenir quelquefois de moi : je vous laiſſe „ ſans bien : la vertu n'en donne pas „ cependant ſoyez toujours vertueuſe ". Un moment avant d'expirer :„ Je n'aurois jamais cru, dit-il, qu'il fût ſi „ aiſé de ſe moquer de la mort ".

Il rendit le dernier ſoupir le ... Octobre 1660 (1), âgé de 51 ans. Madame Scaron le pleura comme ſi elle eût perdu quelque choſe.

---

(1) Aucun Hiſtorien n'a marqué exactement la date de ſa mort.

CHAPITRE XV.

Indigence & conduite de Me. Scaron.

MAdame Scaron, deſtinée à paſſer par tous les états, ſe vit expoſée à toutes les horreurs de l'indigence. Son mari n'avoit laiſſé que des plaiſanteries & des dettes.

Ses amis ne l'abandonnerent point. Elle uſa de leurs offres avec beaucoup de modération. Ses amants eſpérerent beaucoup de ſa miſere; mais leurs vues ſe cacherent en vain ſous des dehors de compaſſion & de vertu.

Son cœur ſouffroit plus à recevoir qu'il n'y a de plaiſir à donner. Plus on ménageoit ſa délicateſſe, plus on réveilloit un amour-propre qui ſe trouvoit digne de ces ménagements. On eſt bien plus humilié par ſes propres réflexions & par une reconnoiſſance forcée, qu'on ne le feroit par ces manieres hautes & dures qui en faiſant valoir le bienfait, le déprécient, & font haïr le bienfaicteur. Madame Scaron recevoit des préſents avec la reconnoiſſance la plus vive; mais du même air dont on en fait.

Elle avoit recours plus volontiers à ſes égaux qu'à ſes ſupérieurs. Elle pouvoit un jour s'acquitter envers les premiers : c'étoient des emprunts : mais comment s'aquitter envers les autres ? c'étoient des dons. Elle ſavoit qu'on n'eſt jamais impunément l'objet de l'admiration & de la pitié des Grands.

Sa beauté étoit alors dans tout ſon éclat : elle avoit cette majeſté que l'himen ſemble lui donner, & cette fraîcheur qu'elle doit à la jeuneſſe & que la virginité lui conſerve. Madame Scaron pouvoit dire comme Monime : (1)

Et veuve maintenant ſans avoir eu d'époux.

Elle avoit une dignité infinie dans l'action, le ſourire charmant, cet air noble & plein de graces que les années ne lui purent ôter. Ses yeux & ſon eſprit étoient ſi bien d'accord, que tout ce qu'elle diſoit alloit droit au cœur.

Aſſez gaie & aſſez ſûre d'elle-même pour avoir dans les manieres cette liberté qui donne des eſpérances, elle avoit dans le caractere ce froid qui les éteint. Elle ne permettoit à ſes plus anciens amis aucune

(1) Mithridate.

de ces familiarités qui auroient nui au respect dont elle étoit affamée (1) : maxime qu'elle tenoit de sa mere qui ne l'avoit embrassée que deux fois en sa vie, & lui avoit souvent dit, que c'étoit une indécence d'embrasser même ses parens.

Sa modestie étoit si exacte, qu'un jour à l'hôtel d'Albret, obligée par l'excès de la chaleur à ôter ce qui lui couvroit le col, on se récria fort sur ce qu'elle cachoit avec tant de soin, des beautés qui feroient le sujet de la vanité de bien d'autres. Madame de Richelieu lui dit qu'elle

---

(1) Les mieux faits de la Cour & les plus puissants dans les finances attaquent de tous côtés Mad. Scaron ; mais comme je la connois, elle soutiendra bien des assauts, avant que de se rendre ; & ce qu'on la voit si libre & qui engage beaucoup de gens auprès d'elle ne leur doit pas faire espérer d'en venir à bout. Ce n'est qu'une marque de sa confiance, & qu'elle sait bien à quoi s'en tenir. Ce qui me fâche d'elle, je vous l'avoue, c'est qu'elle s'attache trop à son devoir, malgré tous ceux qui tâchent de l'en corriger. *Lett. du Chev. de Méré à la Duchesse de Lesdiguieres : & dans une autre au Comte de Sourdis.* Je vous prie d'embrasser de ma part Madame Scaron : j'espere qu'elle voudra bien me faire cette grace en votre personne, quoi qu'elle me l'ait refusée à moi-même. Mais si elle vous le permet plus d'une fois, ne doutez pas que vous ne vous y soyez pris de bon air.

avoit cru que ces précautions venoient d'un principe fort différent (1).

Elle avoit du penchant à la mélancolie, mais à une mélancolie qui, loin de lui donner de l'humeur, répandoit je ne sais quelle tendresse dans ses discours, & mettoit de l'intérêt dans ses manieres. Ses saillies même étoient sensées, & son esprit si naturel, qu'on auroit juré que ce n'étoit pas de l'esprit. En un mot, très-peu de choses à souhaiter, & encore moins à reprendre.

Il étoit donc difficile de ne pas lui rendre service, & encore plus de lui en rendre dans des vues tout-à-fait désintéressées. La Marquise de Montchevreuil eut pitié de tant de malheurs unis à tant de vertus. Elle la sauva des dangers que Madame Scaron ne redoutoit pas, en lui offrant une retraite à sa campagne. On trouva qu'il étoit plus doux de s'y ennuyer que d'être adorée de Villarçeaux, ou épousée par le Chevalier de Méré, qui prétendoit qu'on lui avoit promis d'être sa femme dans le temps qu'on étoit son écoliere. Madame Scaron étoit si atten-

(1) V. dans les pieces justificatives l'épitre de la Menardiere à Me. Scaron.

tive à lui plaire, qu'ayant entrevu qu'elle avoit envie d'un ouvrage de tapisserie, elle se leva durant quatre mois à quatre heures. Un voisin qui voyoit tous les matins une fenêtre ouverte, & une femme l'aiguille à la main, dit à Me. de Montchevreuil : » Vous avez une femme de » chambre bien vigilante "! C'est sur cet empressement à servir ses amis jusqu'à s'oublier elle-même, qu'est fondé ce qu'on trouve dans vingt manuscrits du temps qu'elle avoit été femme de chambre.

Elle ne perdoit point de vue son plan de se tirer de la médiocrité en se faisant un nom. Pour être remarquée, elle s'écartoit souvent des routes battues, & se plaisoit à mettre du singulier dans sa conduite. C'étoit peu d'être une des plus aimables personnes de son temps, elle vouloit être une femme extraordinaire, une femme forte. Elle portoit à l'excès les vertus qui sont de son sexe, & se jettoit vivement dans celles qu'on admire dans le nôtre, sans être ni prude, ni romanesque. Ninon s'étoit contentée de se faire homme. Me. Scaron se piquoit d'être à la fois honnête homme & honnête femme.

Dans un voyage qu'elle fit en Poitou avec plusieurs personnes, un homme de

la compagnie fut attaqué de la petite-vérole. Madame Scaron ne se souvenoit pas de l'avoir eue. Cependant, après avoir engagé la sœur du malade à la craindre, elle entra dans la chambre, le servit, & ne quitta point, qu'il ne fût rétabli. Quand on la remercia d'un si grand service, elle répondit : » Ce n'est ni l'amitié, ni » la religion qui m'ont sollicitée pour » vous : c'est d'abord un peu de pitié, » & ensuite beaucoup d'envie de faire » une chose qui ne s'est jamais fai- » te ".

Dans le temps que l'émétique étoit regardé comme la derniere ressource de l'art, elle en prit en pleine santé, alla faire une visite, & dit d'un air fort indifférent, qu'elle venoit de prendre l'émétique. On la renvoya bien vîte chez elle, comme une folle : » Ce n'étoit pas, disoit-elle » depuis, ce que je voulois : je voulois » qu'on dît : voyez cette jolie femme ; » elle a le courage d'un homme : & on » ne le dit pas ".

Elle fut fort fâchée de ce qu'on l'étoit venu voir un vendredi saint, parce qu'il lui paroissoit que c'étoit supposer, qu'elle n'avoit pas la même dévotion du jour. » En ce temps-là, disoit-elle, je n'a- » vois pas de piété ; mais il n'auroit pas

» été de bonne grace qu'une jeune fem-
» me eût ſur tout cela les idées des
» libertins qu'alors on mépriſoit beau-
» coup ".

Les amis de Scaron crurent qu'il ſeroit poſſible de faire rétablir en faveur de ſa veuve la penſion dont il avoit joui trois ou quatre ans, en qualité de malade de la Reine, & qu'il avoit perdue à cauſe de la *Mazarinade*. Mais quel droit Me. Scaron avoit-elle à une penſion ſupprimée avant ſon mariage ? Sa miſere étoit donc ſon unique titre.

On la fit valoir dans pluſieurs placets. Le Cardinal Mazarin en ayant lu un, demanda ſi la ſuppliante ſe portoit bien : Oui, Monſeigneur, lui dit-on. Eh bien ? répliqua-t-il, elle eſt donc inhabile à ſuccéder à la penſion d'un homme qui ſe portoit mal.

CHAPITRE XV.

Fouquet.

MOnſieur Fouquet lui reſtoit. Il donnoit (& je l'ai déja dit) ſeize cents livres de penſion à Scaron. Etre aux ga-

ges de ce Sur-Intendant n'étoit pas fort honnête. Il donnoit aux hommes par vanité, aux femmes par libertinage. Elle combattit long-temps. Cette démarche lui paroissoit le comble de l'avilissement. Le soin de sa vertu, sa délicatesse sur l'honneur, son projet constamment suivi de se distinguer par une conduite irréprochable, tout l'en détournoit. Ses amis l'y déterminerent.

Elle alla chez Fouquet, mais si négligée, que la personne qui devoit la présenter, en fut honteuse. Ce n'est pas que Madame Scaron n'aimât les parures; mais son sexe en fait son unique occupation; & c'étoit une raison pour feindre de les mépriser. Elle aspiroit à ces louanges que la Cour dévote de la Reine-Mere, commençoit à donner à la simplicité des habits & à la réforme du luxe. D'ailleurs, il étoit assez humiliant de mendier la pension d'un homme qui avoit bien plus de grandeur d'ame que de mœurs, sans aller encore la ravir à force d'attraits. Fouquet la reçut en Ministre trop occupé pour faire attention à ces charmes modestes qui l'auroient touché, à cet air d'indigence qui l'auroit attendri. Il lui fit de belles promesses, qu'il oublia comme celles qu'on fait par habitude à tout le monde.

Quelques jours après, il ſe rappella en jettant les yeux ſur le Mémoire qu'elle lui avoit préſenté, que Scaron avoit en effet une aſſez belle femme qu'il avoit vue quelquefois à St. Mandé. Tandis que Colbert ne ſongeoit qu'à le perdre, Fouquet ne penſoit qu'à jouir. La profonde miſere, décrite dans le placet, lui donna de grandes eſpérances, que ſon imagination lui groſſit encore.

Il s'en ouvrit à un de ces hommes que les Grands ont toujours auprès d'eux, pour être ou les apologiſtes de leurs paſſions, ou les miniſtres de leurs plaiſirs. Cet homme va trouver Madame Scaron, & lui dit que Mr. le Sur-Intendant eſt ſenſible à ſes malheurs ; mais qu'il ne ſauroit y remédier, qu'il a un trop grand nombre de penſionnaires pour donner l'exemple diſpendieux des penſions héréditaires aux veuves : qu'à la vérité, il répandoit ſes bienfaits ſur beaucoup de femmes, & même ſur des Dames du premier rang ; mais qu'il en tiroit des ſervices qui le dédommageoient. Il ajouta que, s'il lui étoit permis de lui parler librement, il lui conſeilleroit de s'unir d'amitié avec quelques-unes de ces Dames qui vivoient des bienfaits de Mr. Fouquet. Cet avis perfide tendoit à faire tomber Madame

Scaron dans ſes pieges. Fouquet l'avoit trop mal reçue, pour être ſoupçonné de l'aimer. Elle remercia l'Ambaſſadeur.

Madame de Montigny, créature, agente, & maîtreſſe du Sur-Intendant, fit connoiſſance avec elle, & tâcha de l'engager à le voir encore. Exagérations du mérite de Fouquet, réflexions ſur les morales & les vices même de la pauvreté, peintures du bonheur d'une veuve indépendante, tout fut employé. Enhardie par ces premiers propos, elle oſa parler plus clairement. Mais Madame Scaron lui répondit avec tant de ſageſſe & ſi peu de faſte, que Madame de Montigny détourna par de longs diſcours palliatifs le mépris dont elle ſe couvroit.

Fouquet n'étoit point fait aux longues rigueurs. Ce qu'on appelle ſageſſe dans les femmes, étoit pour lui une affaire de calcul. Il étoit ſi perſuadé que les cœurs s'achetoient, qu'il oſa depuis mettre un prix à celui de la Valliere. » J'ai, diſoit-» il, tout l'argent du Royaume, & le » tarif de toutes les vertus. " Les difficultés l'animerent.

Madame du Pleſſis-Bellievre, ſon amie, encore plus que ſa maîtreſſe, apprit avec admiration la réſiſtance de Madame Scaron, lui en fit compliment, l'exhorta à

continuer, & prédit à Fouquet qu'il échoueroit. Fouquet imagina qu'il feroit plus heureux, s'il parloit avec énergie : & il envoya un écrin d'affez grand prix à Madame Scaron. Elle ne put favoir ni deviner d'où elle recevoit un fi beau préfent. Elle l'accepta comme des mains de la Providence.

Quelques jours après, Madame de Montigny alla chez elle, admira fes bijoux, & lui apprit que c'étoit un cadeau du Sur-Intendant. Madame Scaron rougit, & s'écria tout effrayée, qu'elle alloit les lui renvoyer. Madame de Montigny lui repréfenta, qu'elle lui feroit un affront qu'il n'avoit pas mérité; que ce préfent n'étoit qu'un témoignage d'eftime ; que c'étoit-là la maniere du Sur-Intendant avec les femmes les plus refpectables.

Soit crainte d'offenfer un homme en place, foit crédulité, foit foibleffe, Me. Scaron revint à ce fentiment, & s'adoucit. Le lendemain, elle rendit à Madame de Montigny fa vifite, comme elle le lui avoit promis. Quelle ne fut pas fa furprife lorfqu'elle vit entrer le Sur-Intendant ! Elle crut concertée une entrevue qu'on affuroit en vain n'être qu'un heureux hafard ; & que Fouquet venoit recevoir le prix des bijoux dont il s'étoit fait précéder.

Elle ſortit avec précipitation, comme d'une maiſon empeſtée. Quand elle racontoit ce fait, elle diſoit, qu'elle n'avoit jamais ſenti un mouvement de joie pareil à celui qu'elle éprouva, dès qu'elle eut renvoyé les diamants, auxquels Fouquet avoit attaché ſa défaite.

Ce Miniſtre apprit alors que le Maréchal d'Albret étoit mieux reçu que lui. Ses penſionnaires l'en vengerent, en publiant que ce Seigneur étoit bien avec elle. Madame Scaron, allarmée par la calomnie, ſuſpendit pour quelques mois ſes aſſiduités à l'hôtel d'Albret, malgré toutes les raiſons qu'elle avoit de les continuer.

Elle vit plus ſouvent Ninon. Mais comme le Maréchal d'Albret s'y rendoit tous les jours avec le Duc de Béthune, on donna des noms odieux à ces rendez-vous innocents. Il fallut donc renoncer encore à Ninon.

Par cette conduite, ces bruits déſavantageux ceſſerent. Fouquet fut convaincu, qu'il n'y avoit qu'une belle amitié entre elle & M. d'Albret : il n'eſpéra plus de triompher par avarice d'un cœur dont le Maréchal n'avoit pu triompher par ſentiment. Mais il ne lui donna point la penſion qu'elle avoit ſi peu méritée.

CHAPITRE XVI.

Villarçeaux.

LA vertu ne la tiroit pas de la pauvreté : sa fermeté étoit admirée ; mais elle décourageoit ses amis, qui voyoient assez qu'elle étoit incapable de succomber à la tentation la mieux conduite. Brancas fut le seul qui ne se rebuta pas : il lui faisoit des présents considérables, & lui cachoit avec soin la main généreuse dont ils partoient. Le reste s'ennuyoit de servir une femme insensible. Encore si l'on avoit pu se venger de ses rigueurs en l'accusant de pruderie ! Mais on ne lui trouvoit d'autre défaut que celui de ne rien aimer : *défaut horrible* (1) aux yeux de gens dont les services & les hommages ne tendoient qu'à l'en corriger.

Villarçeaux, dégoûté des coquettes qui l'avoient fait mettre à la Bastille, quoiqu'il se fût battu pour elles, étoit revenu à Madame Scaron, plus tendre & plus pressant que jamais. Elle le traita si mal, qu'elle

(1) Lettres du Chevalier de Méré.

en devint la meilleure amie de Madame de Villarçeaux, la femme la plus jalouſe de ſon ſiecle (1)

Le Marquis, piqué de ſon attention à le fuir, cherche du moins à ſe conſoler par l'illuſion. Il la fait peindre, en profil, ſortant du bain, à mi-jambe, l'œil ardent, la bouche riante, les cheveux noirs & flottants, tenant de la main gauche une éponge, & de la droite, une toile qui échappe, arrêtée par un ruban attaché d'un diamant: la toile fuit: le bras gauche, une épaule d'ivoire, & les environs s'offrent aux regards paſſionnés d'un génie brun, laid & vif: le génie tient un miroir, qui réfléchit, auſſi en profil (2), les traits de la belle confuſe: ſes yeux & ſes deſirs dévorent les beautés qu'il voit, & celle qu'il ne voit pas: il lit ſur ſon front la honte & le plaiſir qu'elle a d'être ſurpriſe: tout y reſpire cette volupté douce, attiſée par la craintive pudeur (3)

(1) Voyez-en un trait ſingulier dans l'Hiſtoire de Mlle. de l'Enclos.

(2) Sottiſe du peintre.

(3) Voici ce qu'on m'écrit là-deſſus de Paris, 31 Mars 1755. » Ce n'eſt plus cela. On vient » d'habiller & de gâter cette figure. Au-lieu » d'une éponge, cette femme ferme la boîte

Villarçeaux ne quittoit point cette image, & l'animant par la force de ses desirs, il imitoit les plaisirs qu'il désespéroit de goûter : semblable à cet homme qui ne pouvoit voir la statue de Vénus sortant des ondes, sans oublier que ce n'étoit qu'une statue. Cette folie fit du bruit. Madame Scaron s'en plaignit & pleura. Elle témoigna son ressentiment à Villarçeaux, & ne lui rendit son amitié qu'en 1685, après que M. de Montchevreuil eut retiré de ses mains ce tableau. Ceux qui n'avoient connu que Madame de Maintenon pouvoient croire qu'il avoit été fait; les uns de l'aveu de Madame de Scaron, les autres d'après ses foiblesses.

Mademoiselle de l'Enclos, dont le cœur étoit aussi sûr en amitié qu'inconstant en amour, faisoit autant d'efforts pour se l'attacher d'intimité, que Madame Scaron pour s'en éloigner, sans manquer à ce qu'elle lui devoit. » Elle étoit vertueuse, a dit » depuis

» de Pandore. Le cartouche du miroir est rempli par une perspective, où l'on découvre un » manteau Royal, un sceptre, & une couronne. » Le nez est assez mal, & l'habit très-ridicule. » Enfin, on ne reconnoît pas plus Me. de Maintenon dans ce tableau corrigé, qu'on ne reconnoissoit Me. Scaron dans l'original. "

» depuis Ninon, qui disoit toujours vrai, » moins par vice de tempérament que » par foiblesse d'esprit : j'aurois voulu l'en » guérir, mais elle craignoit trop Dieu. » Nous nous rapprochions tous les jours ; » nous ne nous unissions jamais. Si elle » avoit suivi mes conseils, elle ne seroit » pas montée où vous la voyez ; mais » elle eût été plus heureuse." Peu importe de savoir si M. Scaron a toujours été secretement fidele à ses principes. Il suffit, qu'on ne puisse produire un seul fait qui l'accuse d'y avoir manqué. La fragilité est le crime des femmes, & le crime ne se présume pas. Je ne prétends point établir sa gloire sur les *oui-dire* favorables de gens qui ont vu Ninon. Rien n'est moins décisif : Ninon pouvoit mentir pour ou contre, par envie ou par respect, par légéreté ou par discrétion.

Rien n'est même plus incertain que ces bruits, les fléaux des plus pures réputations. Quelqu'un m'ayant assuré que Madame la Marquise de V.....r avoit un billet où Me. Scaron donnoit un rendez-vous à Villarçeaux en ces termes, *Venez-donc, puisqu'il le faut : nécessité n'a point de loi* ; je courus m'informer de ce fait, résolu d'en enrichir ces Mémoires, ne fut-ce que pour ajouter au merveilleux : car

une femme entretenue est encore plus éloignée du trône que la veuve d'un Poëte. Me. de V.....r me répondit, qu'elle n'avoit jamais ni eu ni vu un pareil billet, & qu'elle défioit tous ceux qui avoient, comme elle, connu Madame de Maintenon, de l'imaginer capable d'avoir rien écrit de lâche.

On ajoute que Villarçeaux avoit si longtemps vécu avec Madame Scaron, que la tour du Château où étoit son appartement, s'appelle encore la tour d'Aubigné. Cependant il est très-sûr qu'aucune tour du Château de Villarçeaux n'a jamais porté ce nom. Mademoiselle de l'Enclos y fut enfermée trois ans. Mais eût-on choisi Mlle. de l'Enclos pour Gouvernante des enfants du Roi? Choix, dira-t-on, fait par Madame de Montespan! Il n'en étoit que meilleur. Le vice préfere toujours à lui-même la vertu.

Anecdotes scandaleuses, pieges tendus par la malignité de quelques-uns à la crédulité de tous. C'est ainsi que le Philosophe les envisage, jusqu'à ce qu'il les ait discutées. Les favoris de la fortune sont à ses yeux des idoles, que les uns enivrent d'encens, que les autres couvrent d'ordures. Il abaisse par justice ceux que la flatterie a élevés : il releve par pitié ceux que la haine ou l'envie ont abattus.

CHAPITRE XVII.

Madame Scaron obtient une penſion de la Reine-Mere.

SES amis ne ſongeoient plus à lui procurer un état ſolide, lorſque la Reine-Mere ayant prononcé par haſard le nom de Scaron, le Baron de la Garde ſaiſit ce moment pour lui repréſenter que ce fameux malade, autrefois honoré de ſes bienfaits, avoit laiſſé une veuve, très-belle, & très-digne de compaſſion, dont la vertu luttoit depuis long-temps contre l'adverſité. Ce diſcours fut appuyé. (1) De tous côtés, on ſupplia la Reine de rétablir en ſa faveur la penſion que ſon mari avoit mérité de perdre à cauſe de la licence de ſa plume. Cette priere fut ſi preſſante, & faite ſi à propos, que la Reine demanda de combien étoit cette penſion. Elle n'étoit que de quinze cents livres. Quelqu'un répondit qu'elle étoit de deux mille. La Reine en ordonna le rétabliſſement, & lui en envoya ſur le champ le premier quartier.

(1) V. le Segraiſiana.

Madame Scaron alla la remercier au Val-de-Grace. Il n'y eut personne à la Cour qui ne prétendît n'y avoir pas nui. » Ma reconnoissance, dit-elle à Mademoi- » selle de Pons, pour ceux à qui je ne » dois pas ce bienfait, seroit un vol que » je ferois à ceux à qui je le dois. "

Tandis qu'on la félicitoit à l'envi, Madame de *** (1) qui n'imaginoit pas qu'on pût avoir tant d'amis sans avoir beaucoup d'amans, dit assez haut : » Oh ! pour cela, » si la Reine vouloit donner une pension » aux plus beaux yeux & à la plus gran- » de coquette de Paris, elle ne pouvoit » mieux choisir ! " Madame Scaron entendit ces mots : & ces mots empoisonnerent toute sa joie. Les louanges données à ses yeux ne l'appaisoient point sur l'insulte faite à son caractere. Cette injustice fit une si profonde playe dans son cœur, qu'elle en conçut une haine implacable contre la Dame : » La seule, disoit- » elle, pour qui j'en aye jamais senti. " Mais ce sentiment alloit jusqu'à se trouver mal quand elle la voyoit, l'entendoit nommer, ou passoit devant son hôtel. Ce fut

(1) On a rayé par pitié le nom de cette Dame dans le manuscrit que j'ai.

à cette occaſion, que ſon Confeſſeur lui dit : » Il faudra donc, Madame, que ce » ſoit la haine qui vous damne ! " A ſon entrée à la Cour, ſon premier ſoin fut de ſe venger. Elle rendit un ſervice important à la Dame, & ne la haït pas moins. Elle racontoit ce trait à St. Cyr, à Madame de Glapion, dans un temps où ſa grandeur & ſa dévotion auroient écarté tout ce qui lui auroit rappellé ſes foibleſſes paſſées.

Ce mot la dégoûta du monde, où elle a pourtant toujours vécu, mais ſans être jamais bien réconciliée avec lui. Elle ſe retira aux Urſulines de la rue St. Jacques, où elle ſubſiſtoit à peu de fraix, & où elle ſe livroit à ſon goût naiſſant pour les exercices de piété. Elle deſtina le quart de ſa penſion aux pauvres, pour expier, diſoit-elle, le menſonge officieux qui le lui avoit procuré. Elle ſe piquoit d'une exceſſive propreté, & ſa parure étoit toujours de la ſimplicité la plus recherchée.

Le Maréchal d'Albret, le plus zélé de ſes amis, l'avoit liée avec Madame d'Albret : ce qui prouve aſſez l'eſtime qu'il avoit pour elle. En ce temps là, un mari ne préſentoit point ſa maîtreſſe à ſa femme. Et en ce temps-ci même, une femme

vertueuse n'est guere l'amie d'une femme qui ne l'est pas.

Madame d'Albret étoit la plus ennuyeuse femme de son rang, & ne s'occupoit que de chapelets & de pompons. Madame Scaron la cultiva comme la plus amusante. Elle sortoit souvent de sa retraite pour aller à l'hôtel d'Albret : elle faisoit les délices de tous ceux qui s'y rendoient. Mademoiselle de Pons, & Mademoiselle Martel, parentes de M. d'Albret, toutes deux aimables, mais de caractere différent, ne s'accordoient que sur le goût qu'elles avoient pour Madame Scaron. Madame de Richelieu & Madame de Montespan se joignirent à cette société. On y faisoit de grands soupers, & de petits vers; Madame de Richelieu, des couplets contre Madame de Montauzier; Madame de Montespan, des épigrammes contre la Valliere. On se comparoit mutuellement à des fleurs ou à des métiers. L'Abbé Têtu, piqué contre Madame Scaron, qui l'avoit comparé à une enseigne à cause de sa manie de nouvelliste, la compara à une géoliere. La géoliere fit ces vers :

Ah! l'ingrat, le maudit métier
Que le métier de géoliere !
Il faut être barbare & fiere :
Il faut faire enrager un pauvre prisonnier.

Non, ce n'est pas-là ma maniere.
Tous ceux qui sont dans mes liens
D'eux-mêmes sont venus s'y rendre.
Je n'ai pas cherché les moyens
De leur plaire ou de les surprendre.
Prison ou liberté, je leur donne à choisir.
Je le dis donc, sans être vaine :
Je prends mes captifs sans plaisir;
Et je sais les garder sans peine.

Madame de Richelieu, comparée à une marchande du Palais, fit ceux-ci.

La marchande au Palais se pique
D'avoir tout du plus beau chez soi.
Moi, je n'étale rien. Mais mon je ne sais quoi
Fait qu'on accourt à ma boutique.

Mademoiselle d'Aumale, depuis Maréchale de Schomberg, comparée à une fondeuse, fit ce quatrain, assez convenable à son caractere froid & réservé.

Le métier que je fais est assez difficile,
Et ne rapporte que très-peu.
Je soude assurément en fort honnête fille;
Mais on ne peu souder sans feu.

Madame de Montespan, qui ne prévoyoit point encore sa destinée, lança ce trait contre Madame la Valliere.

Soyez boîteuſe, ayez quinze ans,
Point de gorge, fort peu de ſens,
Des parents, Dieu le ſait! Faites, en fille neuve
Dans l'anti-chambre vos enfants.
Sur ma foi, vous aurez le premier des amants.
Et la Valliere en eſt la preuve.

Madame Scaron brilloit ſur-tout dans les jeux, où il falloit des vers. A la facilité des ſiens, on voyoit qu'elle avoit été à l'école d'un Poëte; à leur élégance, on eût dit que ce n'étoit point à celle de Scaron. Elle fit ceux-ci (*) ſur une partie de plaiſir, ou l'on n'en eut d'autre que de ſe dire qu'on en auroit beaucoup.

Six perſonnes brûlant du deſir de ſe voir,
Après s'être cherchés ſe trouverent un ſoir
Dans un bois ſombre & ſolitaire.
Que leur plaiſir fut grand! il paſſa leur eſpoir;
Mais après les tranſports du ſalut ordinaire,
Ils ne ſurent que dire, & ne ſurent que faire.

Elle fit cette épitaphe pour l'Abbé Têtu.

Ci gît un Abbé froid & ſec,
Dont la vigueur fut endormie.
Dans les derniers temps de ſa vie,

(*1) Il me ſemble de les avoir vus imprimés ſous un autre nom. Mlle. d'A.... dit dans ſon MS. qu'ils ſont de Me. de Maintenon.

Il ne lui restoit que le bec,
Dont il béquettoit son amie.

Et celle-ci pour le Duc de Richelieu

Ci gît Armand : l'Amour, pour faire piece aux Belles
Lui donna son souris, son carquois, & ses aîles.

Plusieurs personnes de l'hôtel d'Albret, ayant vu dans un village une enseigne de la Magdelaine, qui ressembloit à l'Abbé Têtu, Madame Scaron fit ces couplets.

Est-ce pour flatter ma peine
Que dans un vieux cabaret,
Croyant voir la Magdeleine,
Je trouve votre portrait ?

La marque d'amour me touche.
J'en aime la nouveauté :
On vous a fait femme & louche ;
Sans nuire à la vérité.

On peut juger par ces bagatelles de société, qu'elle eût égalé Deshoulieres, si la dévotion, cette homicide de tous les talents aimables, ne l'eût fait renocner à celui de la Poésie. » Je n'ai jamais, a-t-elle » souvent dit depuis, passé de temps plus » heureux. "

Madame de Chalais, depuis Princesse

des Urſins, alloit fréquemment à l'hôtel d'Albret. Elle goûta fort Madame Scaron, & eut avec elle des liaiſons qui durerent juſqu'à la mort. Tous ceux qui compoſoient cette ſociété, ſe défioient de l'eſprit inſolemment ſupérieur de Madame de Chalais, & ne vouloient de conſeils que de Madame Scaron, qui leur en donnoit de bons ſans les humilier.

» Pendant, diſoit-elle depuis (1), que » Madame des Urſins étoit jalouſe de ce » qu'on me choiſiſſoit entre toute la compagnie, pour me mener dans une ruelle » parler d'affaires ſérieuſes, j'aurois bien » voulu être à ſa place, & pouvoir me » divertir. Ainſi nous n'étions contentes » ni l'une ni l'autre : moi, parce que » j'aimois l'amuſement; elle parce qu'elle » aimoit l'intrigue. J'étois pourtant flattée de l'opinion qu'on avoit de moi. » On eſtimoit ma franchiſe & ma petite » raiſon : on craignoit la pénétration de » Madame des Urſins, & je ſacrifiois volontiers mes plaiſirs à cette préférence. » Car jai toujours eu le bonheur d'aimer les vrais biens, & le malheur d'être nourrie de chimeres.

(1) Mſ. de Mlle. d'Aumale.

Le Comte de Guiche, l'Abbé d'Aumont, la Feuillade, Bellefonds, Buſſy, Beuvron, Barillon, Vardes, Rouville, St. Luc, le Chevalier de Grammont étoient les plus empreſſés à lui plaire. Ils ne purent la fixer dans le monde (1) : elle y entroit ſans prétentions, en étoit regrettée, & le quittoit ſans regrets. Le nombre de ſes amis groſſiſſoit tous les jours, au point d'inſpirer de la jalouſie à Meſdames d'Albret & de Richelieu, qui avoient encore le deſir de plaire, quoiqu'elles n'en euſſent plus l'âge. Elles étoient piquées que les bienſéances fuſſent pour elles, & les adorations pour Madame Scaron. Elle s'en apperçut, & les appaiſa par une ab-

(1) M. Barillon exprima ſes regrets par ces Vers qu'il fit pour Madame Scaron prête à quitter Conſlans.

Nous ſerions heureux, Climene,
Si quittant ce beau ſéjour,
Vous aviez autant de peine
Qu'Iris en quittant la Cour.

Tandis que de votre abſence
Nous pleurerons nuit & jour,
Croyez-vous que la Cour penſe
A Madame d'Hudicour?

ſence de quelques ſemaines qu'elle alla paſſer à Montchevreuil, *où aſſurément on ſervoit bien Dieu* (1), & où elle fit connoiſſance avec Me. de Brinon. A ſon retour, elle n'oublia rien de ce qu'elle crut propre à ſe faire pardonner ſa ſupériorité.

Un maçon lui prédit ſa grandeur future à l'hôtel d'Albret, où elle avoit enfin accepté un appartement. Ce fait eſt vrai, ſans avoir le merveilleux qu'y attachent les eſprits foibles. Ce maçon, nommé Barbé, ſe mêloit d'Aſtrologie: il avoit été ſouvent chez Scaron : frappé de la phyſionomie & de la taille noble de ſa femme, il dit un jour : » C'eſt la femme » d'un eſtropié ; mais je m'y connois bien : » elle eſt née pour être Reine ". Il le répéta ſi ſouvent, qu'il crut lire dans les aſtres tout ce qu'une imagination prévenue lui inſpiroit. Travaillant à l'hôtel d'Albret, il entra dans la chambre de Madame Scaron, & lui dit d'un air & d'un ton d'oracle ; » Après bien des chagrins & des peines, enfin vous monterez où vous ne croirez pas monter. » Un Roi vous aimera, & vous régne-

(1) Mſt. de Mlle. d'Aumale.

» rez : mais vous n'aurez jamais grand » bien ". A cette prophétie, il ajouta des détails ſinguliers qui la divertirent & l'étonnerent. Toute ſa raiſon & la connoiſſance qu'elle avoit des travers de l'Aſtrologue, ne purent la défendre d'un peu d'émotion : remarquée par ſes amies, qui l'en raillerent beaucoup : » Eh! Meſda» mes, dit le maçon, vous feriez bien » mieux de lui baiſer la robe que de vous » moquer d'elle ". Dès que cette prédiction fut accomplie, elle fit chercher Barbé. Il étoit mort. Elle fit du bien à ſes enfants. Mademoiſelle d'Aumale lui liſant la vie du Chevalier Bayard, quand elle en fut à l'horoſcope où on lui dit, qu'il montera un jour à un degré de conſidération auquel un ſujet ne peut aſpirer, mais que ſes biens ne ſeront pas proportionnés à ſon élévation : » Je lui reſſem» ble, dit Madame de Maintenon; & Bar» bé me l'avoit prédit ".

CHAPITRE XVIII.

Madame Scaron refuſe un mari, & perd ſa penſion.

IL ne tint pas au Marquis de C . . . . x, homme fort riche & fort débauché,

que l'oracle n'eût un démenti. Il vouloit ſe retirer du monde & des plaiſirs, parce que ſes jambes commençoient à s'enfler. Il faiſoit des réflexions fort ſérieuſes, depuis que ſon eſtomac faiſoit mal ſes digeſtions. Pour ſe ſauver avec quelque agrément, il lui falloit une femme. Pour s'épargner des négociations ou des refus, il jetta les yeux ſur Madame Scaron. La Maréchale d'Albret entra dans ſes intérêts, & fit les premieres propoſitions, perſuadée que la veuve indigente alloit l'accabler de remerciments.

Madame Scaron ne crut pas qu'il fût fort délicieux de paſſer du lit d'un goutteux dans le lit d'un hidropique. Elle répondit à Me. d'Albret, que cet homme ne lui convenoit pas; qu'il étoit ſans mœurs, ſans religion, emporté, ſans eſprit; & qu'elle préféroit une heureuſe médiocrité à un état où, avec de grandes richeſſes, elle trouveroit des peines encore plus grandes. La Maréchale inſiſtant lui repréſenta que le Marquis étoit homme de qualité & d'un eſprit aſſez borné pour ſe conformer entiérement à ſes volontés. On lui répliqua que la naiſſance détachée du mérite étoit peu de choſe, & qu'on gouvernoit mal un homme aſſez lâche pour ſe laiſſer gouverner par ſa

femme. Madame d'Albret fut piquée d'une résistance qu'elle n'avoit pas prévue, & lui dit dans le premier mouvement de son dépit, qu'elle n'étoit qu'une glorieuse ; qu'elle n'avoit pas toujours été si délicate ; que le monde l'avoit gâtée, & qu'elle avoit bien épousé un Poëte burlesque. Me. Scaron, vivement sensible à ce reproche, ne put retenir ses larmes, soit que la mémoire ou le nom de son mari lui fussent encore chers, soit que son orgueil souffroit de voir qu'on se souvenoit qu'elle avoit été femme de Scaron, après avoir tout fait pour le faire oublier. Madame d'Albret lui dit mille choses obligeantes pour réparer cette insulte : le coup étoit porté : Madame Scaron étoit indignée qu'on lui eût reproché un mari dont le nom seul lui avoit obtenu une pension après sa mort. La Duchesse de Richelieu les réconcilia. C.... x eut son dernier mot, & cessa des poursuites qui prouvoient autant son mépris pour lui-même que son estime pour Me. Scaron.

A la mort de la Reine-Mere, le Marquis de C.... x reparut plus avantageux, mais plus odieux que jamais. Il attendit en vain d'un changement d'état un changement de goût : Me. Scaron étoit

inébranlable dans ſes réſolutions, quand elle les croyoit juſtes. L'état où elle étoit ne la découragea point : l'état qu'on lui offroit ne l'éblouit pas. Sa liberté lui parut le plus ſolide des biens. Elle dit à Me. d'Albret qu'elle ne vouloit point être eſclave d'un homme dont elle n'avoit pas voulu être la femme. Ses amis la regarderent comme une opiniâtre, qui ne méritoit pas de protection, puiſqu'elle dédaignoit une ſi brillante fortune. Mlle. de l'Enclos fut la ſeule qui applaudît à ſa fermeté : » Cette femme, diſoit-elle, vaut » tous les Marquis de France "! Pour être de de cet avis, il falloit avoir la tête auſſi bien faite que l'avoit Ninon.

Mlle. de l'Enclos eſpéroit que la miſere lui livreroit enfin Me. Scaron. Elle lui offrit ſa maiſon & ſa table. Me. Scaron étoit trop jalouſe de ſa gloire pour accepter cet aſyle. La ſociété de Ninon ne s'accordoit ni avec ſon caractere, ni avec ſes vues. Elle y auroit trouvé des adorations, & elle en étoit laſſe : Villarçeaux & elle ne pouvoit l'entendre nommer ſans émotion : des Déiſtes, & Dieu ſeul étoit ſon eſpérance. Elle ſe borna donc à la voir de temps en temps, & elle s'en détacha, ſans pourtant rompre tout-à-fait, trop reconnoiſſante pour

ne pas l'aimer, trop délicate pour se lier avec elle : trop éclairée pour mépriser son caractere, trop vertueuse pour estimer sa conduite. Elle se retira par économie aux hospitalieres du fauxbourg St. Marceau. Cependant l'Auteur de la vie de Ninon, écrite sur les *oui-dire* de l'Abbé de Chateauneuf & de Mr. de Voltaire, prétend qu'elle & Me. Scaron n'eurent long-temps qu'un même lit (1). C'étoit bien avec des femmes que couchoit Mlle. de l'Enclos.

Tandis que Me. Scaron meurt d'ennui dans son Couvent, lit les livres que l'Abbé Têtu lui envoye, s'efforce d'avoir de la

---

(1) *Rem. de Mr. de V. Tom. VI, p. 206.*

» Il ne se trouve pas un mot de cette Anec-
» dote chez l'Auteur du Siecle de Louis XIV, ni
» dans ce qui nous reste de Mr. l'Abbé de Châ-
» teauneuf. Ce fait n'est rapporté que dans les
» Mémoires du Marquis de la Fare, p. 190,
» édit. de Rotterdam. C'étoit encore la mode de
» partager son lit avec ses amis; & cette mode
» qui ne subsiste plus; étoit très-ancienne, même
» à la Cour. On voit dans l'Histoire de France,
» que Charles IX, pour sauver le Comte de Bris-
» sac des massacres de la St. Barthelemi, lui pro-
» posa de coucher au Louvre dans son lit; &
» que le Duc de Guise & le Prince de Condé
» avoient long-temps couché ensemble. "

piété, gémit de la perte de ſa penſion; montre à lire à Mlle. Balbien, voyons ce qui ſe paſſe à cette Cour où elle devoit un jour régner, & combien de cœurs LOUIS XIV avoit eſſayés avant d'en trouver un digne du ſien.

Je demande pardon au Public de la frivolité de ce morceau : quand on voyage dans le pays des bagatelles, il faut bien en parler la langue! Les Journaliſtes de Trevoux blâmerent cette digreſſion : elle eſt aujourd'hui juſtifiée par mon titre : & qu'ils ne diſent point que ces faits doivent être proſcrits comme ſcandaleux. La vie des pécheurs peut être auſſi utile aux mœurs que celle des ſaints. Quoi de plus inſtructif, par exemple, que l'hiſtoire des Papes?

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Premieres Amours du Roi.

LOUIS n'avoit pas besoin d'être tendre & aimable pour être aimé. Son rang l'en auroit dispensé. Mais le Ciel, qui vouloit que tout fût extraordinaire dans l'homme qui devoit changer la face de l'Univers, avoit ajouté à tous les dons de la grandeur, ces graces fieres de la figure, ces manieres nobles & insinuantes, cette sensibilité de cœur qui facilite les conquêtes & fait le charme de l'amour.

Madame de Beauvais, premiere femme-de-chambre de la Reine (1), eut ses premiers regards. Anne d'Autriche les réprima; & Louis sut de bonne heure aimer tendrement, parce que ses premieres amours furent traversées.

(1) Le Marquis de Richelieu épousa sa fille.

Mademoiselle d'Argencour, Fille d'honneur de la Reine-Mere, fort belle, fort languiſſante, fort fine, & fort tendre, voulut plaire, & réuſſit, mais ſeulement quelques ſemaines, parce qu'elle plut en même-temps à Chamarante, premier valet-de-chambre. Ce Chamarante étoit un des plus beaux hommes de la Cour, & plus propre à charmer une blonde qui aimoit par beſoin d'aimer, qu'un jeune Roi, à qui la nature diſoit qu'il y avoit des plaiſirs, que ſon âge ne lui permettoit pas de goûter. Mademoiſelle d'Argencour, flattée de voir ſon maître à ſes pieds, affermiſſoit ſon empire par ſes rigueurs. Elle permettoit des ſoupirs, & exigeoit des reſpects. Elle gagnoit l'amitié de la Reine-Mere par ſa ſageſſe : en ſecret elle ſe dédommageoit d'une vertu ſi pénible avec ſon amant.

Louis ſe douta de quelque paſſion cachée, mais ſans imaginer que d'Argencour ſe plût à réunir les deux extrêmes par des contraſtes ſi injurieux. Il fit éclairer les pas de ſa maîtreſſe, & découvrit qu'elle lui étoit infidelle. Au ſortir de la Meſſe, la nourrice du Roi trouva dans la grande ſalle de Fontainebleau, une Lettre qu'elle porta à la Reine-Mere. Le Roi la lut ; c'étoit un billet fort tendre, &

il n'étoit pas pour lui. Grandes allarmes parmi les Filles d'honneur. Du Fouilloux accufa la Motte : la Motte fe juftifia ; & d'indice en indice, les foupçons refterent à Mademoifelle d'Argencour. Louis ne connoiffoit pas encore fon rival. Il en foupçonna le Marquis de Richelieu. La Reine-Mere lui envia cette confolation. Qu'il fut furpris & humilié quand elle lui prouva que ce rival heureux étoit un de fes valets (1) ! Mademoifelle d'Argencour fut oubliée : Chamarante ne fut puni que d'un coup d'œil : trait remarquable en ce temps, où l'on a vu un fujet puiffant faire trembler un mari, auquel il avoit volé fa femme, ce mari fe cacher pour fe fouftraire aux menaces d'un crédit injufte, & le public approuver les craintes & les précautions de ce mari. Mais il eft dans l'ordre, qu'un particulier fe venge, & qu'un Roi de France pardonne.

Ce Prince revint difficilement des impreffions que cette aventure lui donna contre les femmes : il fe défia toujours d'elles, il fe défia toujours de lui-même. Il ne put acquérir cette certitude d'être aimé indépendamment de fa Couronne :

(1) Lettres de Patin. Mém. de Montpenfier.

certitude ſans laquelle il n'eſt point pour un Roi de bonheur en amour. Son valet de chambre lui gâta tous ſes plaiſirs.

CHAPITRE II.

Les Mancini.

LE Cardinal Mazarin avoit fait venir d'Italie ſes nieces, pour affermir ſon autorité par des alliances. Elles avoient toutes de l'eſprit, & furent bientôt les principaux ornements de la Cour. A cet air de galanterie noble & fiere qu'Anne d'Autriche avoit apporté d'Eſpagne, elles joignirent les petite ruſes, la vivacité, la coquetterie, qui s'aſſortirent très-bien avec cette douceur, cette délicateſſe, cette liberté décente qui étoient déja en France.

Louis porta ſes vœux à l'aînée, fut écouté, n'eut pas le temps d'être heureux. Mazarin rompit ce premier penchant en la mariant au Comte de Soiſſons, pere du Prince Eugene. Cependant il y eut quelques rendez-vous à l'Hôtel de Soiſſons, & même aſſez vifs.

Louis tomba dangereuſement malade. Monſieur eut une nombreuſe Cour. Les femmes ſongerent à le gouverner; mais

il goûta ſi peu de plaiſirs avec la Palatine, qui ſe chargea la premiere de les lui faire aimer, qu'il réſolut de n'obéir qu'à des hommes (1). Le Comte de Guiche, preſque de même âge, beau, bien fait, fort intrigant, s'en empara. Le Chevalier de Lorraine acheva de l'amollir. Madame de Soiſſons envoyoit ſavoir des nouvelles du Roi. Marie Mancini ſa ſœur, en alloit chercher elle-même. L'une attendoit la mort de ſon amant avec une fermeté qui reſſembloit à l'indifférence; l'autre la redoutoit comme le dernier des malheurs, & pleuroit amérement. Le Prince convaleſcent apprit les divers ſentiments des deux ſœurs, & aima celle qui l'aimoit (2).

Marie Mancini, qui depuis épouſa le Connétable Colonne, n'étoit pas belle, mais avoit tant de graces, qu'on ne s'appercevoit point de la petiteſſe de ſes yeux, de la grandeur de ſa bouche, de la lividité de ſon teint. Il y avoit dans toutes ſes manieres une vérité, une élegance, à laquelle on ne réſiſtoit pas, & dans ſon eſprit cette force, cette hauteur ſi dan-

(1) Mém. de Montpenſier, Tom. IV, p. 95.
(2) *Ibid.*

gereuse dans la maîtresse d'un Roi, quand elles ne sont pas affoiblies par l'amour, & adoucies par les graces. Louis se rendit. Son cœur n'étoit pas occupé, & demandoit à l'être.

Le Cardinal feignant de désapprouver cette passion, en fut charmé, parce qu'elle le laissoit maître des affaires, & n'oublia rien pour l'entretenir. La Reine-Mere n'en fut point allarmée. Elle pensoit que le dégoût étoit toujours inséparable de la laideur, & ne savoit pas que l'œil s'y fait comme à la beauté, au-lieu que l'esprit a des ressources toujours nouvelles. D'ailleurs, elle voyoit que le Roi ne trouvoit de plaisir qu'auprès de Mancini, & elle n'avoit pas la force de priver de ses plaisirs, un fils qu'elle respectoit au point de décider une fois pour toutes, que dans les différends qui surviendroient entre le Roi & le Duc d'Anjou qu'elle aimoit pourtant encore davantage, le Duc d'Anjou auroit toujours tort. Elle étoit rassurée par ses espions, qui lui disoient, que le Roi & Mademoiselle de Mancini employoient à la lecture de vers, de Romans, de Comédies, ces heures précieuses, que d'autres amants auroient employées à en fournir des sujets. Marie Mancini lui enseignoit l'Italien, lui apprenoit à lire, à penser,

penser, à sentir, & contribua plus à lui former l'esprit que tous ses précepteurs.

Insensiblement on s'aima davantage, quoiqu'on se connût mieux, & Madame de Venelle surprit l'Italienne prête à donner au Roi les premieres leçons du plaisir. Mazarin voulut éteindre ces feux. Soit qu'ils fussent contraires à ses vues, soit qu'il eût pris sa niece en aversion, ou qu'il eût dessein de plaire à la Reine, & de la consoler par ce petit sacrifice, du peu de part qu'il lui donnoit au Gouvernement, il défendit aux deux amants de se voir. C'étoit leur inspirer le desir de se voir plus souvent encore. Ce qui n'étoit qu'un commerce innocent d'amitié de la part du Roi, & de coquetterie de la part de Mancini, devint une passion impétueuse. Mancini avoit trop d'esprit pour n'être pas intrigante, Louis trop de pouvoir pour obéir. Ils concerterent des rendez-vous, s'y attendrirent, & se jurerent un amour éternel. La Reine-Mere faisoit ses plaintes : le vieux Italien gênoit sa niece : la niece indocile s'échappoit toujours, & le Roi la consoloit des reproches qu'elle s'attiroit, pour être consolée encore.

Mazarin le laissoit languir dans l'oisiveté, l'amollissoit par les plaisirs. Ce Prince

étoit né pour le travail, & son air sérieux le disoit assez. Eloigné des affaires, il s'en fit une importante de ses amours. Marie Mancini, avide de dominer, impatiente du joug, lui reprochoit souvent la contrainte où le tenoit cet oncle, haï de tous ses parents & de tous les François. Honteuse de voir en tutelle le Roi qu'elle aimoit, elle lui représentoit, que son Ministre & sa Mere ne cherchoient qu'à étendre la minorité, & à le tenir dans une éternelle enfance; qu'il étoit temps de régner, & qu'elle l'aimeroit mille fois plus maître laborieux qu'esclave fainéant: » Que n'usez-vous de votre pouvoir? » Vous obéissez à un Prêtre, vous qui » pouvez faire trembler l'Europe! un » coup d'autorité vous couvriroit de » gloire: c'est l'amour qui m'a fait votre » sujette; mais vous n'êtes pas digne de » moi, si vous aimez à servir. Je vous » aime comme mes yeux: j'aime encore » plus votre gloire. En Italie du moins » je ne verrai pas mon amant gouverné » en tout, en tout contredit ".

C'est ainsi que l'amour portoit Louis à cette magnanimité qui déteste la dépendance: c'est ainsi qu'il le préparoit à cette fermeté avec laquelle il retint, depuis, le timon du Gouvernement: qui

régne un moment, regne toujours. Le mâle & l'héroïque de la niece rendoit Mazarin odieux, & les artifices de Mazarin, au-lieu de détruire la niece, la rendoient encore plus chere. Dans un moment de passion, Louis promit à Mancini de l'épouser : ces moments revinrent souvent, & ce serment fut mille fois répété. Peu s'en fallut que Mancini n'obtînt l'exil du Cardinal. Un premier Ministre ne l'auroit point remplacé : la France auroit été gouvernée par deux enfants, & peut-être la France n'en auroit été que mieux.

Mazarin n'avoit pas prévu que cette passion iroit si loin. Il avoit craint pour l'honneur de sa niece : il feignoit de trembler pour la gloire de son Roi. Cependant il voyoit avec un secret plaisir, que ce mariage étoit possible ; & la Reine-Mere devina ses ambitieuses idées. Un jour qu'il essaya de la sonder là-dessus, elle lui dit avec émotion : » Si jamais » mon fils faisoit cet affront à son sang, » je me mettrois à la tête de tous les » Ordres de l'Etat, pour venger l'hon- » neur de la Famille Royale " (1).

(1) Voyez les Mémoires de Madame de Motteville. Ce trait est aussi rapporté dans d'autres Mémoires du temps.

Ces paroles firent trembler Mazarin, auquel il ne falloit que parler avec fermeté. Ce Miniſtre auroit pu ſe venger cruellement de la France qui le déteſtoit, & dont il n'aimoit que l'argent & le Roi, en lui donnant une Reine de ſon ſang, s'il avoit eu plus de courage, & ſi les inquiétudes de l'avarice n'euſſent étouffé les mouvements de l'ambition. Richelieu n'auroit pas héſité. Attiré par la grandeur même du crime, autant que par l'élévation attachée au ſuccès, il eut comblé l'eſpace immenſe qui eſt entre le Prince & la ſujette. Mazarin, intimidé par les plaintes de la Reine, par les cris de la Cour, & par les murmures des Princes, voulut ſe faire un mérite de ce qui, pour ſa petite ame, étoit une néceſſité. Il éloigna ſes nieces. Le Roi eut beau pleurer, gémir, menacer, embraſſer ſes genoux, l'appeller ſon pere, elles partirent. Ce fut lors de cette ſéparation, que Mademoiſelle de Mancini dit à Louis ces paroles qui ſignifioient tant de choſes, & que Racine amene ſi heureuſement dans ſa Berenice. » Sire ! vous êtes Roi, » vous pleurez, & je pars ! "

Louis, ſéparé de ſa maîtreſſe, ſentit toute la force de ſa paſſion, n'écouta point les remontrances de la Reine, &

ne voulut pas entendre parler de ſon mariage. Mancini revint de Brouage, à la priere d'Anne d'Autriche. Le Roi conſentit d'aller à Lyon voir Mademoiſelle de Savoye, pourvu que Mancini fût de ce voyage. Marguerite vint dans le cœur de la France, préſenter une figure qui ne plut point, eſſuyer un refus ambigu, donner de la jalouſie à l'Eſpagne, & de l'humeur à Mademoiſelle de Montpenſier. Dès que Mancini apperçut la Princeſſe : » N'êtes-vous pas honteux, dit» elle au Roi, de venir chercher ſi loin » une ſi laide femme ? " La Princeſſe, voyant qne les propoſitions de Pignatelli & les artifices de Mancini l'excluroient du trône, voulut du moins donner une idée de ce qu'elle auroit fait, ſi elle y fût montée : » Si j'étois Reine, » dit-elle à Mademoiſelle, mon mari me » déferoit de tout ce qui auroit le mal» heur de me déplaire : on ne m'aime» roit pas en vain : on ne me déplairoit » pas impunément. Eh ! mon Dieu ! » répondit Mademoiſelle épouvantée, » que direz-vous, que ferez-vous donc, » quand vous régnerez ? (1)

(1) Mém. de Montp., T. IV, p. 145.

L'Infante si souvent proposée le fut enfin sérieusement comme le lien des deux Couronnes. Le Roi ne l'accepta point. La Cour de Savoye partit de Lyon avec une promesse conditionelle de mariage. Mazarin, sûr désormais de son ascendant, entra en négociation. Peu à peu le Roi ouvrit les yeux. L'absence, qui guérit les jeunes gens, & blesse plus profondément les vieillards, fit ce que la raison n'avoit pu faire. On lut la lettre du Cardinal, qui reprochoit sans cesse de renoncer à l'avantage d'être le plus grand Roi du monde, pour vivre déshonoré auprès de Mancini. Le Cardinal rappellant tous les services qu'il avoit rendu à ce Royaume, que réellement il avoit failli ruiner, tous les périls dont il avoit tiré le Roi par ses conseils, après l'y avoir engagé par ses despotiques petitesses, menaçoit de tout quitter & de se retirer en Italie : menace insolente, qui sembloit dire, que Mazarin avoit tellement embrouillé les affaires, que lui seul en avoit le fil. Cependant les lettres du Ministre déterminerent le Roi à consentir qu'on le mariât avec l'Infante.

Cette Princesse ne manquoit pas de beauté. Elle avoit l'air noble, les yeux beaux, le teint fort blanc; mais rien de tou-

chant, rien d'animé. Sa bonté lui gagna tous les cœurs, hormis celui qui lui étoit le plus néceſſaire. Elle n'eut point l'ambition de gouverner, quoiqu'elle n'en eût pas la capacité. Elle ne s'occupoit que de l'amour de Dieu & de l'indifférence du Roi, ſans murmurer contre le Créateur, & ſans ſe plaindre de la créature.

CHAPITRE III.

La Valliere.

A MADAME LA DUCHESSE DE B...

Madame, je vous offre la Valliere, parce que vous l'avez embellie; je la redonne au public, parce que les traits que vous avez ajoutés lui plairont, & que ceux que vous avez laiſſés vous ont plu.

LOuis avoit pour la Reine tous les égards que méritoit ſa vertu. Mais il ſe plaiſoit beaucoup plus dans la ſociété de Madame. C'étoit Henriette d'Angleterre, ſœur de Charles ſecond. Sa beauté réguliere ſurprenoit tous ceux qui ne lui avoient vu dans l'enfance que de la laideur & des graces. Si ſa taille eût

été parfaite, c'eût été le chef-d'œuvre de la nature. Sa converſation avoit mille agréments : ſon eſprit étoit enrichi de la lecture des meilleurs Livres : quoique délicat & naturel, ſon goût étoit ſûr & fin : ſon humeur égale, charmante, telle qu'il la faut pour régner ſur des François. Quoiqu'elle touchât au premier trône du monde, on voyoit à ſes perfections qu'elle avoit été nourrie dans le ſein du malheur : avec tout cela, le deſir & le talent de plaire.

Madame s'ennuyoit autant avec Monſieur que le Roi avec la Reine. Ils ſe confierent leurs dégoûts, & ſe virent pour les ſoulager. Ce ne fut d'abord que par reſſource : enſuite un ſentiment plus tendre reſſerra leur intelligence. Il y eut de petites fêtes données : on s'écrivit des billets très-galants ; on s'envoya des vers ; on ſe promena dans les bois ; on s'y égara peut-être : les Courtiſans cauſerent : la Reine-Mere gronda : Monſieur ſe plaignit : la Reine pleura : la déſunion ſe mit dans la Famille Royale.

Louis étoit trop honnête homme pour ravir la femme de ſon frere : il s'abſtint de voir ſi ſouvent Madame. Mais il n'étoit pas aſſez vertueux, aſſez maître de lui-même, pour vivre ſans quelque paſſion : il chercha à donner ſon cœur.

Une jeune fille de Madame fut touchée de cette taille majestueuse, de ce son de voix noble & insinuant, de cette physionomie de Héros, de cette régularité de traits, qui faisoient du Roi l'homme le plus aimable de sa Cour. Elle l'avoit sans cesse devant les yeux, & se plaisoit à nourrir en secret le feu qui consumoit son cœur. Que n'étoit-elle Princesse? que n'avoit-elle des Couronnes à lui offrir? Pourquoi le Ciel l'avoit-il placé sur le Trône? ah! s'il étoit berger, disoit-elle! si au-lieu d'un sceptre il n'avoit pour tout bien que cette houlette qu'il portoit hier à cette fête, où mes yeux ne virent que lui! Mais quel injuste souhait! est-il de mortel plus digne de régner?

Une de ces belles nuits, si propres à la rêverie, l'invita à prendre le frais avec trois de ses compagnes. Le Roi qui se promenoit avec quelques Courtisans, les vit entrer dans le bois. On décida unanimement que l'amour les y conduisoit: on les suivit: on s'étoit trompé: elles n'avoient rien promis à l'amour.

Elles s'assirent. Le Roi dit à sa suite de s'éloigner, s'approcha doucement & se cacha avec Beringhen, derriere un gros arbre, d'où il pouvoit tout entendre sans être vu: qu'entendit-il? des excla-

mations ſur le ballet : quel étoit le plus aimable de ceux qui y avoient danſé ? les ſuffrages ſe partagerent ; l'une ſe déclaroit pour le Marquis d'Alincour, (1) l'autre pour M. d'Armagnac, (2) celle-ci pour le Comte de Guiche ; enfin, elles paſſerent en revue tous les Seigneurs de la Cour, & aucune ne parla du Roi. Heureuſement il y en avoit une qui n'avoit rien dit. Ses compagnes lui en firent des reproches : elle ne répondit que par un ſilence dédaigneux. Elles la preſſerent de s'expliquer : Hélas, dit-elle en laiſſant échapper un ſoupir, eſt-il poſſible qu'on puiſſe voir ces hommes, quand ils ſont auprès du Roi ? Il faut donc, s'écrierent-elles, il faut donc être Roi pour vous plaire ! Non, répondit-elle, la Couronne n'ajoute rien aux charmes de ſa perſonne : elle en diminue même le danger : il ſeroit trop redoutable pour un cœur ſenſible, s'il n'étoit pas Roi ; mais au moins, il dégoûte de tout ce qui n'eſt pas lui.

Beringhen s'apperçut de l'impreſſion que ces paroles faiſoient ſur le Roi. Ce Prince ſentit tout le charme d'être aimé pour lui-

---

(1) Le Maréchal de Villeroi, dernier mort.
(2) M. le Grand, pere du feu Prince Charles.

même, & l'amour-propre prépara ſon cœur à l'amour. Cet aveu ſimple, naturel, dépouillé des artifices que toutes les femmes de ſa Cour employoient pour l'engager, fut le trait dont l'amour ſe ſervit pour ſe le ſoumettre.

Rempli de ſon bonheur, délivré de l'incertitude qui trouble les plaiſirs des Rois, il ſe retira, & défendit à Beringhen de parler de cette aventure. Beringhen prévit qu'elle auroit des ſuites, & fit ſon plan.

Le Roi s'occupa toute la nuit de ce qu'il avoit entendu : ce ſon de voix charmant, qui lui avoit adjugé la préférence ſur tous les mortels, frappoit encore ſes oreilles, & ſe faiſoit entendre à ſon cœur. Sûr qu'il aimoit celle qui l'avoit couronné, affligé de n'avoir pu la reconnoître dans l'obſcurité de la nuit, impatient de fixer ſes ſentiments, il courut chez Madame. Il vit paſſer Mademoiſelle de Tonne - charante : Beringhen lui dit : ſi c'étoit elle ? Ce n'eſt point elle que j'aime, répondit Louis.

Au premier regard furtif jetté ſur les filles, il apperçut parmi elles une phyſionomie noble, douce, ſi intéreſſante, qu'il ſouhaita lui devoir ce qu'il avoit entendu la nuit précédente. Il lui adreſſa la pa-

role. La modeſtie & l'embarras lui prêterent de nouveaux charmes. Avec quelle joie reconnut-il ſa voix ? Sa paſſion en devint plus vive. Il ſeroit tombé à ſes genoux ; mais il craignoit la Reine ſa mere : il reſpectoit ſa femme, & ne vouloit pas l'affliger ; il redoutoit Madame, dont il connoiſſoit la jalouſie ; enfin, il aimoit.

Ce n'étoit pas une beauté parfaite ; mais elle étoit ſi aimable ; qu'on croiroit volontiers qu'elle fit naître à La Fontaine l'idée de ce vers :

Et la grace plus belle encor que la beauté.

Un air galant répandu ſur toute ſa perſonne, un agrément inexprimable dans ſes moindres mouvements, & tel qu'on ne pouvoit s'en défendre : les plus beaux cheveux du monde, quoique d'une couleur aſſez commune ; les yeux d'un bleu brun, d'un brillant infini ; de longues paupieres noires en adouciſſoient l'éclat, & leur donnoient un regard ſi doux, ſi tendre, & en même-temps ſi modeſte, qu'il gagnoit à la fois le cœur & l'eſtime ; la taille ſans défaut ; le viſage un peu long ; la bouche un peu petite, mais d'une fraîcheur ſinguliere ; le rire agréable, le ſourire fin ; le teint paſſable ; peu de gorge ;

les mains, les bras parfaits. (1) Tous les détails n'étoient pas avantageux : l'ensemble ne permettoit pas de s'en appercevoir. (2)

Son ame étoit encore plus belle ; son caractere étoit vrai ; point de caprice dans l'humeur ; point de foiblesses dans l'esprit ; un cœur fait pour aimer & incapable de toute passion : un goût exquis sur tout ce qui appartenoit au sentiment, & ne connoissant point cette partie de l'esprit qui en est le fléau.

La médiocrité de la fortune, un troisieme mariage de sa mere, lui ôtant toute espérance d'établissement propre à satisfaire cette ame délicate, elle s'étoit vue enfin forcée à ne pas rebuter absolument la passion prodigieuse qu'elle avoit inspirée à un homme de condition de Normandie, Officier dans les Gardes Fran-

(1) Ceci n'est point un portrait d'imagination. Voyez les Mémoires de Mlle. de Montpensier, & ceux de Madame de Motteville, les Gaules amoureuses de Bussy, & tous les portraits originaux de Madame de la Valliere.

(2) Voyez les Mémoires de l'Abbé de Choisy ; il l'avoit connue particuliérement. » Nous avons, » dit-il, joué ensemble plus de cent fois à colin- » maillard, & à cligne-musette. »

çoiſes. Il ſoupiroit depuis trois ans. Il demandoit à l'épouſer. Elle lui devoit de la reconnoiſſance. Mais ſon cœur ſe refuſant à tout autre ſentiment, elle ne pouvoit ſe réſoudre à lui donner la main. Cependant ſes parents, ſes amis, ſon goût pour la retraite, l'avoient preſque déterminée à ce mariage.

Telle étoit celle dont le Roi devint amoureux : telle étoit Mademoiſelle de la Valliere. (1) Je ne dis rien de ſes aïeux, n'y ayant rien en elle de plus illuſtre qu'elle-même.

Les aſſiduités du Roi chez Madame recommencerent. Henriette en fut flattée ; mais elle s'apperçut bientôt qu'elle n'en étoit pas l'objet. Elle chercha ſa rivale, ne la trouva point, & fit tomber ſur toutes les femmes de ſa Cour les inquiétudes de ſa ſoupçonneuſe jalouſie.

Les filles d'honneur publierent le goût de la Valliere pour le Roi. Madame n'y fit pas d'attention. La Reine-Mere dit que c'étoit la naïveté du cœur gâté par la lec-

---

(1) Louiſe-Françoiſe de la Baume-le-Blanc, née le 6 Août 1644, Fille-d'honneur de Madame en 1662. En 1655, Françoiſe le Prévôt, ſa mere, épouſa en troiſiemes noces, Jacques de Courtavel, Marquis de St. Remi.

ture des Romans Espagnols. Les Courtisans en firent des railleries. Le Comte de Guiche, voyant paroître la Valliere, lui dit : » Ah! vous voilà donc, la belle aux » yeux mourants "! Elle fut déconcertée ; & le Roi rougit. Le premier sentiment du Roi fut vertueux, il voulut la marier à un des plus riches Seigneurs de la Cour, & le dit au Comte de Guiche : » Mon ami, » répondit le Comte, aime les belles per- » sonnes. Hé bien ! je l'éleverai si haut, » répondit Louis, qu'elle paroîtra belle » aux plus délicats. "

Le Roi, timide encore, cachoit avec soin une passion qui pouvoit être traversée ; mais il falloit du moins en instruire celle qui l'avoit fait naître ; cela n'étoit pas difficile. Un heureux hasard servit son amour. Toute la Cour étoit à la promenade dans le parc de Vincennes : la pluie sembla ménager un tête-à-tête à Louis : tout se dispersa ; chacun courut chercher un abri : les deux amants resterent les derniers, la Valliere, parce qu'elle étoit boîteuse, Louis, parce qu'on ne va jamais plus vîte que ce qu'on aime.

Le Roi offrit la main à Mademoiselle de la Valliere. D'abord interdit par la timidité d'une véritable passion, ensuite enhardi par la certitude d'être aimé, il

exprima tout l'amour dont il étoit pénétré. Il lui avoit promis de la conduire par le chemin le plus court; mais il s'oublia si bien, qu'il resta une heure avec le chapeau à la main, la pluie sur la tête.

Il lui en avoit trop dit pour n'être pas en droit de lui écrire. Beringhen fut chargé de plusieurs lettres. On n'y faisoit pas de réponse. Le Roi fut si pressant, qu'enfin, on se détermina à lui en faire une. Benserade, homme de Cour, quoique bel-esprit, trouva la Valliere méditant cette réponse, & lui fit la guerre sur son air rêveur. » Je cherche, lui dit-elle, » comment il faudroit écrire à quelqu'un » à qui l'on ne voudroit pas donner d'es- » pérance, mais aussi qu'on ne voudroit » pas affliger. " Benserade jugea de la disposition de son cœur, & lui fit sur le champ une lettre qui disoit, & qui ne disoit pas, qui ne promettoit rien, & qui se rétractoit comme si elle avoit promis beaucoup.

Mademoiselle de la Valliere la copia; elle y ajouta du respect que Benserade n'y avoit pas mis, & un peu de tendresse que son cœur la força d'y mettre.

Cette lettre enchanta Louis. Ce n'étoit pas assez que sa maîtresse fût tendre, elle étoit encore spirituelle. Il se reprocha

bien d'avoir douté de l'eſprit d'une perſonne, qui en avoit un ſi délicat.

Les deux amants ſe voyoient tous les jours chez Madame, & n'oſoient ſe parler. Seulement ils permettoient à leurs yeux l'expreſſion de leurs ſentiments, & ces converſations muettes qu'eux ſeuls entendoient, mais dont deux cœurs qui cherchent à s'unir, ne ſont jamais ſatisfaits.

Louis avoit à dire à la Valliere quelque choſe, que des regards ne pouvoient bien exprimer : il vouloit lui apprendre qu'il prépareroit une fête dont elle ſeroit l'unique objet. Il avoit là-deſſus des idées, qui lui ſembloient devoir être exprimées en vers. Il a recours à la Muſe de Benſerade, qui lui compoſe une Épître très-élégante, moitié vers, moitié proſe. L'amour perſuade à Mademoiſelle de la Valliere, que ce commerce n'eſt qu'un jeu d'eſprit.

Pour ſoutenir l'idée que ſa premiere lettre avoit donné du ſien, elle cherche Benſerade, & le prie d'aller chez elle ſur le ſoir, lui recommandant de faire en ſorte de n'être pas apperçu. Benſerade étoit aimable & avantageux : il avoit eu quelques proſpérités. La Valliere pouvoit avoir une idée ; il va chez elle comme à un rendez-vous. Pénétré de ſon bon-

heur, il se jette en entrant à ses genoux; ce bonheur est si grand, qu'il a peine à le croire. » Hé, non, ce n'est pas cela, » lui dit Mademoiselle de la Valliere en le » relevant: il s'agit d'une réponse." Elle lui montre son Épître. Benserade devient le confident des deux amants, sans que l'un ni l'autre s'en doutent: il exprime leurs sentiments, les brouille, les reconcilie, les éloigne, les rapproche à son gré.

La Reine-Mere faisoit tous les soirs des loteries: elle en donnoit les billets aux Courtisans, & ces dons marquoient la faveur.

Le Roi gagne des brasselets d'un grand prix: tout le monde les admire; à qui seront-ils offerts? La Reine les regarde avec espérance: Madame les attend sans empressement. Mademoiselle de la Valliere s'étoit retirée dans un coin, où elle se plaçoit ordinairement, pour s'enivrer du plaisir de voir le Roi, sans être remarquée de personne. Louis s'approche d'elle, & lui présente les brasselets: » Ils sont » fort beaux," dit-elle en baissant les yeux, & faisant un mouvement pour les lui rendre. » Et, reprit le Roi, en de trop bel- » les mains, pour rentrer jamais dans les » miennes." La Valliere rougit. Madame pâlit. La Reine-Mere annonça de l'inquié-

tude, & la Cour, ſa ſurpriſe par ſon ſilence.

Henriette, furieuſe d'une préférence ſi marquée, jettoit des regards terribles ſur la Valliere, la faiſoit obſerver de près, ne découvroit rien, & n'étoit pas moins irritée de la trouver innocente, que de trouver le Roi infidele. Les braſſelets avoient mis en feu toute la Cour; on avoit les yeux ouverts, pour voir à laquelle des deux demeureroit la victoire: mais tout le monde ſe taiſoit. Il n'étoit déja plus permis de parler.

Le Roi menoit ſouvent les Dames à la chaſſe, & prenoit plaiſir à les voir vêtues en cet habit d'Amazone, dont la Reine Chriſtine avoit introduit la mode en France & en Italie. La taille élégante & riche de Mademoiſelle de la Valliere brilloit beaucoup en cet habit; elle faiſoit tout le plaiſir de ces parties. Henriette, qui en étoit toujours le prétexte, les rompit ſouvent. Son orgueil ne s'accoutumoit point à faire ſervir ſa beauté, à relever celle d'une autre.

L'amour de Louis & de la Valliere augmentoit tous les jours; mais les moyens de ſe le dire diminuoient par la vigilance avec laquelle ils étoient obſervés. L'amour les ſervit encore; il enſeigna au Roi un

nouveau chemin ſur ces plombs qui bordent les toits des Maiſons Royales, & ſur leſquels donnoit l'appartement de Mademoiſelle d'Artigny, (1) attenant celui de Mademoiſelle de la Valliere. Beringhen eſt député à Mademoiſelle d'Artigny, qui ne pouvant être maîtreſſe, ſe trouve fort honorée d'être confidente, & promet d'introduire le Roi, le ſoir même, dans la chambre de ſon amie.

Mademoiſelle de la Valliere, dans un déshabillé léger, s'étoit jettée ſur un fauteuil. Là, elle penſoit à loiſir à ſon amant. Souvent le jour la retrouvoit aſſiſe dans une chaiſe, accoudée ſur une table, l'œil fixe, l'ame attachée au même objet, dans l'extaſe de l'amour. Uniquement occupée du Roi, peut-être ſe plaignoit-elle en ce moment de la vigilance des eſpions d'Henriette, & de la ſévérité de la Reine-Mere. Un bruit léger la tire de ſa rêverie : elle recule de ſurpriſe & d'effroi : Louis tombe à ſes genoux. Elle veut s'enfuir, il l'arrête. Elle menace, il l'appaiſe. Elle pleure, il eſſuye ſes larmes. Elle mur-

---

(1) Le Roi la récompenſa de ſa fidélité, la dota richement, & la maria en 1666, avec le Comte du Roule.

mure contre la perfidie de d'Artigny ; il l'engage à lui pardonner. Elle craint la témérité d'un amant : il la rassure par les serments d'un Roi. Elle le prie de se retirer, il obéit. L'amour le ramene, l'amour lui permet enfin quelques moments d'entretien.

Ce fut alors que Louis crut pouvoir lui apprendre qu'il avoit été témoin d'une conversation qu'elle avoit eue dans le parc : il lui rappelle la nuit, le jour ; une nuit, un jour dont il conservera éternellement la mémoire.

La Valliere se croit perdue, puisque le Roi sait sa passion : que ne peut la vertu? elle donne une autre sens à ses paroles. Mais elle se défend en vain ; l'artifice n'est point fait pour elle ; son cœur la trahit. Louis a la cruauté d'en exiger un aveu formel ; il l'obtient. Il démêle dans ses yeux, qu'elle rend grace au hasard d'avoir révélé son secret, sans que la vertu ait aucun reproche à lui faire. Le respect du Roi fut la preuve de son amour : preuve si peu connue, parce qu'il y a si peu de cœurs qui aiment!

L'aurore alloit surprendre les deux amants, lorsque Mademoiselle d'Artigny vint les prier de se séparer. Louis, cent fois plus amoureux depuis cet entretien,

fut enchanté de cette ſimplicité, de cette innocence, de ces graces modeſtes, mille fois plus dangereuſes que ces beautés régulieres qu'on admire. Deux cœurs faits pour s'aimer, ne s'aimerent jamais de meilleure foi. Le Roi mit dans ce commerce tout ce que ſon ame avoit de grand & de paſſionné : la Valliere, tout ce que la ſienne avoit de délicat & de tendre.

La jalouſie vint accroître leur bonheur. Le Roi danſa avec Mademoiſelle de Pons, & eut des bontés pour elle ; ce n'étoient que des attentions : c'en étoit trop pour ne pas allarmer la Valliere. Dans un de ces tête-à-tête que d'Artigny leur ménageoit, la Valliere ſe plaignit ; & ſe plaignit, non avec l'emportement du ſoupçon & du caprice, mais avec la douceur & le deſintéreſſement de l'amour. Louis l'aſſura que les manieres libres de Mademoiſelle de Pons lui déplaiſoient ; qu'il lui avoit marqué des préférences pour modérer le zele de la Reine, & qu'il n'avoit feint cette paſſion, qu'afin d'en faire reſpecter une véritable. Cet éclairciſſement fit diſparoître la jalouſie ; on s'aima mille fois plus : on ſe le répéta mille fois.

Le Roi alloit tous les jours chez Madame, ne l'entretenoit que de bagatelles indifférentes, la faiſoit mourir de dépit,

& féchoit lui-même d'ennui. La Valliere l'avoit condamné à cette contrainte, & conjuré de laiſſer encore à Henriette ſa derniere erreur. » Je n'ai point l'art de » diſſimuler à ce point, " avoit répondu le Roi. » Mais ſi je vous en priois ?" lui dit la Valliere.

Les rendez-vous furent fréquents. Le Roi en ſortit toujours plus épris, parce que Mademoiſelle de la Valliere y fut toujours ſage. Il lui fut tous les jours plus aiſé de l'être, comme il l'étoit moins à Louis.

On apprit par des eſpions, qu'un homme de bonne mine avoit été vu ſur les plombs. La Ducheſſe de Navailles, conſeillée par un Prêtre & par ſon mari, l'homme de la Cour le plus dur & le plus vertueux, fit poſer une grille aux fenêtres de la Valliere & de ſa confidente, pour empêcher toute communication avec l'appartement des filles. La Valliere fut infiniment ſenſible à cet affront qui la déſignoit, ou qui du moins partageoit les ſoupçons entre elle & d'Artigny, trop peu aimable pour qu'ils ne ſe réuniſſent pas tous contre elle. Le lendemain, toutes les fenêtres des filles d'honneur furent grillées.

Le Roi fit de grandes menaces; tout trembla : la Ducheſſe de Navailles ſoutint

ſeule qu'elle avoit fait ſon devoir. La Reine-Mere adoucit le Roi, & lui parla ſi à propos, avec tant de douceur, tant de bon ſens, qu'elle toucha ſon cœur. Il gémit, il ſoupira ; mais enfin il vainquit.

Il ſe confeſſa, & pria la Reine de lui prêter ſon oratoire, afin que perſonne ne le ſût : telle eſt l'empire de l'amour ! il nous fait rougir de nos devoirs. Le ſoir même, il s'approcha de la Ducheſſe de Navailles, lui tendit la main, & d'un air favorable & doux, lui demanda la paix.

La Comteſſe de Soiſſons n'aimoit point Mademoiſelle de la Valliere : il lui ſembloit qu'elle lui avoit dérobé les reſtes du cœur du Roi. L'ambition, l'amour, la jalouſie, ces trois puiſſants reſſorts de l'ame, agitoient violemment la ſienne. Elle eſſaya d'expoſer Mademoiſelle de la Motte-Houdancour aux yeux du Roi, avec deſſein de reprendre par cette voie quelque part à ſes ſecrets. Le Roi tomba dans le piege ; mais il n'y fut pas longtemps retenu. Cette apparence d'amour ne fut qu'un éclair (1). Il revint vîte à la

(1) Mademoiſelle de la Motte ſe punit de ſa facilité en ſe retirant à Chaillot : elle y vécut dans

la Valliere, & se dégagea pour toujours des liens de la Comtesse de Soissons, qui le tourmentoit sans cesse, précisément parce qu'elle l'avoit aimé.

Tandis que Louis se rendoit coupable, au moins de distraction, la Valliere résistoit aux offres les plus séduisantes pour un autre cœur que le sien. Fouquet, qui avoit le grand art d'user si noblement d'une grande fortune, soupiroit pour elle : ce Sur-Intendant, trop riche & trop vain pour croire à la vertu des femmes, avoit évalué celle de Mademoiselle de la Valliere à cinquante mille écus. Le mépris le plus vrai fut le prix de cette proposition. Fouquet vit que, si les plaisirs s'achetent, les sentiments ne s'achetent pas. Il ignoroit son rival : tant le secret étoit gardé avec exactitude ! Louis n'ignora point ses offres, & ne lui pardonna pas d'avoir osé jetter un œil téméraire sur une personne, dont la plus légere faveur étoit, pour le plus grand Roi du monde, le bonheur suprême. Louis n'i-

---

dans la pratique des bonnes œuvres : en 1691, elle vint à Saint-Cyr avec la révérende Mere Priolo, choisie pour perfectionner l'établissement de cette Communauté.

maginoit pas ſa chûte poſſible : Fouquet l'avoit crue aiſée.

Les égards que le Roi s'étoit preſcrits pour la Reine, lui défendoient l'entrée de l'appartement des filles d'honneur. Il ne trouva, pour entretenir Mademoiſelle de la Valliere, qu'une fente d'une cloiſon d'ais de ſapin. Auſſi gênés que Pirame & Thiſbé, ils ſe diſoient les mêmes choſes.

Madame de Navailles en fut inſtruite : les premiers actes de ſa vertu bruyante lui avoient fait honneur ; elle voulut s'acquérir une nouvelle gloire, en ſuſcitant de nouveaux obſtacles : elle fit fermer cette fente, & rompit un tête-à-tête dont les ſuites pouvoient être ſi dangereuſes.

Le Roi, très-capable de ſe contraindre lui-même, incapable de ſouffrir d'être contraint, auroit exilé le Duc & la Ducheſſe de Navailles, ſi ſa mere ne lui eût repréſenté qu'un coup d'éclat inſtruiroit la Reine, qu'il étoit bon de laiſſer dans l'incertitude, & dont il falloit ménager la ſenſibilité, du moins à cauſe du fruit qu'elle portoit dans ſon ſein. Ce ſecret devint la grande affaire de la Cour, & fut gardé, comme tant d'autres, avec un ſi grand ſoin, que la ſeule perſonne qui avoit intérêt à le ſavoir ne le ſut pas.

Il eſt vrai que Mademoiſelle de la Valliere uſoit de précautions infinies. Que ne faiſoit-elle pas pour déſarmer Madame, pour faire oublier les bracelets ? Mais cette Princeſſe ſe ſervoit de ſa ſoumiſſion même, pour l'humilier davantage. Le Roi voyoit ſouvent la Valliere fondant en pleurs, & elle n'étoit jamais plus belle, que lorſque l'affliction venoit rendre encore plus touchant cet air de langueur qui lui étoit naturel.

Le Roi avoit des ménagements, dont un particulier auroit à peine été capable. Par conſidération pour la Reine, par tendreſſe pour la Valliere, il enveloppoit ſous des fictions ingénieuſes le ſecret de ſon cœur. La Valliere jouiſſoit, confondue dans la foule, de fêtes qui n'étoient que pour elle.

La Reine eut pourtant quelques ſoupçons : ſes plaintes ne ramenerent point un infidele : elle s'en abſtint, & ne dit que ce mot à une de ſes femmes : „ Cette » grande fille que voilà, c'eſt celle que » le Roi aime : les cruels enfants ! "

Le zele des Navailles, la mauvaiſe humeur de Madame, les intrigues du Comte de Guiche, les tracaſſeries de la Ducheſſe de Valentinois obligerent le Roi de s'affranchir de la contrainte du myſtere.

Mademoiſelle de la Valliere pleura beaucoup. Etre maîtreſſe de quelqu'un, maîtreſſe d'un Roi, être citée pour telle, la ſeule idée la faiſoit frémir. L'orgueil, la prudence, la vertu, ces trois puiſſants appuis de la ſageſſe, ſoutenoient encore la ſienne, & mettoient des bornes à ſon amour : elle s'éloigna depuis de ces bornes ; mais elle ne les franchît jamais.

Avec les ames tendres, la vertu a encore des reſſources, même au milieu de la paſſion. Une de ſes parentes réveilla en elle ces ſentiments de Religion, que le délire de l'amour avoit aſſoupis. Elle l'engagea par ſes conſeils à préférer l'honneur à la fortune, à ſacrifier ſes ſentiments à ſon devoir. Mais où fuir ? où ſe retirer, ſans biens, ſans protection, ſans reſſource ? Partagée entre Dieu & le monde, elle balançoit entre ce qu'elle devoit au Roi & ce qu'elle ſe devoit à elle-même. Sa gloire lui conſeilloit la fuite : ſa tendreſſe arrêta ſes pas. De nouveaux dégoûts la déterminerent. Elle eut le courage d'aller s'enfermer à Chaillot, où elle ſe propoſoit de vivre inconnue, loin du monde & de l'amour.

Le Roi demande ſa maîtreſſe, fait trembler ceux qu'il ſoupçonne de la lui avoir

ravie ; apprend qu'elle eſt à Chaillot ; quitte bruſquement les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, ſelle lui-même un cheval, part accompagné d'un ſeul Page (1), demande à entretenir la Valliere, eſt refuſé, menace de tout ſi elle ne lui eſt rendue, la voit, l'adore, la fléchit, la ramene en triomphe, & ordonne à ſa Cour d'eſtimer ce qu'il aime. » Vous n'êtes guere » maître de vous-même", dit la Reine-Mere à ſon fils. » Si je ne le ſuis de » moi, répondit Louis, je le ſerai de ceux » qui m'outragent ".

A cette nouvelle, Madame tonna avec tout l'emportement de la femme de la Cour, la premiere en beauté, la ſeconde en grandeur : » Me préférer une petite » créature, laide & boîteuſe ! la ſervante „ à la maîtreſſe ! une bourgeoiſe de Tours » à la fille, à la ſœur d'un Roi ! " Louis dit à Madame, qu'il la prioit de conſidérer Mademoiſelle de la Valliere comme une fille qui lui étoit plus chere que la vie. Oui, répondit Henriette avec un ſouris amer, je la traiterai comme une fille à vous. Quoi ? dit-il avec émotion, parce que je l'aime, il faut que toute la France la haïſſe !

(1) Luzancy.

La Valliere ne retourna plus chez Madame. Mais pour ſauver les apparences, & pour ôter tout ſoupçon à la Reine, on lui donna un appartement, par lequel il falloit que cette Princeſſe paſſât pour aller à la Meſſe.

La Reine-Mere crut que la Religion pourroit ramener le Roi. A ſa priere, le Pere Annat lui repréſenta fortement ſes devoirs, & le menaça de quitter la Cour. Sur le champ, le Roi lui donne ſon congé. Le Confeſſeur plie : Louis eſt ferme. Le lendemain deux Jéſuites parurent au lever : tandis que le Roi faiſoit ſa priere du matin, l'un dit : » Il faut » convenir, mon Pere, que le Pere An» nat a été trop loin „ Cela eſt vrai, mon Pere, répondit l'autre. Annat fut remplacé par un homme, qui crut qu'avec les Rois il ne faut point hâter le moment de la Grace.

Louis vit la Valliere avec aſſiduité, dès qu'il put la voir ſans gêne. Il fut heureux, après plus d'un an de réſiſtance & de combats.

Elle portoit dans ſon ſein des preuves de ſa foibleſſe : mais elle les cacha avec tant de ſoin, que la Cour ne les apperçut pas, & que la Reine ne la ſoupçonna point.

Heureusement, son terme vint à minuit. Louis fut présent aux couches, aida les Médecins, partagea les douleurs en pere & en amant, craignit que sa maîtresse n'eût été empoisonnée, dit à deux Dames : » Prenez tout ce que j'ai, mais » laissez-la moi " : reçut le premier l'enfant dans ses bras, & n'en fut que plus épris de la mere.

Cependant midi sonnoit. La Reine alloit passer pour entendre la Messe. Elle entre, elle voit l'appartement garni de tubereuses, de fleurs d'orange, & d'autres odeurs mortelles aux femmes en couche : expédient terrible, mais dont la Valliere étoit à peine contente.

On dit à la Reine, que la Valliere avoit été, toute la nuit, tourmentée d'une violente colique : la Reine, avec une jupe parfumée de peaux d'Espagne, approche du lit de la malade, & lui parle avec bonté sur son état.

Le bruit se répand à la Cour, que la Valliere est accouchée. La Reine le détruit elle-même en contant ce qu'elle a vu. Le lendemain, la Valliere, aimant mieux mourir que de laisser soupçonner sa fragilité, se leve, s'habille, & reçoit la Reine, au moment qu'elle va à la Messe & qu'elle en sort.

Ce ſecret étoit l'unique conſolation de la Valliere. Madame de Soiſſons la lui ravit. Elle avoit chez elle la fille d'un Avocat, jeune & jolie, dont elle faiſoit ſes délices, & qu'elle deſtinoit au Roi. Mademoiſelle de la Valliere ayant un jour paſſé devant cette fille, ſans la ſaluer, la Comteſſe dit aſſez haut à Madame de Vantadour : » Je ſavois bien que la Valliere » étoit boîteuſe : je ne ſavois pas qu'elle » fût aveugle ". La Valliere s'en plaignit au Roi, qui défendit le Louvre à Madame de Soiſſons. » Nous ſaurons du moins, » dit la Comteſſe irritée, qui nous devons » adorer ; & il faudra que le Roi renonce » à la Valliere, ou qu'il déshonore par un » aveu public cette fille à ſcrupules."

Elle écrivit, de concert avec le Marquis de Vardes ſon amant, & le Comte de Guiche, amant de Madame, une lettre ſuppoſée, par laquelle le Roi d'Eſpagne inſtruiſoit ſa fille de ce qu'elle devoit toujours ignorer. On la gliſſa dans le lit de la Reine. La Molina, une de ſes femmes, la trouva & la remit au Roi. Cette lettre troubla la paix de la famille Royale : elle étoit écrite en mauvais Eſpagnol : on reconnut l'impoſture. Le Roi la fit voir à Vardes qui l'avoit compoſée, & au Comte de Guiche, qui l'avoit écrite : il leur

recommanda d'en découvrir l'auteur. Ils trembloient pour leur maîtresse & pour eux : ils donnerent des soupçons contre Monsieur le Prince & contre Mademoiselle de Montpensier. Enfin, ils les fixerent sur Monsieur & Madame de Navailles, qui furent disgraciés, malgré les protestations de leur innocence, malgré les instances & les pleurs de la Valliere.

Le Roi, forcé par la méchanceté de ses favoris, à ne plus garder de ménagements, fit à la Valliere sa maison, & lui donna l'Hôtel de Biron, qu'on meubla superbement.

Elle se plaignoit sans cesse d'être trop aimée, & croyoit toujours ne pas aimer assez. Louis lui donnoit sur la Reine des préférences, qui blessoient autant la maîtresse que l'épouse.

Le Roi la menant à un bal masqué, & laissant la Reine à Monsieur, cette Princesse pleura beaucoup, & lui reprocha de ne se plaire qu'avec ses ennemis. » Qui » vous en a tant appris, répondit le Roi ? " Ah ! dit la Reine, en se jettant à ses pieds, » quoi que vous fassiez, je vous aimerai » toujours ". Ces paroles l'attendrirent. Ces augustes époux se réconcilierent, & Mademoiselle de la Valliere passa dans les

gémiſſements, la nuit qu'elle avoit cru paſſer dans les plaiſirs.

La Reine avoit le défaut le plus incommode dans une femme, & le plus inconcevable dans une Reine : elle craignoit toujours d'être mépriſée. La Molina la gouvernoit, l'entretenoit dans ſes goûts Eſpagnols, & ſe prêtoit inſolemment aux hommages de l'intérieur du Palais. Elle fut renvoyée à Madrid, accablée de malédictions & de préſents (1).

Le Roi ſe laſſa bientôt d'être fidele à une Princeſſe, dont le temps étoit partagé entre la priere & le jeu. Il revit la Valliere ; & pour réparer ſon infidélité, il voulut qu'elle fût reçue chez les Reines. Madame de Montauſier leur repréſenta, que leur refus aigriroit le Roi, & que leur complaiſance le toucheroit. La Reine-Mere y conſentit : la Reine répliqua : » Comment verrois-je cette fille ? j'aime » le Roi, & le Roi n'aime qu'elle ". Trois jours après, elle accoucha d'une Moreſſe : ſa vie fut en grand péril : la Reine-Mere fondoit en pleurs : toute la Cour étoit en prieres : Louis ſincérement affligé, la Valliere inconſolable. Le Roi promit de la marier : dès que la Reine fut rétablie, cette promeſſe fut oubliée.

(1) Mém. de Montpenſier, tome VI, p. 291.

Tirée de la dépendance, elle ne ſongea point à ces petites vengeances, qui ſont la premiere penſée d'une favorite. Elle ne ſut pas ſeulement ſi elle avoit des ennemis. Elle en augmenta le nombre, par l'attention qu'elle eut de ne jamais demander de graces au Roi. Elle ne voyoit perſonne. Recueillie en elle-même, elle fuyoit l'éclat & les plaiſirs. Tout ce qui n'étoit pas Louis, lui étoit indifférent. Toute renfermée dans ſa paſſion, plus attentive à penſer à ce qu'elle aimoit qu'empreſſée à lui plaire, n'oubliant jamais qu'elle faiſoit mal, eſpérant toujours de faire mieux : ſentiment Chrétien, qui enfin, attira ſur elle tous les tréſors de la grace, en lui faiſant paſſer une longue vie dans une joie ſolide & même ſenſible d'une pénitence auſtere.

Quelques-uns attribuerent à un ſentiment de hauteur & de dureté, un éloignement des intrigues & des affaires, qui étoit l'effet d'un ſentiment de délicateſſe. Quelques autres dirent, que le Roi exigeoit cette retraite. Mais quoiqu'il eût été trompé par une autre, il n'étoit point fait à être jaloux.

Il eſt vrai, qu'ayant appris qu'un Lieutenant aux Gardes Françoiſes avoit aimé éperduement la Valliere, il fut curieux

d'approfondir cette aventure. Il en fut inſtruit par les lettres mêmes de l'Officier, que Madame de la Valliere lui préſenta. C'étoient les lettres d'un homme qui aimoit plus tendrement que lui, qui n'étoit point aimé, qui le ſavoit, s'en plaignoit, & ſe croyoit pourtant le plus heureux des mortels.

Auſſi le Roi lui défendit-il tout commerce avec un homme ſi tendre. La Valliere ſe l'étoit déja interdit, & ne ſut point mauvais gré au Roi de ne l'avoir pas déviné. Elle ne faiſoit pas ſervir ſa délicateſſe à ſe faire ſans ceſſe de nouveaux tourments. Elle ſentoit tout avec vivacité, pardonnoit tout avec indulgence.

L'Officier aux Gardes de retour de l'armée, va chez Madame, demande en vain la Valliere, court à ſon nouvel appartement, voit des viſages importants & nouveaux, eſt refuſé poſitivement, ſort, la rage dans le cœur. Un ami lui apprend qu'elle aime le Roi, lui fait le détail de cette affreuſe nouvelle, & l'enivre du poiſon de la jalouſie avec toute la franchiſe & la barbarie de l'amitié. Ce malheureux amant s'écrie: « Tout eſt perdu pour » moi! " & ſe perce de ſon épée.

Madame de la Valliere donna des larmes à cet infortuné, quoiqu'elle eût

voulu faire au Roi des ſacrifices plus grands. Modeſte & timide, elle ne goûtoit dans toutes les fêtes que le Roi lui donnoit, d'autre plaiſir, que de voir toutes les Dames porter les yeux ſur Louis, & Louis ne les avoir attachés que ſur elle.

Elle ne mit point la France à ſes genoux. Elle n'entra point dans les intrigues des courtiſans. Elle ne fit ni ne déplaça de Miniſtre. Lui plaire, ne tint pas lieu de mérite. Lui déplaire, ne fut point un crime. Elle ne punit point ces vaudevilles, enfants de l'étourderie & de l'enjouement. Elle ne ſut qu'aimer. A peine ſe ſouvint-elle qu'elle avoit des parents. Elle ſe déroboit à la foule, *ſe cachoit ſous l'herbe*, étoit honteuſe d'être maîtreſſe, d'être mere, d'être Ducheſſe. Me. de Sévigné diſoit : » Non, il n'y en aura jamais ſur ce » moule-là ". Mais ne diſoit-elle pas auſſi, que Racine n'iroit pas plus loin qu'Andromaque ?

Madame de la Valliere oublia ſouvent ſon devoir ; mais elle aima toujours la vertu. Il n'y a que la premiere foibleſſe qui coûte à la plupart des femmes : les ſuivantes étoient pour elle la premiere chûte. Loin de ſe faire au crime, ſon cœur ſembloit devenir tous les jours plus pur. L'a-

mour, en le brûlant, consumoit ce goût de sensations qui prouvent bien plus le vuide de l'ame, qu'elles ne le remplissent. La pudeur la suivoit jusques dans ces moments d'ivresse où l'on n'est qu'à la volupté : tous les jours plus tendre, tous les jours plus vertueuse, tous les jours plus digne de l'homme qui la possédoit, & du Dieu qui l'avoit créée pour lui.

Elle s'affermit sans y songer, dans le cœur du Roi, qui trouvoit toujours en elle les douceurs d'un entretien aimable, les ressources d'un amour délicat, le piquant de la résistance, & le charme de la victoire. La vertu, l'amour, un amour simple, une vertu sans fard étoient des liens encore plus forts, que tous ceux que peut former la coquetterie la plus ingénieuse & la plus savante. » Ah! disoit-elle au Roi en revenant de ses rigueurs, » que je vous donne de peine de m'aimer, triste, absente, importune, & » si j'ose dire, jalouse! " Qui seroit surpris, qu'une coquette habile prît pour son modele cette même la Valliere qui l'étoit si peu?

Les fruits d'un amour si parfait devoient ressembler à leurs parents. Mademoiselle de Blois, qui a fait si long-temps les délices de la Cour de France, eut les gra-

ces de la Valliere, la beauté de Louis, le cœur & l'esprit de l'un & de l'autre.

Le Comte de Vermandois, qui leur fut trop-tôt ravi, promettoit la même ressemblance.

Les refus de la Valliere porterent le Roi à quelques distractions : il en eut honte : par-tout il trouvoit le plaisir ; nulle part il ne trouvoit l'amour.

Ces solemnités établies pour ramener les hommes à Dieu, ces temps de priere & de jeûne, si redoutés des maîtresses, étoient plus craints de Louis que de la Valliere. Ils amenoient des oppositions, & fournissoient à la vertu des prétextes : car Madame de la Valliere n'eut jamais besoin d'être rappellée à Dieu par des voies extraordinaires. Elle sentit toujours, combien il est humiliant pour une femme d'être dans les bras du plus grand Roi du monde !

CHAPITRE IV.

Madame de Montespan.

LA Cour s'apperçut des dégoûts du Roi. Les intrigues recommencerent. Femmes, Seigneurs, Princes, Ministres,

tout conſpira contre la Valliere. La Reine gémiſſoit. Le Confeſſeur n'étoit point écouté. Les favoris avoient des intérêts différents. Point de femme qui ne protégeât, ou qui ne fût protégée. Celles à qui la vieilleſſe ou la laideur donnoient l'excluſion, produiſoient quelque beauté jeune, célebre, ou digne de l'être. Toutes vouloient, que cette place, autrefois ſi dédaignée des (1) Guercheville & des Rohan, (2) leur appartînt ou par poſſeſſion ou par le bienfait. Louis voyoit tous ces mouvements Son cœur indécis laiſſa au haſard un choix que le ſentiment ne faiſoit point. Sa timidité lui donnoit de l'averſion pour les prudes, & ſa droiture du mépris pour les coquettes.

Athénais de Mortemar, Marquiſe de Monteſpan, parut à la Cour, & effaça tout ce qui y avoit paru avant elle. Tous les dons de la nature répandus avec pro-

---

(1) Antoinette de Pons, Marquiſe de Guercheville, réſiſta conſtamment à Henri IV, qui lui dit: » Puiſque vous êtes véritablement Dame d'hon- » neur, vous le ſerez de la Reine ma femme. "

(2) Catherine de Rohan, depuis Ducheſſe de Deux-Ponts, répondit à Henri IV : » Je ſuis trop » pauvre pour être votre femme, & de trop bon- » ne Maiſon pour être votre maîtreſſe ".

fusion, une négligence naturelle qui donnoit des charmes à ses paroles, à ses moindres mouvements, en faisoient la beauté la plus réguliere & la plus sensuelle. Les agréments de la figure & de l'esprit sembloient être héréditaires dans la famille de Mortemar. De quel côté qu'on l'envisageât, on ne trouvoit que beauté, esprit, érudition. Paroles & regards, tout étoit grace dans Madame de Montespan. La Marquise de Thianges, sa sœur aînée, avoit tous les talents & tous les attraits. L'Abbesse de Frontevrault, sa cadette, eût paru belle, si elle n'avoit eu des sœurs : elle écrivoit en Latin avec facilité, en François avec élégance ; Poëte, Philosophe, Théologienne, elle avoit tous les goûts : l'Homere Grec la délassoit des lectures sérieuses : ses ordonnances étoient des modeles pour le gouvernement des Maisons religieuses : en un mot, elle étoit digne de succéder à six Princesses du Sang. Vivonne, (1) leur frere, avoit tant d'esprit dans le commerce, qu'on le soupçonnoit d'en faire dans le cabinet. La

---

(1) Louis-Victor de Roche-Chouart, Maréchal de France, Duc de Vivonne, Général des Galeres, mort le 3 Avril 1688.

Marquise de Castres, sa fille, ne dégénéra point. Leur tour d'esprit étoit le même, & leur étoit particulier. On l'appelloit l'esprit de Mortemar. C'étoit de la finesse & de la naïveté sur un fond de plaisanterie vive & décente, des expressions d'une élégante simplicité, & négligées quoique choisies.

Madame de Montespan n'auroit peut-être jamais eu deux regards de Louis, sans une de ces petites témérités, qui plaisent souvent, mais rarement font aimer. Elle avoit le talent de saisir & de contrefaire les ridicules avec une égale justesse. Tous les soirs, elle l'exerçoit sur les Dames qu'elle avoit vues le jour attaquer le cœur du Roi. Ses saillies plurent. On n'en pouvoit imiter l'agrément. On en copioit le ton. Lauzun en entretenoit le Roi, qui les répétoit à la Valliere.

Lauzun vantoit sans cesse la beauté de Madame de Montespan, soit par l'enthousiasme d'un amour imprudent, soit pour enflammer Louis, afin que la jouissance des mêmes plaisirs resserrât le lien de sa faveur, ou peut-être pour le détacher de Madame de Monaco, que Lauzun aimoit décidément, & que Louis sembloit vouloir lui enlever.

Le Roi, destiné, ce semble, à traiter

d'abord avec dédain tout ce qu'il devoit un jour aimer avec fureur, regarda Madame de Montefpan comme une femme agréable, trop vive pour être capable d'attachement, trop gaye pour être propre au férieux de l'amour, digne de Lauzun, digne de la jeuneffe frivole de fa Cour. Cependant, elle l'agaçoit; elle le fuivoit à toutes les chaffes; elle ne s'offroit à fes yeux qu'avec un vifage toujours nouveau : en Public, haute & froide; dans le particulier, fi languiffante & fi tendre, qu'elle ne pouvoit parler à quelqu'un, fans avoir l'air de lui demander fon cœur.

Louis ne daignoit pas fe défendre : » Voyez, fe difoit-il à Madame de la » Valliere, voyez comme elle m'attaque! » elle voudroit bien que je l'aimaffe un » jour." Peut-être l'aimoit-il déja. Madame de la Valliere prit du goût pour une femme, qui s'égayoit avec tant d'efprit fur celles qui prétendoient à fa place. Elle la crut incapable des travers, des intrigues, des ridicules qu'elle démêloit fi bien dans les autres. Elle l'admit à fa familiarité, fans prévoir qu'elle l'affocioit à fes plaifirs, & la portoit à fa faveur. On ne triomphe de l'efprit & de la beauté qu'en les éloignant : réflexion toujours faite & tou-

jours à faire par toutes les maîtresses des Rois.

Madame de Monaco, quittée & reprise par Louis, vouloit avoir enfin une destinée. Lauzun, son amant déclaré, à qui la jalousie donnoit cette activité qui supplée à l'esprit, d'abord lui défendit d'aimer le Roi, & ensuite dérangea les mesures qu'elle prit pour en être aimée. Madame de Monaco trouvoit étrange, qu'un amant ne fût pas aussi commode qu'un mari : Lauzun, qu'une femme honorée de ses regards, imaginât un bonheur plus grand. Ses menaces, sa hauteur, ses artifices engagerent la Princesse de Monaco à s'affranchir d'une si rude tyrannie. Elle pria le Roi d'envoyer son rival à l'armée. Lauzun répondit qu'il n'iroit point, à moins qu'il n'en eût le commandement. Nouvel ordre, nouveau refus. Lauzun reproche à Louis de l'éloigner pour lui ravir sa maîtresse, jette sur la table la démission de sa charge de Général des Dragons, fait toutes les folies, tient tous les propos d'un Chevalier romanesquement amoureux. Le Roi venge les duretés dites à l'homme, en envoyant Lauzun à la Bastille.

Madame de Montespan reçut cette nouvelle avec une extrême indifférence, soit

par une averſion naturelle pour les malheureux, ſoit afin d'écarter tout ſoupçon d'amour ou de foibleſſe pour Lauzun. Cette diſgrace ne fut pas longue. Madame de Monaco ne plut pas après le plaiſir. On jugea qu'elle ne méritoit point qu'on lui ſacrifiât un favori, dont le crime étoit un excès de franchiſe & d'amour. Lauzun revint à la Cour, avec toute l'inſolence d'un crédit éprouvé par la diſgrace, & avec tout le reſſentiment inſpiré par une bleſſure encore ſaignante. Trouvant un jour Madame de Monaco aſſiſe avec quelques Dames ſur un lit de gazon, & étendant ſur l'herbe la plus belle main du monde, il porte comme par mégarde le talon ſur cette main; la Princeſſe pouſſe un cri épouvantable : Lauzun pirouettant pour appuyer davantage, ſe tourne vers elle, & mêlant aux pleurs de Madame de Monaco un rire moqueur, lui fait les plus inſolentes excuſes. (1) Madame de Montespan eut mille égards pour un homme ſi puiſſant & ſi dangereux.

Confidente de la Valliere, elle apprenoit d'elle le chemin du cœur dont elle méditoit la conquête. Mademoiſelle Man-

(1) Voyez Lett. de Mad. de Sévigné.

cini, dont elle avoit été la favorite, lui en avoit déja donné les premieres leçons Pour consoler Madame de la Valliere des chagrins que lui causoient les froideurs du Roi, elle inventoit des fêtes & des plaisirs, qui le ramenoient pour quelques temps à sa maîtresse, mais qui ne rallumoient pas des feux presque éteints faute d'aliments. Louis, sensible à un amour vrai, mais encore plus sensible à la perte de ces émotions voluptueuses, qu'il ne retrouvoit plus en la Valliere, s'ennuyoit des scrupules, sans cesse sacrifiés & sans cesse renaissants, d'une conscience qui lui paroissoit trop ou trop peu délicate. La présence de Madame de Montespan, toujours enjouée & vive, étoit sa ressource contre les tiédeurs de l'amour, & contre les avances, tantôt trop libres, tantôt trop décentes, dont les autres femmes l'accabloient. Il la voyoit, le jour, chez la Reine, dont elle étoit Dame du Palais, & tous les soirs, chez Madame de la Valliere, qui, trop tendre pour ne pas se tromper elle-même, attribuoit ces nouvelles assiduités aux charmes de l'esprit de son amie, & non à une infidélité secrete de son amant : l'amour-propre est si crédule !

Louis n'étoit plus libre. A la lassitude,

inſéparable d'une longue paſſion, ſe joignoit l'idée flateuſe d'être aimé d'une femme, qui mépriſoit toutes les autres, & qui en étoit crainte & reſpectée. Il avoua ſes ſentiments. Lauzun les exagéra. Madame de Monteſpan offrit des rigueurs, & donna des eſpérances.

Les premiers rendez-vous furent myſtérieuſement conduits. Comment ſe réſoudre à affliger un cœur auſſi tendre que celui de la Valliere? Les deux amants étoient engagés au ſecret par la même reconnoiſſance. L'amour, aujourd'hui traité avec tant d'indécence, & teint de tous les vices du ſiecle, avoit encore alors cette bienſéance, cette timidité, qui eſt comme une réclamation des droits de la vertu. Madame de la Valliere s'apperçut de cette intelligence qu'elle avoit formée elle-même, en pleura, s'en plaignit, fut raſſurée, & pardonna.

Louis, toujours magnifique, donnoit à ſa Cour les fêtes les plus brillantes, qui, par le concours infini des étrangers, ſembloient des fêtes donées à l'Europe. Elles le délaſſoient des ennuis de la ſolitude, où la Valliere le retenoit. Elles avoient d'abord été des plaiſirs; elles étoient devenues des diſtractions; elles étoient alors des beſoins. Les hommages

étoient pour Madame de la Valliere : les regards pour Madame de Montespan, que la Reine, Madame la Comtesse des Soissons, & la plupart des Seigneurs même portoient au premier rang : la Reine, parce qu'elle comptoit sur sa vertu ; l'Italienne, dans l'espérence qu'on pourroit la gouverner ; Madame, par ressentiment contre la Valliere : les Courtisans, par aversion pour toute maîtresse inacessible. Celle-ci, en proie à la jalousie, étoit excédée de jeux qui, après avoir exprimé l'amour, ne servoient plus qu'à dissimuler les froideurs, & peut-être l'inconstance.

Louis avoit persuadé à Madame de la Valliere qu'il n'avoit eu pour sa rivale qu'un goût passager. Mais étant parti pour visiter les frontieres de Flandres & pour réparer Charleroi, il ne put supporter l'absence de Madame de Montespan. Il la fit venir à Avesne avec la Reine, qui prit pour elle les fêtes qu'il donna à sa Dame du Palais. Madame de la Valliere en fut déséspérée : les excuses du Roi furent un nouvel outrage : » Je vous aime, » lui dit-il, mais je ne veux pas être » contraint ".

Cette réponse d'un maître plutôt que d'un amant, consterna la Valliere, que personne

personne ne consoloit dans sa chûte, parce que dans son élévation elle avoit dédaigné tout le monde. Elle ne voulut plus voir Madame de Montespan, qui craignant que cette mésintelligence, ou ne refroidît le Roi, ou ne rendît publiques ses amours, se plaignit de l'inimitié de la Valliere, comme d'un attentat à sa réputation.

Louis, entraîné par la femme qu'il aimoit, se prévalut de son ascendant sur celle qui l'aimoit encore. Il lui ordonna de vivre avec Madame de Montespan comme elle auroit souhaité que Madame eût vécu avec elle-même. » Il faut donc, s'écrioit la Valliere, que je forme de ma » main les nœuds qui vous attachent à » une autre : & c'est vous qui m'y con» damnez ! ". Pour l'appaiser, on lui laissoit la liberté de se conduire à son gré, mais avec des conditions qui la lui ôtoient.

Madame de la Valliere, qui frémissoit de la seule pensée d'être quittée du Roi, se fit une loi de sa volonté, & lui sacrifiant sa jalousie même, montra que tout est possible à l'amour. Madame de Montespan trouva toutes les complaisances d'une amie dans un cœur déchiré de toutes les agitations d'une rivale humiliée.

Madame de la Valliere, livrée au plus violent désespoir, ne proféra que ces paroles : » Hélas! ils ne savent pas tous les » chagrins qu'ils me donnent! "

Tant de soupirs étouffés, tant de larmes dévorées, la livrerent à une noire mélancolie. Le Roi l'accabloit des respects les plus offensants, & Madame de Montespan, des plus impérieux caprices. Une fuite précipitée la vengea de l'une & de l'autre. Elle alla dans un couvent pleurer en liberté, & oublier l'amour & les Rois. Condé, qui de factieux étoit devenu Courtisan, découvrit le lieu de sa retraite, la conjura de reparoître à la Cour, & vit qu'il est plus aisé de prendre une ville, que de consoler une amante outragée. Louis fut plus heureux. Deux mots de sa main lui rendirent la Valliere, qui cependant ne put retenir ces paroles : » Autrefois il venoit me trou- » ver, & je vais le chercher aujour- » d'hui! "

Cette aventure acheva le triomphe de Madame de Montespan, qui jusqu'alors avoit été adorée en secret. Monsieur, qui avoit eu pour elle des empressements, & à qui le Chevalier de Lorraine avoit inspiré d'autres goûts, feignit d'en être piqué. Les Mortemar parurent insensi-

bles à une faveur qu'ils avoient avancée par toutes ſortes d'artifices. Les Courtiſans encenſerent la nouvelle idole. Tout ce qu'il reſtoit de grands Seigneurs murmura d'un choix qui les aſſujettiſſoit à une femme, dont l'ambitieux crédit leur feroit ſentir inceſſamment tout le poids de leurs chaînes. Le vieux Marquis d'Antin béniſſoit le Ciel de ce qu'enfin la fortune ſe réconcilioit avec ſa maiſon.

Mais le Marquis de Monteſpan frémit à la nouvelle d'une intrigue, dont il avoit toujours rejetté le ſoupçon. Il vouloit bien que ſa femme fût la maîtreſſe de Lauzun : il ne vouloit point qu'elle fût celle d'un Roi : contradiction apparente, que l'honneur, bizarre dans ſes loix, avoue & concilie. Il lui reproche ſon ingratitude, ſes perfidies, tant d'amour pour elle, tant de riches partis ſacrifiés à cet amour. Madame de Monteſpan, forte de l'appui du Roi, répond aux reproches par des inſultes & des mépris, ſoutient que ſon commerce avec le Roi, a toute l'innocence de l'amitié, & le menace de ſe délivrer de ſes importunités par ſon exil.

Monteſpan indigné replique que dans ſa maiſon, il ne connoît de maître que

lui-même, & leve la main ſur celle qui en réclame un autre. » Il m'aime, lui » dit la Marquiſe, frappez, ſi vous l'o- » ſez." L'emportement du mari n'eſt point calmé par cet aveu : il outrage ſa femme & de la main & de la voix. Me. de Monteſpan pouſſe de grands cris : on accourt, on la trouve noyée dans ſes pleurs. La Reine, Mademoiſelle, toute la Cour crient contre un époux ſi féroce (1). Le Roi, irrité qu'on traite ſi mal une Dame de laquelle il n'a eu encore que des eſpérances, ordonne à Monteſpan de la reſpecter déſormais, & lui défend de l'emmener en Province.

Le reſſentiment du Marquis ne connoît plus de bornes. Il publie le premier qu'il eſt déshonoré par une femme qui a encore une réputation : il tâche d'empoiſonner les plaiſirs du Roi, prend le grand deuil comme ſi elle n'étoit plus, lui attribue des défauts qu'un mari ſeul peut ſavoir, écrit au Pape une lettre pour obtenir la même permiſſion de ſe remarier, que les loix accordent en Angleterre à ceux à qui les Rois raviſſent leur femme, montre cette lettre à Louvois, & fait mille

(1) Mém. de Montpenſier.

de ces folies éclatantes, auxquelles Paris applaudit, parce que Paris eſt malin, & dont Verſailles ſe rit, parce qu'elles ne ſont pas de nos mœurs.

Le Roi lui défendit la Cour, enſuite l'exila dans ſes terres, & ſe vit enfin obligé de rendre preſque public un amour qu'il vouloit cacher encore. Mr. de Monteſpan (1) trouva dans les montagnes des Pyrénées beaucoup de créanciers & peu d'approbateurs. Son imagination ſe calma; il reçut les bienfaits ou les dédommagements de la Cour : cent mille écus furent le prix de ſa femme, de ſon ſilence, de ſa lâcheté.

Cependant le Roi ſe reprochoit ſa paſſion pour une femme mariée. Henri IV, ſe diſoit-il ſouvent, attaquoit du moins une Princeſſe que ſon époux pouvoit défendre l'épée à la main; & moi, je m'attache à une conquête facile, à une femme dont je puis anéantir le mari d'un coup d'œil. Il voulut s'étourdir ſur ce crime, en le conſacrant par les baſſeſſes &

(1) Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, Marquis de Monteſpan, fils de Roger-Hector de Pardaillan de Gondrin, Marquis d'Antin, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, fut marié en 1663, & mourut en 1702.

par l'exemple des courtisans. Mais ce scrupule ne le quitta jamais : heureux fruit de ces sentiments de droiture & de probité, dont on avoit nourri son enfance. Madame de Montespan fut souvent abandonnée & reprise. Son regne auroit peut-être été moins long, s'il eût été mieux affermi. La passion de Louis dura quinze ans, parce que des remords fréquents en éteignoient les feux, & que des besoins d'aimer venoient étouffer les remords.

CHAPITRE V.

Me. Scaron obtient une pension du Roi.

1666. CEpendant Madame Scaron sollicitoit le rétablissement de la pension que lui donnoit la Reine-Mere. On présenta pour elle plusieurs placets, où l'Abbé Tétu avoit fait des efforts d'éloquence surprenants. Ces placets, qui commençoient tous par ces mots : *La veuve Scaron supplie très-humblement Votre Majesté*, fatiguerent enfin le Roi, qui dit : » Entendrai-je toujours parler de la veuve » Scaron? " Ces mots produisirent une expression nouvelle, & l'on dit pendant

quinze jours à la Cour : *Il est aussi importun que Me. Scaron.*

M. Colbert, à qui elle s'adressa, ne crut point que le titre de veuve d'un homme qui n'avoit fait que rire & souffrir pendant toute sa vie, fût suffisant pour être sur l'état des pensions. M. le Grand-Aumônier jugea qu'il y avoit des miseres & des vertus plus pressées d'être sécourues. Me. de Chalais promit sa protection, mais seulement du bout des levres. Me. de Lyonne dit : *Je verrai, je parlerai*, du ton dont on dit le contraire. Tout le monde lui offrit ses services : personne ne lui en rendit. Ses plus anciens amis ne voulurent plus recevoir une femme, toujours armée d'un placet.

Madame de Richelieu fut la seule qui lui offrit une retraite. Elle regardoit Me. Scaron comme propre à soutenir la réputation du Marais, qui avoit été si long-temps le quartier de la bonne compagnie, & qui commençoit à devenir ce qu'il est aujourd'hui. Me. Scaron refusa. Elle ne vouloit pas plus devoir à la grandeur qu'à l'amour. Elle étoit si indifférente au monde, que le monde lui devenoit indifférent. Son unique ressource étoit l'espoir que les dévots & les malheureux ont en la Providence divine. Mais dans le dé-

pit que lui causoit l'idée d'être protégée inutilement par Me. de Richelieu, & honteusement par Mlle. de l'Enclos, elle s'écrioit : » Ah! si j'étois dans la faveur, » que je traiterois différemment les mal- » heureux !

Dans cet état d'humiliation, l'amour-propre vivoit encore. La réputation s'achevoit. On s'élevoit au-dessus des soupçons de foiblesse attachés à la vertu indigente, & si propre à la décourager. L'admiration consoloit de la pitié.

A force de se nourrir de ses malheurs, Madame Scaron attendrissoit encore ce cœur, déja si disposé à la compassion. Elle apprenoit à souffrir : science utile dans tous les états. Ses murmures contre la dureté des dispensateurs des graces, étoient une espece d'engagement, pris avec elle-même, de ne leur jamais ressembler. Et le bien qu'on ne lui faisoit pas, préparoit celui qu'elle devoit faire un jour. Ses besoins lui enseignoient l'art de connoître ceux des autres, de les deviner, de les prévenir, de les soulager à propos. Les détails auxquels sa situation l'assujettissoit, lui donnoient l'habitude de cette économie ingénieuse à pourvoir à tout : en un mot, elle acquéroit, en gémissant, ces qualités qui devoient produire des vertus si éclatantes.

La fortune sembla s'adoucir. La Princesse de Nemours devint Reine de Portugal. Elle aimoit Me. Scaron, & voulut la mener avec elle. Me. Scaron étoit assez malheureuse & assez sage pour que tous les pays lui fussent indifférents. Les conditions furent faites, le jour du départ fixé. Un heureux incident dérangea ce projet.

Madame Scaron voulut, avant que de partir, être présentée à Madame de Montespan. Elle en étoit connue. Mais Me. de Montespan, déja en faveur, transplantée dans un monde nouveau, avoit eu tout le temps d'oublier l'hôtel d'Albret. La Marquise de Thiange, qui n'avoit pas cessé d'être liée avec elle, présenta volontiers à sa sœur une jeune veuve, qui, *prête à quitter la France, vouloit du moins en voir encore une fois la merveille.* Me. de Montespan que l'encens des Courtisans n'avoit pas encore gâtée, fut flattée de ce compliment, & trouva fort mauvais, que la Reine de Portugal voulût enlever à Paris Me. Scaron. On lui répondit que la mort de la Reine-Mere l'obligeoit de chercher hors du Royaume un état honnête. Me. de Montespan écouta, fut touchée d'une misere, qui, avec tant de beauté, prouvoit tant de vertu, demanda un placet, & promit de s'en charger.

Les placets de Madame Scaron reparoissent. » Quoi? s'écria le Roi, encore la » veuve Scaron!" Sire, lui dit Madame » de Montespan, il y a long-temps que » vous ne devriez plus en entendre par- » ler, & il est étonnant que Votre Ma- » jesté n'ait pas encore écouté une fem- » me, dont les ancêtres se sont ruinés au » service des vôtres!"

La main qui présentoit ce placet le rendit agréable. Le Marquis d'Alincour, qui connoissoit fort confusément Madame Scaron, mais qui devenoit le protecteur de tous les malheureux, parla d'une maniere pressante, sûr de plaire autant à son maître, en demandant un bienfait pour un autre, qu'il auroit déplu en demandant une grace pour lui-même. La pension fut accordée, & le voyage du Portugal rompu. Mademoiselle de Nemours alla seule faire des crimes & des révolutions à Lisbonne, accuser d'impuissance un Roi qui avoit des enfants, & qui n'avoit pu en avoir d'elle, jetter dans une prison celui qui l'avoit placée sur le Trône, & épouser son beau-frere avec la permission du Pape. Aux premieres ouvertures de son mariage avec l'imbécile Dom Alphonse, qu'on assuroit être le plus sot Roi du monde, le Duc de Nevers mêlant à ce pro-

pos une question qu'on agitoit sur le Prince de Balzac, & le Ministre de Bourzeis, avoit dit, en fixant Mademoiselle de Nemours : » Le Prince ne vaut rien, & le » Ministre ne vaut pas mieux. Fort bien! " avoit-elle répondu : » j'aurai de l'esprit » pour lui, & celle la, en montrant » Madame Scaron, en aura pour son Mi- » nistre. "

Madame Scaron alla remercier M. d'Alincour, qui ne se doutoit pas alors qu'elle deviendroit l'appui des Villeroi, & Madame de Montespan, qui n'imaginoit pas que sa destinée fût enchaînée à cette pension, & qu'une femme pénétrée de reconnoissance pour deux cents pistoles de rente, dédaigneroit un jour d'être Reine de France.

Elle fut si charmée d'avoir fait du bien à propos, qu'elle voulut présenter Madame Scaron au Roi. Le Roi lui dit : » Madame, je vous ai fait attendre long- » temps ; j'ai été jaloux de vos amis : j'ai » voulu avoir seul ce mérite auprès de » vous. " (1)

(1) Siecle de Louis XIV. M. de Voltaire dit qu'il tient ce trait du Card. de Fleury, qui disoit

Madame Scaron ſe rapprocha du grand monde qu'elle avoit fui. Elle accepta un appartement à l'hôtel de Richelieu, dès qu'elle put l'accepter avec bienſéance. Le Comte de Guiche, l'homme à la mode, lui rendit des ſoins, déplut, en fut étonné, fit des propoſitions, indigna, & fut réduit à des excuſes. » Vous êtes, lui dit-il, » la premiere femme qui défende de l'ai» mer." D'amant maltraité, M. de Guiche devint ami ſolide. (1) Je rapporte ceci à regret : je ſais que ces vérités ſont contraires à mon reſpect pour un ſiecle, qui voyant tous les jours des chûtes ſi indécentes, ne croira point qu'on ait réſiſté autrefois à un homme que toutes les femmes ſe diſputeroient aujourd'hui. Eh ! ſi Madame Scaron avoit été foible, comment tous ſes contemporains auroient-ils cru qu'elle ne l'étoit pas ? Que le vice s'enveloppe des plus épaiſſes ténebres, la vérité les diſſipe bientôt. Qu'une femme jeune, aimable, pauvre, ſoit répandue

que Louis XIV, lui avoit fait le même compliment en lui donnant l'Evêché de Fréjus. Il eſt ſingulier que les mêmes paroles ayent été dites par le même Prince, à deux perſonnes qui ont fait la même fortune.

(1) Mſt. de Me. de Glapion.

dans le monde : sa vertu survit quelquefois à sa réputation, jamais sa réputation à sa vertu. Un témoin oculaire nous apprend quelle étoit celle de Madame Scaron. » Outre, qu'elle est fort belle, dit- » il, & d'une beauté qui plaît toujours, » elle est douce, reconnoissante, fidelle, » secrete, modeste, intelligente ; & pour » comble d'agréments, elle n'use de son » esprit que pour divertir, ou pour se » faire aimer. Et ce que j'admire d'une » si jeune personne, c'est que les galants ne » sont reçus auprès d'elle, qu'autant qu'ils » sont honnêtes gens; & suivant cette regle, » il me semble qu'elle n'est pas en grand » danger." Qui peut hésiter entre le Chevalier de Méré qui la connoissoit si bien, & Sandras de Courtils, (1) qui ne l'avoit jamais vue ?

CHAPITRE VI.

Madame Scaron dévote.

MAdame Scaron, craignant qu'on ne lui attribuât les penchants ou les foiblesses d'un grand monde, parce qu'elle y vivoit, chercha dans une retraite ref-

(1) Capitaine François, retiré en Hollande, Auteur de trente libelles contre la Cour de Louis XIV.

peĉtée, un aſyle contre les témérités de ces hommes qui, dégoûtés de la coquetterie, s'attachent à la ſageſſe, & par cet attachement, nuiſent du moins à la réputation. Elle fit tout-à-coup connoître par ſes diſcours & par ſa maniere de s'habiller, qu'elle s'étoit miſe dans la dévotion.

En ce temps-là, comme aujourd'hui, la dévotion étoit plus ſouvent un état qu'un ſentiment. Quand on ne tenoit plus à rien, ou par les injures de l'âge, ou par les revers de la fortune, ou par l'irrégularité de la conduite, on entroit dans cet état. On étoit d'un corps; on redevenoit jeune; la réputation ſe réparoit, la fortune s'adouciſſoit. Quand on y entroit avec de la jeuneſſe, des agréments, de la gloire, on étoit cité comme un prodige de la grace; les dévots faiſoient valoir le ſacrifice; le monde tenoit compte des prétentions mêmes qu'on n'avoit pas. Mais on s'apperçut que la dévotion ne changeoit pas le cœur; que les dévots prenoient pour Direĉteur, un intrigant, & pour Confeſſeur, un imbécile; qu'ils contoient à l'un leurs perfeĉtions, & qu'ils taiſoient à l'autre leurs péchés; que le dehors étoit réformé, & que l'intérieur n'en étoit que plus vicieux. De l'admiration, on paſſa à la défiance, & l'on ne traita qu'en trem-

blant avec ceux qui communient tous les huit jours. Le mépris public acheva de les démasquer. On les vit revenir de leur premiere ferveur, au monde, & du monde à leur premiere ferveur, ou se servir de l'extérieur de la piété pour leurs intérêts particuliers. On les appella *faux dévots* : nom énergique ; car quand on est une fois dévot, on l'est en tout & toujours.

Les amis de Madame Scaron furent fâchés de son changement. Le monde fut surpris qu'une jeune femme, dont la vie passée n'avoit pas besoin de réforme, se séparât si brusquement de lui, comme si pour avoir de la piété, il falloit attendre que l'épuisement de l'âge la rendît nécessaire & inutile, & que l'habitude au plaisir en eût ôté le goût.

L'Abbé Têtu, qui, à cause de ces vapeurs, dont l'Abbé Ruccelai, Florentin, avoit porté la mode en France, n'avoit que des quintes de dévotion, lui dit qu'elle avoit confié son ame à un homme trop rigide. Elle avoit pris pour directeur M. l'Abbé Gobelin. De Capitaine de Cavalerie, Gobelin étoit devenu Docteur de Sorbonne. Il n'avoit quitté le monde que pour faire son salut, & il sentit combien le savoir est dangereux pour un homme qui veut se sauver. Aussi, loin de s'occu-

per à soutenir son titre de Docteur par les lumieres que donne l'étude, il ne songea qu'à suivre celles de la grace. Il régla ses moeurs, les assortit à son état, & en embrassa toute la perfection. Il unit le zele d'un Prêtre à la franchise d'un soldat, & se fit un nom par sa sévérité. Il poussoit si loin ce qu'on appelle la simplicité Chrétienne, qui sert si souvent de masque à l'artifice le plus mondain, qu'on l'auroit souvent prit pour un sot. Il s'avilissoit par humilité, & déraisonnoit par scrupule; dans le fond, très-éclairé & plein de l'esprit de Dieu. Il avoit des défauts dont la piété ne put le guérir, une extrême vénération pour la grandeur, un goût décidé pour les procès, & toutes les défiances d'un esprit inquiet & tracassier. Il plaida, prêcha, & rampa toute sa vie. Madame Scaron, qui ne concevoit pas qu'un Ecclésiastique se crût permis l'intérêt le plus léger, lui reprocha souvent cet esprit de chicane, & ne lui pardonna qu'à cause de cet esprit inflexible de justice, qui le forçoit à plaider sans cesse ses parents, ses amis, & peut-être ses pénitents. Quelques ombres au tableau de ce Directeur n'empêchent pas que ce ne soit celui d'un saint. (1) Il marchoit tou-

(1) Extrait d'un Mémoire de Mad. de L....

jours vers la perfection, & exigeoit des foibles humains des pas de géant. Ceux qui n'aiment que le relâchement, l'accusoient d'outrer tout. Il est bien étonnant qu'on ne sache pas encore ce qui est parfait, ou ce qui est ridicule, dans les choses qu'il importe le plus de savoir!

L'Abbé Gobelin proscrivoit les plaisirs les plus innocents, vouloit une vie toujours mortifiée, & croyoit qu'il est plus sûr de détruire les passions que de les régler. Ces commencements furent pénibles. L'Abbé faisoit sans cesse le procès à Madame Scaron sur ses restes de goût pour le monde. On la desiroit par-tout; elle étoit de tous les plaisirs, & M. Gobelin vouloit qu'elle ne fût qu'à Dieu. Elle s'habilloit fort simplement: cette simplicité étoit élégante; & M. Gobelin voyoit du luxe dans cette élégance. » Mais, Monsieur, lui disoit-on, ce ne sont que des » étoffes communes, linge uni, étamine du » Lude, point de dentelles, des rubans » noirs. Cela est vrai, répondit-il; mais » je ne sais; quand vous vous mettez à » genoux, je vois tomber avec vous, ma » très-honorée Dame, une grande quan- » tité d'étoffe à mes pieds, qui a si bonne » grace, que je trouve à cela quelque

» chose de trop bien." (1) Elle avoit de la répugnance aux menues pratiques, peut-être parce qu'elle ne croyoit encore qu'imparfaitement aux menus dogmes; & M. Gobelin exigea qu'elle entendît deux Messes par jour, & se conformât aux idées reçues sur les chapelets & les images. » Je » devrois, disoit-il, vous donner pour » pénitence, d'aller baiser toutes les dé» votions & images qui sont dans l'Egli» se. Il ne le fit pas : Mais, disoit-elle de» puis, s'il me l'eût ordonné, j'aurois » obéi, quoique sûre que tout le monde » se seroit moqué de moi, & lui le pre» mier."

Pour vaincre l'extrême passion qu'elle avoit pour l'esprit, il voulut qu'elle se rendît ennuyeuse en compagnie. Mais on ne quitte point son esprit comme son épée. Madame Scaron ne pouvoit obtenir d'elle-même une absurdité. Cependant elle vouloit obéir : elle prit le parti de ne plus parler; ses amis l'en raillerent; l'Abbé Têtu lui dit que l'Abbé Gobelin n'entendoit rien à diriger, & qu'elle partageroit bientôt ses ridicules. Elle s'obstina; mais voyant qu'elle faisoit bâiller les autres, & qu'elle

(1) Mst. de Mlle. d'Aumale.

bâilloit elle-même, son esprit prit son essor, & peu s'en fallut qu'elle ne laissât-là le dévot & la dévotion.

Son ame s'attiédit tellement dans ces exercices, qu'après avoir obéi à tout, elle parvint à douter de tout. Rien ne nuit plus à la Religion que le fanatisme; & la superstition fait peut-être autant d'indifférents que le libertinage. Madame Scaron plutôt persécutée que redressée dans ses goûts, ne voyoit point arriver ces délices que l'Abbé Gobelin lui avoit prédites, & qui naissent du sacrifice volontaire qu'on fait de soi-même, & non du sacrifice forcé. Sa répugnance augmentoit avec sa soumission. Enfin, elle prit pour des chimeres ces vérités mystiques qui la fatiguoient sans la dédommager. La Messe, cet acte de Religion qu'un Chrétien encore tout dégoûtant des ordures du vice, fait avec le plus scrupuleux empressement, la Messe lui parut inutile. » Je lui ai oui » dire, rapporte Mademoiselle d'Aumale, » que sans le monde qui l'auroit blâmée, » elle auroit volontiers passé les diman- » ches sans y aller. "

L'Abbé Gobelin ne comprit pas que la vraie Religion, grande & majestueuse par-tout où les hommes ne lui ont pas communiqué la petitesse de leur ame,

tend à perfectionner en nous l'uſage des dons de la nature, & non à en détruire l'exiſtence; & que la foi a ſans doute aſſez d'exercice dans ces dogmes utiles, ſupérieurs à la raiſon, ſans la charger encore de pratiques frivoles qui y ſont contraires. Cependant il modéra ſa ſévérité, & permit enfin à Madame Scaron d'avoir de l'eſprit.

Ce goût la mit mal avec Madame de la Faïette, qui voyoit avec chagrin ſa Cour déſerte, tandis que celle de Madame Scaron groſſiſſoit tous les jours. Madame de la Faïette vouloit tenir la place de la Marquiſe de Sablé, la même, dont on a des penſées morales qu'on ne lit plus, & qu'on devroit ſavoir par cœur. Elle ne put s'y ſoutenir. Madame de Sablé avoit cet eſprit de tous les états, néceſſaire à toute femme qui reçoit une compagnie qu'elle ne choiſit pas. La jeune Nobleſſe ſe rendoit à ſon hôtel, y prenoit le ton des honnêtes gens, & acquéroit un titre pour entrer dans le monde avec agrément. Madame de la Faïette, avec plus de talents, n'avoit point ce liant qui rend le commerce aimable & ſolide. Mille agréments dans ſes écrits, peu de graces dans le propos. Elle étoit trop impatiente, tantôt careſſante, tantôt impérieuſe; avec cela

elle exigeoit des reſpects infinis, & y répondoit ſouvent par des hauteurs. Sa maiſon fut bientôt abandonnée malgré le Duc de la Rochefoucault, qui s'y conſoloit d'une goutte qui ne le quittoit jamais, & d'une phyſionomie qui déplaiſoit au Roi, & malgré tout ſon eſprit, qui conſiſtoit principalement dans des penſées juſtes, revêtues d'expreſſions familieres, & même proverbiales, de temps en temps relevées par une élegance ſinguliere. Me. de la Faïette s'en prit à Madame Scaron, à qui elle fit bien payer depuis (1) la gloire d'avoir été plus aimable & plus eſtimée qu'elle.

L'Abbé Gobelin ſe ſervit du dégoût que ſa pénitente prit alors pour ces Sociétés, où il eſt ſi doux de régner, & ſi difficile de régner en paix, pour reprendre ſa converſion. Elle s'y prêta, & ſe diſtingua ſi fort par ſa régularité, qu'elle acheva la réputation de M. Gobelin.

Par ſes conſeils, elle ſe retira à la rue des Tournelles, d'où elle alloit ſouvent aux Filles bleues, où elle fut fort eſtimée

(1) Voyez ſes Mémoires de la Cour de France : elle y rabaiſſe l'utilité de l'établiſſement de St. Cyr.

de la Maréchale de Rantzau, qui y avoit pris l'habit, & de Madame de St. Bazile, femme d'une grande piété, qui y faisoit des retraites fréquentes.

Dans cette solitude, d'où l'ennui tenta cent fois de la chasser, elle s'appliqua fort à la lecture. Coulanges lui choisissoit les meilleurs Livres, & lui envoyoit les nouveautés dignes d'attention. Son esprit se nourrissoit de tout ce que le siecle avoit de plus ingénieux & de plus sage. Les Romans ne lui plurent jamais, quoique Mademoiselle de Scuderi lui plût beaucoup. Les livres de Morale & d'Histoire étoient préférés à tout; & parmi ceux-là, l'Histoire d'Elisabeth, la vie de Saint Louis, & ce Plutarque, qui est de tous les âges & de tous les goûts.

Fin du Tome premier.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Tome I^er^.

A.

Albret, (Jeanne d') Reine de Navarre, mere d'Henri IV, *Pag.* 11. 12. 13
Albret, (le Maréchal). 158. 189. 197
Albret, (Mad. d'). 197. 203. 206. 207. 208
Alincour, (le Marquis d'). 226. 274. 275
Alphonse, (Dom) Roi de Portugal, 274
Angleterre, (Henriette d') 223. 224. 228. 233. 235. 236. 239. 243. 245. 248. 252.
Anjou, (le Duc d'). 216
Annat, (le P.). 246
Antin, (le Marquis d') 267
Antoine, Roi de Navarre, 12
Ardené, 6
Argencour, (Mlle. d') 212. 213
Armagnac, (Mlle. d') 17. 226
Artigny, (Mlle. d') 236
Aubigné, (Maison d') 1 & *suiv.* Signification de ce nom, 2; leurs Armoiries, 6
Aubigné. (Françoise d') Sa naissance & son origine, 1. 5. 99-105. Son éducation, 105 & *suiv.* 119-123. Son mariage, 132 & *suiv.*
Aubigné, (Geoffroy d') 2. (Jean Sire d') 3. (Olivier d') (Aimery d') (Guillaume d') *ibid.*
Aubigné, (Savary II. d') 3. 6.

Aubigné, (Pierre II. d') (Guyon I. d') (Morelet d') (Thibaut d') 3. (François d') (Antoine d') 4.
Aubigné, (Jean d') 4
Aubigné, (Pierre d') 5
Aubigné, (Jean III d') 5. 6
Aubigné, (Théod. Agrippa d') 4, 5, 8 *& ſuiv.* eſt diſgracié, 21 *& ſuiv.* Son rappel; ſon mariage, 25 *& ſuiv.* Ses conſeils, 30 *& ſuiv.* Sa retraite, 44 *& ſuiv.* Ses projets, 55 *& ſuiv.* Sa déſobéiſſance, 61 *& ſuiv.* Il vend Maillezais, 69, 70. Son Hiſtoire univerſelle, 70 *& ſuiv.* Il ſe réfugie à Geneve, 80 *& ſuiv.* Sa mort, 92 *& ſuiv.* 113.
Aubigné, (Conſtans d') 5, 76 *& ſuiv.* Sa perfidie, 85 *& ſuiv.* Son mariage, 88 *& ſuiv.* Son empriſonnement, 89, 94 *& ſuiv.* 100, 102. Sa mort, 105
Aubigné, (Me. d') 93. 95. 96. 101. 102. Sa mort, 113 *& ſuiv.*
Aubigné, (Conſtans & Charles d') fils de la précedente, 97
Aubigné, (le Comte d') 11
Aumale, (Mlle. d') 77. 89. 199. 205. 283.
Aumont, (le Maréchal Duc d') 139
Aumont, (l'Abbé d') 203
Autriche, (Anne d'), 127. 129. 145. 185. 211. 224. 230. 234. 236. 240. 245. 246. 250. 273

B.

BALBIEN, (Mlle.) 210
Barbany, (Me. de) 84
Barbé, Maçon. 204
Barillon. 204
Baronius, (Gaſpar) 66
Baſſompierre, (le Maréchal de) 148
Beaudean, (Suſanne de) 99

Beauvais, (Me. de) 211
Bellarmin, 37
Bellefonds, (le Maréchal de) 204
Bellievre, (Me. Du Pleſſis-) 187
Benſerade, 127. 232. 234
Beringhen, 226. 228. 232. 236
Berne, (la Républ. de) 82
Beroalde, (Matt.) 9
Béthune, (le Duc de) 189
Beuvron, (le Marquis de) 204
Beze, (Théod. de) 9
Birague, Chancelier. 21
Blois, (Mlle. de) 254
Boileau, (Gilles) 160. 162. 176
Boiſrobert, 161
Boiſſieres, 62
Bonneau, (Me.) 171
Bouillon, (le Duc de) 47. 52. 63. 82
Bourbon, (le Cardinal de) 44. 46
Brancas, 190
Bregy, (la Comteſſe de) 171
Brie, (Charlotte de) 4
Brinon, (Me. de) Urſuline, 204
Briſſac, (le Comte de) 46
Buckingham, (le Duc de) 86
Burlamaqui, Conſeiller d'Etat à Geneve, 84
Buſſy, 203

C.

CAMPION, 37
Candale, (Fr. de) 26, 27
Cardillac, (Jeanne de) 5. 88. 90. Voyez *Aubigné* (Me. de)
Cardillac, (Pierre de) 88. 95. 97
Cardillac, (Céſar de) 91
Caſimir, (le Prince) fils de l'Elect. Palatin, 24
Caſtres, (la Marquiſe de) 258
Catherine de Médicis, 7. 10. 16. 19. 28. 30

Caumont Dade, (Pierre de) 94. 103
Caumont Dade, (Artemise de) 103
Chalais, (Me. de) 201. 271
Chamarante, premier Valet de chambre, 212. 213
Chanvalon, 28
Chapelaines, (le Baron de) 71
Chapelle, 125
Charles IX. 16. 27
Charles II, Roi d'Angleterre, 223
Charleval, 140
Chatelaillon, (la Baronne de) 76
Chavigny, 44
Chevreuse, (le Marquis de) 114. 123
Chourses, (Catherine de) 5
Christine, Reine de Suede, 170, 235
Circe, (M. de) 154
Clérambaud, (Me. de) 120
Clervaut, 27
Coëme, (Eléonor de) 3
Colbert, 186, 271
Coligny, 140
Colonne, (le Connétable) 215
Condé, (le Prince de) 29. 30. 36. 64. 65. 130. 170. 266.
Constant, 26. 27
Corneille, 131. 155. 175
Costar, 154
Coulanges, (Me. de) 123, 286

D.

DADE, gendre de T. A. d'Aubigné, 79
Dampierre, (M. de) 29
Davy, (Jacques) 57
Deshoulieres, (Me.) 140
Despréaux. 141
Duchat, 75

E.

EDIT de Nantes, 46
Elbene, (M. d') 137. 177
Enclos, (Ninon de l') 121. 125. 134. 182. 189. 193. 194. 208. 272.
Engibaud d'Aubigné, 94
Epernon, (le Duc d') 32. 65. 66. 69. 75. 83. 85
Epine, (Jeanne de l') 3
Estang, (Catherine de l') 5. 6
Eugene, (le Prince) 214

F.

FARE, (le Marquis de la) 159
Favas, 26
Fayette, (Me. de la) 123. 284
Fervacques, 19
Feuillade, (la) 203
Fœneste, (le Baron de) 75
Fontaine, (la) 155. 218
Fontenelle, (M. de) 123
Force, (la) 43
Fouilloux, (du) 213
Fouquet, 132. 155. 173. 184. 186. 188. 241
Fouquet, (Me.) 155. 171
Fresne Canaye, (de) 47

G.

GABRIELLE, Duchesse de Beaufort, 48. 50
Garde, (le Baron de la) 195
Glapion, (Me. de) 196
Gobelin, (l'Abbé) 281. 282. 284

Gombaut, 127
Goyon, 13
Grammont, (le Chev. de) 141. 202
Grammont, (la Comtesse de) 140
Guiche, (le Comte de) 202. 215. 226. 231. 244. 249. 277.
Guiche, (la Comtesse de) 28. 33. 38. 43
Guise, (M. de) 16

H.

HAMILTON, (le Comte de) 140
Hautefort, (Me. de) 128
Hayes Gasselin, (Marguerite des) 3
Hénault, 141
Henri III, Roi de France, 17. 26. 30. 31. 34. 57. 61.
Henri IV, Roi de Navarre, 15. 17. 31. 44 & *suiv.* 46. 49. 50. 60. 71. 270. Sa fuite, 17 & *suiv.* Roi de France, 44 & *suiv.* Son abjuration, 46. 50. blessé à la levre, 49. Sa mort, 60
Henriette d'Angleterre, 224. 235. 236
Huguenots, (les) 7

I.

JEANNIN, (le Président) 70
Jésuites, (les) 55. 59. 74. 77. 247

L.

LAMBERT, (la Marquise de) 142
Lauzun. 259. 261. 262. 264. 268
Lesdiguieres, (M. de) 67
Lesdiguieres, (la Duchesse de) 120, 141
Lezey, (Susanne de) 5. 24. 28. 29
Limours, (Anne de) 8

Longueville, (le Duc de) 10
Lorme, (Marion de) 124
Lorraine, (Marguerite de) Princeſſe de Conti. 148. Voyez *Conti.*
Lorraine, (le Chevalier de) 215, 267
Loüis XIII, 75, 128
Louis XIV. Ses premieres amours, 211 & *ſuiv.* pour la Mancini, 215 & *ſuiv.* pour la Valliere, 223 & *ſuiv.* pour Me. de Monteſpan, 256 & *ſuiv.*
Louvois, (M. de) 270
Lyonne, (Me. de) 271

M.

MADAME, mere du Duc d'Orléans. 224. 227. 230. 234. 238. 243. 245. 248. 252. 264.
Mademoiſelle. 268
Maintenon, (Me. de) 11
Mancini, (Meſdlles.) 172. 214
Mancini, (Marie) 172. 215. 216 & *ſuiv.* 262
Mansfeldt, (le Comte de) 81
Marguerite de Navarre, 7. 12. 26. 28. 30
Marie de Médicis, Régente. 61. 62
Marie-Théreſe d'Autriche, Reine de France. 222. 224. 243. 247. 248. 249. 262. 264. 268.
Marigny. 141
Marion de Lorme. 124
Martel, (Me. de) 125
Martel, (Mlle.) 198
Mata. 140
Matignon. 16
Mazarin, Cardinal, 130. 132. 184. 214. 217 & *ſuiv.*
Ménage. 138. 141. 160. 170
Méré, (le Chevalier de) 119. 120. 123. 181. 277
Mignard, Peintre. 141

Miron, Ambassadeur de France. 83
Molina, (la) 248. 250
Monaco, (Me. de) 258. 260. 261
Monsieur. 17. 214. 224. 249. 966
Montalembert, (Louise de) 88. 106
Montauzier, (Me. de) 198. 250
Montchevreuil, (le Marquis de) 192
Montchevreuil, (la Marquise de) 171. 181
Montespan, (le Marquis de) 267. 269
Montespan, (Me. de) 194. 198. 199. 275. & *suiv.* 273.
Montigny, (Me. de) 187
Montmorenci, (le Connétable de) 7
Montpensier, (Mlle. de) 221. 249. 268.
Montreuil, 141
Mornay. 27. 36. 45. Voyez *Plessis.*
Mortemar, (Athenaïs de) 172. 256. Voyez *Montespan.*
Mortemar, Abbesse de Fontevrault. 257
Motte, (la) 213
Motte-Houdancourt, (Mlle. de la) 240
Mouffat, (Jean) Imprimeur. 71. 74
Muet de d'Aubigné. 68

N.

NAVAILLES, (la Duchesse de) 239. 242. 243.
Némond de Sensac, (M. de) 103
Nemours, Reine de Portugal. 273. 275
Nevers, (le Duc de) 274
Neuillant, (le Baron de) 79. 99
Neuillant, (Me. de) 108. 110. 113. 116. 119. 121. 133. 134. 137.
Nissac, (M. de) 29

P.

*P*ALAISEAU, (Céleste de). 149. 170
Panigarole. 37
Parabere, (M. de) 118
Parme, (le Duc de) 48
Parniere, (Jeanne de la) 4
Pellisson, 27. 141. 155.
Péréfixe, Historien. 12. 13
Perron, (le Cardinal du) 51. 56. 57
Personne, (la) 30
Pignatelli. 221
Plessis-Bellievre, (Me. du) 187
Plessis-Mornay, (du) 47. 36. 45. 51
Pons, (Antoinette de) 138. 196. 238. 256
Priolo, (Me.) Supérieure de la Visitation de Chaillot. 240

R.

*R*ACINE. 253
Rantzau, (la Maréchale de) 286
Ravaillac. 60
Religionnaires, (les) 22. 46
Retz, (le Maréchal de) 29. 45
Retz, (la Duchesse de) 45
Retz, (le Cardinal de) 140. 170
Richelieu, Cardinal. 95. 128. 220
Richelieu, (le Marquis de) 81. 211. 213
Richelieu, (Me. de) 180. 198. 203. 207. 271
Rivaux, (Marie des) 3
Rochefoucault, (François, Comte de la) 29. 99
Rohan, (le Duc de) 63. 64. 70. 79. 86. 96
Rohan, (Catherine de) 256
Rouville. 203
Ruccelai, Florentin. 279

S.

Sablé, (Me. de) 120. 284
Sabliere, (le Marquis de la) 141
Sabliere, (la Marquise de la) *ibid.*
Saint-Aldegonde. 27
Saint-Bazile, (Me. de) 286
Saint-Blancart. 85
Saint-Cyr, (M. de) 7
Saint-Evremont. 125
Saint-Hermant, (Mlle. de) 132
Saint-Hermine, (Me. de) 100
Saint-Hermine, (Mesdlles. de) 77
Saint-Luc. 203
Salviati, Chevalier. 15
Sancy. 56. 75
Sandras de Courtils. 277
Sarrazin. 125
Savoye, (Marguerite de) 221
Saxe-Weymar, (le Duc de) 96
Scarron, pere du suivant. 128. 129
Scarron, (l'Abbé) 116. 118. 121. 123 *& suiv.* 132 *& suiv.* 139. 142. 148. 151. 152. 154. 159. 162. 168. 172. Son mariage. 132 *& suiv.* Sa mort, 270 *& suiv.*
Scarron, (Louis) 139
Scarron, (Me.) 140. 144. 148. 150. 152. 154. 156. 158. 160. 162. 168. 172. 177. 184. 188. 196 *& suiv.* 270 *& suiv.* 277 *& suiv.* Sa société, 139 *& suiv.* Ses premieres vues, 144 *& suiv.* Sa pauvreté, 152 *& suiv.* Ses Amants, 156 *& suiv.* Ce que ses contemporains ont pensé de sa vertu, 160 *& suiv.* Sa conduite dans son indigence, 178 *& suiv.* Elle obtient une pension de la Reine-mere, 195 *& suiv.*; du Roi, 270 *& suiv.* qu'elle perd en refusant un mari, 205 *& suiv.* Dévote, 277 *& suiv.*

Scarron de Vavres. (*Catherine*) 139
Scarron, (Françoise) 148
Schomberg, (M. de) 87
Scuderi, (Mlle. de) 141. 157. 160. 165 286
Segur, Chef du Conseil du Roi de Navarre, 32
Sensac, (M. de) 118
Serre, (la) 154
Sévigné, (la Marquise de) 141, 253
Soissons, (le Comte de) 49. 214
Soissons, (la Comtesse de) 215. 240. 247. 264
Sorbiere, 164
Sourdis, (Cardinal de) 83
Souvré. 150
Squaramel, Ambassadeur de Venise. 82
Sully, (le Duc de) 52. 53. 64
Suze, (le Comte de la) 82
Suze, (la Comtesse de) 124. 141

T.

TALCY, (Diane de) 14
Testu, (l'Abbé) 141. 198. 270. 279. 282
Thianges, (la Marquise de) 257. 273
Thou, (de) 52. 91
Tignonville, (Mlle. de) 20
Tonne-Charente, (Mlle. de) 227
Trêmes, (le Duc de) 148
Trémes, (le Chevalier de) 149
Trimouille, (le Duc de la) 52, 53
Trimouille, (Mlle. de la) 30
Turenne, (le Vicomte de) 26. 38

V.

VALENTINOIS, (la Duchesse de) 243
Valliere, (Me. de la) 187. 198. 199. 223 & *suiv.* 255. 259. 261. 263. 264.

Vardes, (le Marquis de) 150. 203. 248
Varenne, (la) 54. 62
Vendôme, (César, Duc de) 50
Venelle, (Me. de) 217
Ventadour, (Me. de) 248
Vermandois, (le Comte de) 255
Vernon, Chevalier, 86
Veimar, (les Ducs de) 81
Viguier, (Françoise de) 4
Villarceaux, (le Marquis de) 122. 181. 189 & *suiv.* 204, Chevalier de l'Ordre. 220
Villarceaux, (Me. de) 190
Villars, Amiral. 23
Villeroi, (M. de) 62. 69. 70. 275
Villette, (le Marquis de) 103
Villette, (Me. de) 99. 100. 103. 104. 107. 108. 110.
Vivonne, (le Duc de) 146. 257
Voiture, 120. 125
Voltaire, (M. de) 209. 275
Ursins, (la Princesse des) 202

*Y*VETEAUX, (des) 141

Fin de la Table des Matieres du Tome I.

DC 130 M2L2 1778 t.1

⌜La Beaumelle, Laurent Angliviel de⌝
Mémoires et lettres
⌜Nouv. éd.⌝

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY